



Université de Montréal

L'apparition de la délinquance et la réussite criminelle

par

Christophe Gauthier-Davies

École de Criminologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue  
de l'obtention du grade de maîtrise (M. Sc.) en criminologie

Mai 2018

©Christophe Gauthier-Davies, 2018

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Le présent mémoire intitulé :  
L'apparition de la délinquance et la réussite criminelle

Présenté par :  
Christophe Gauthier-Davies

Évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Isabelle Ouellet-Morin, présidente-rapporteuse

Frédéric Ouellet, directeur de recherche

Carlo Morselli, membre du jury

# RÉSUMÉ

L'âge auquel un individu commet son premier délit a reçu une attention importante en criminologie et est considéré comme l'un des meilleurs prédicteurs de la délinquance future. Plusieurs travaux ont mis en relation l'âge au premier délit et divers paramètres classiques des carrières criminelles tels que la fréquence des délits, la diversification des délits, la gravité des délits et la persistance criminelle. En marge des travaux qui ont porté sur les paramètres plus classiques des carrières criminelles, un autre intérêt de recherche s'est développé : celui de la réussite criminelle. À partir d'échantillon de 169 détenus, ce mémoire propose ainsi de réexaminer l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance, cette fois-ci, sous l'objet d'étude de la réussite criminelle. Les analyses montrent que deux indicateurs sont particulièrement importants dans l'explication de la réussite criminelle : l'âge d'apparition de la délinquance lucrative et la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative. Les délinquants qui s'engagent plus tôt et plus rapidement dans la délinquance lucrative connaîtront davantage une réussite criminelle. En revanche, les indicateurs plus traditionnels de l'âge au premier délit (âge au premier délit auto-rapporté et officiel) ne permettent pas de bien expliquer la réussite criminelle. Ces résultats suggèrent d'adapter la spécificité de l'apparition de la délinquance aux types de trajectoires criminelles étudiées afin de mieux comprendre l'effet de ce prédicteur. En somme, il ne suffit pas d'examiner à quel moment apparaît la délinquance, mais plutôt d'examiner ce qui caractérise cette émergence de la délinquance afin d'en saisir son effet sur la délinquance future.

**Mots-clés :** carrière criminelle, trajectoires criminelles, apparition de la délinquance, réussite criminelle.

## ABSTRACT

The age at which an individual commits his first offense has received significant attention in the field of criminology and is considered one of the best predictors of future delinquency. Several studies have examined the relationship between the age of onset of offending and various parameters of the criminal career such as crime frequency, crime diversification, crime seriousness and crime duration. In addition to the study of mainstream criminal careers parameters, another research interest has emerged: the study of criminal success. From a sample of 169 inmates, this thesis proposes to reconsider the effect of the age of onset of delinquency, this time through the study of criminal success. Analyzes show that two indicators are particularly important in explaining criminal success: the age of onset of lucrative delinquency and the speed of transition into lucrative delinquency. Offenders who engage earlier and more quickly into lucrative crime will experience more criminal success. In contrast, more traditional indicators of age at first offense (age at first self-reported and official offense) do not adequately explain criminal success. These results suggest adapting the specificity of the onset of delinquency to the types of criminal trajectories studied to better understand the effect of this predictor. In sum, it is not enough to examine when delinquency appears, but rather what characterizes this emergence of delinquency in order to understand its effect on future delinquency.

**Keywords:** criminal career, criminal trajectories, onset of delinquency, criminal success.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	i
<b>ABSTRACT</b> .....	ii
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	iii
<b>Remerciements</b> .....	v
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS</b> .....	3
PARTIE 1 : LES DIMENSIONS DE LA CARRIÈRE CRIMINELLE .....	3
PARTIE 2: L'ÂGE D'APPARITION DE LA DÉLINQUANCE .....	8
PARTIE 3 : LA RÉUSSITE CRIMINELLE.....	28
PROBLÉMATIQUE.....	47
<b>CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE</b> .....	52
Données .....	52
Recrutement des participants .....	52
Questionnaires.....	53
Opérationnalisation .....	55
Stratégie analytique.....	64
<b>CHAPITRE 3 : RÉSULTATS</b> .....	69
Les revenus criminels.....	70
L'efficacité criminelle.....	73
La capacité à éviter les contacts avec la justice.....	76
Le prestige criminel.....	80
La perception de la réussite criminelle.....	82
Synthèse des résultats .....	85
<b>CHAPITRE 4 : DISCUSSION</b> .....	89
<b>CONCLUSION</b> .....	0
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	3
<b>Annexe 1 : Analyses de corrélations des variables à l'étude (N=169)</b> .....	I
<b>Annexe 2 : Distributions des variables dépendantes (revenus criminels et efficacité criminelle) après et avant la transformation logarithmique</b> .....	II

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Analyses descriptives des indicateurs de la réussite criminelle.....	56
Tableau 2. Analyses descriptives des indicateurs de l'apparition de la délinquance, des caractéristiques sociodémographiques, des paramètres de la carrière criminelle, du capital criminel et des circonstances de vie .....	59
Tableau 3. Modèles de régressions multiples des revenus criminels en fonction des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance.....	70
Tableau 4. Modèles de régressions multiples de l'efficacité criminelle en fonction des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance.....	74
Tableau 5. Modèles de régressions multiples de la capacité à éviter les contacts avec la justice en fonction des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance .....	78
Tableau 6. Modèles de régressions multiples du prestige criminel en fonction des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance.....	80
Tableau 7. Modèles de régressions logistiques ordinales de la perception de la réussite criminelle en fonction des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance .....	82

## Remerciements

Je tiens à remercier certaines personnes qui, dont le support et surtout l'inspiration qu'elles m'ont apportés, ont rendu la réalisation de ce mémoire possible.

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, Frédéric Ouellet, d'avoir cru en mes idées du début jusqu'à la fin de ce mémoire. Je te remercie infiniment du temps que tu as consacré pour m'aider dans la rédaction de ce mémoire. Merci d'avoir structuré ma pensée. Merci de ta disponibilité qui a été exceptionnelle. Merci de m'avoir reçu à ton bureau, à tous moments, lorsque j'étais en panique. Ces rencontres avaient toujours pour effet de me rendre plus motivé et plus inspiré que jamais (effet d'un évènement sur ma performance ici). Ces rencontres me manqueront. Merci d'avoir partagé avec moi cette passion pour les trajectoires criminelles et la réussite criminelle. Tu es un directeur de recherche inspirant et exceptionnel.

Je tiens aussi à remercier deux professeurs de criminologie qui ont été source d'inspiration dans mon cheminement universitaire. D'abord, merci au professeur Patret et à ses cours de criminologie à l'Université Laval à qui je dois ma passion pour l'étude des trajectoires criminelles. Merci également au professeur Carlo Morselli. Merci d'avoir créé cette opportunité pour moi et merci de tes conseils. Tes travaux, ton enseignement et le chercheur que tu es, ont été très inspirants dans mon parcours. Merci d'avoir forgé l'étude de la réussite criminelle.

Merci à ma famille d'avoir été présente pour moi. Merci, maman et Fred, de croire en mes projets et de m'encourager. Merci à toi maman, pour qui ces quelques lignes sont probablement les seules que tu n'as pas encore lues, d'avoir toujours tout fait afin de laisser ma curiosité s'épanouir. Merci d'avoir lu et relu ce texte. J'espère d'ailleurs qu'il n'y a pas trop de fautes dans ce passage. Merci, Norma et maman, de m'avoir transmis cet intérêt pour la langue, les mots et l'écriture.

Merci à toi, ma belle Florence, d'avoir été à mes côtés pendant ces nombreuses années d'études et de m'avoir encouragé à poursuivre des études supérieures.

Ces mots ne pourront jamais exprimer l'ampleur de la gratitude que j'ai pour vous.

Merci de m'avoir inspiré.

# INTRODUCTION

L'âge auquel un délinquant commet son premier délit a suscité un intérêt important de la part des chercheurs en criminologie (Le Blanc, 1990) et est dorénavant considéré comme l'un des meilleurs prédicteurs des carrières criminelles (Blumstein, 1985; Farrington et al., 1990; Leblanc et Loeber, 1998). Il est généralement admis que les délinquants qui débutent leur carrière criminelle plus tôt s'engageront dans des carrières criminelles plus importantes (Le Blanc, 1990). À ce propos, des travaux ont examiné l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur les divers paramètres de la carrière criminelle, tels que la fréquence des délits, la gravité des délits commis, la diversité des types de délits et la durée de la carrière criminelle (ex. Robins, 1985; Blumstein et al., 1986; Farrington, 1986; Farrington, 1986; Moffit, 1993; Leblanc et Loeber, 1998). Essentiellement, il a été montré que les individus qui débutent leur carrière criminelle plus tôt commettront davantage de délits, des délits plus graves, une plus grande diversité de types de délits et persisteront plus longtemps (voir Leblanc et Loeber, 1998; Farrington, 1990; Farrington et al. 2003; Loeber et Leblanc, 1990). De plus, l'âge au premier délit a été examiné en fonction de trajectoires délinquantes spécifiques telles qu'auprès de délinquants sexuels (ex. Knight, Ronis et Zakireh, 2009), de délinquants violents (ex. Elliot, 1994), de criminels en col blanc (Van Onna et al., 2014) et délinquants liés au crime organisé (Koppen et al., 2010). Cela dit, cette tendance des délinquants précoces à s'engager dans des trajectoires criminelles plus importantes est également notable pour ces formes spécifiques de délinquance. Bref, l'âge d'apparition de la délinquance figure parmi l'un des meilleurs prédicteurs des différents paramètres des trajectoires criminelles.

À l'écart des paramètres plus classiques des carrières criminelles, certains chercheurs se sont intéressés à un autre paramètre : celui de la réussite criminelle (ex. Tremblay et Morselli, 2000, McCarthy et Hagan, 2001; Morselli et Tremblay, 2004; Ouellet et Tremblay, 2014; Ouellet et Bouchard, 2017). La réussite criminelle concerne principalement les délinquants impliqués dans la délinquance lucrative et est constituée de plusieurs dimensions telles que : les revenus criminels, la capacité à éviter les contacts avec la justice, la perception

de la réussite criminelle, le prestige criminel, la réputation criminelle, le leadership criminel et la combativité guerrière (Morselli et Tremblay, 2004; Ouellet et Bouchard, 2017; Laferrière et Morselli, 2015; Petit, 2011; Charette; 2015; Tremblay et al. 2016). Tel que mentionné précédemment, des travaux ont montré que les délinquants qui amorcent leurs trajectoires criminelles plus tôt, s'engageront dans des trajectoires criminelles plus importantes (Loeber et Le Blanc, 1998). Nous proposons que la réussite criminelle, de par les différents éléments qui la définissent, concorde parfaitement à ce que peut constituer une carrière criminelle importante.

Les quelques travaux qui ont examiné l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle offrent des résultats divergents. Certains montrent que l'âge d'apparition de la délinquance ne permet pas de prédire la réussite criminelle (Ouellet et Tremblay, 2014; Morselli et al. 2006), d'autres soulignent plutôt que l'entrée tardive dans la délinquance améliore la réussite criminelle (Ouellet et Bouchard, 2017; Tremblay et al. 2016) alors qu'il a également été montré que la précocité criminelle peut s'avérer un atout à la réussite criminelle (Tremblay et al. 2016). Puisque l'âge d'apparition de la délinquance est considéré comme l'un des meilleurs prédicteurs de la carrière criminelle, mais que son effet sur la réussite criminelle semble peu compris, l'objectif de ce mémoire est donc d'investiguer avec davantage de détails cette question. Pour y parvenir, une attention précise aux deux concepts d'intérêts, l'âge d'apparition de la délinquance et la réussite criminelle, est requise.

Cette question de recherche sera examinée au travers de quatre chapitres. Le premier chapitre est constitué de la recension des écrits et est divisé en quatre parties. La première partie concerne la carrière criminelle et ses différents paramètres. La deuxième partie porte spécifiquement sur l'âge d'apparition de la délinquance. La troisième partie traite de la réussite criminelle alors que la quatrième section sert de problématique. Le deuxième chapitre concerne la méthodologie employée dans ce mémoire et couvrira : la source des données, les questionnaires utilisés, les données manquantes, l'opérationnalisation des variables et la stratégie analytique. Au troisième chapitre, les résultats seront abordés en fonction de chaque indicateur de la réussite criminelle. Enfin, les résultats seront discutés au quatrième chapitre.

# CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS

## PARTIE 1 : LES DIMENSIONS DE LA CARRIÈRE CRIMINELLE

Durant les années 1980 aux États-Unis, les taux d'incarcération et de criminalité ont connu des croissances importantes ce qui a eu pour effet d'alarmer la population et les autorités (Blumstein et Beck, 1999). Afin de trouver des solutions à cette situation, l'Institut National de Justice, en collaboration avec l'Académie Nationale des Sciences, a mis sur place un comité mené par le chercheur Alfred Blumstein et ses collaborateurs (1986). Précisément, cette équipe avait pour mandat de dresser un bilan des connaissances scientifiques sur les individus criminalisés ou plutôt sur les « carrières criminelles ». La carrière criminelle se définit par la « séquence longitudinale des crimes commis par un contrevenant » (Blumstein et al., 1986, p.12). Les auteurs proposent quatre dimensions qui déterminent la carrière criminelle et sur lesquelles il est possible d'intervenir : la participation, la fréquence, la sévérité et la durée de la carrière criminelle. Cette partie a pour objectif de dresser un bilan des connaissances sur ces dimensions.

D'abord, la *participation* permet de faire la distinction entre les individus qui commettent des délits en comparaison à ceux qui n'en commettent pas (Blumstein et al., 1986). Précisément, il s'agit de la proportion de la population qui a commis au moins un crime durant une période d'observation. Il existe certaines différences démographiques relatives aux taux de participation à la criminalité, notamment en ce qui a trait à l'âge et au genre. À ce propos, plusieurs travaux ont montré que les taux de délinquance sont plus élevés entre le début de l'adolescence et le début de l'âge adulte (Greenberg, 1977; Rowe et Tittle, 1977; Hirschi et Gottfredson, 1983; Steffensmeier et al. 1989; Moffit, 1993). Ce phénomène est communément désigné sous le nom de la « courbe âge-crime » (Moffit, 1993). Par exemple, dans leur recension des écrits, Blumstein et al. (1986) ont observé que près de la moitié des

individus qui ont été arrêtés au moins une fois au cours de leur vie, l'ont été avant l'âge de 18 ans. De plus, la prévalence de la délinquance est plus importante chez les hommes. Ainsi, au Canada en 2011, sur les 413 800 adultes inculpés d'un acte criminel, 79 % étaient des hommes (Brennan et Dauvergne, 2012). Tout bien considéré, c'est donc dire que les taux de délinquance sont plus importants chez les jeunes hommes. À titre indicatif, Wikstrom (1990) montre, à partir d'un échantillon de plus de 15 000 participants du Projet métropolitain de la Suède, que 31 % des hommes ont été arrêtés au moins une fois avant l'âge de 25 ans en comparaison à 6 % des femmes.

Ensuite, la fréquence des délits (couramment désignée par le *lambda* grec « λ ») correspond au nombre de délits commis par un individu sur une certaine période de temps. Selon Blumstein et al. (1986), cette dimension est la plus importante afin de comprendre le développement de la carrière criminelle et d'évaluer l'effet des interventions sur celle-ci. Dans sa recension des écrits, Spelman (1994) rapporte que : les « délinquants moyens » commettent en moyenne huit crimes par année, les délinquants ayant été incarcérés au moins une fois au cours de leur vie commettent entre 30 et 50 délits annuels et qu'une cohorte de délinquants nouvellement incarcérés rapporte entre 60 et 100 délits par année. Toutefois, l'auteur précise que la fréquence des délits varie considérablement d'une étude à l'autre vu les différentes façons de définir et d'opérationnaliser cette dimension. De plus, Spelman (1994) recense que la distribution de la fréquence des délits est fortement asymétrique, c'est-à-dire qu'une petite proportion des délinquants commet considérablement plus de délits que les autres délinquants. Blumstein et al. (1986) rapportent que la fréquence des délits est peu influencée par les facteurs démographiques tels que le sexe, l'âge et l'origine ethnique. En revanche, les auteurs notent que la précocité criminelle, la consommation quotidienne de drogues et l'absence d'un emploi légitime augmenteraient la fréquence des délits.

Puis, la dimension de la sévérité renvoie à deux sous-paramètres : la gravité des crimes commis et l'étendue des différents types de délits commis (Blumstein et al. 1986). Ces dimensions vont de pair puisqu'elles reposent sur la classification de différentes formes de

délits. D'abord, la sévérité désigne le degré de gravité des délits commis par des individus. Différentes échelles de mesure et index ont été utilisées en criminologie afin de classer les délits selon un ordre de gravité (ex. Wolfgang et al. 1985 ; Tolan et Thomas, 1995; Strauss et al. 1996; Piquero et Chung 2001; Wallace, 2009). Les critères de ces échelles reposent essentiellement sur : le dommage causé (Piquero et Chung 2001; Strauss et al. 1996), les sentences associées aux délits (Wallace, 2009) et la perception individuelle quant à la gravité des délits (Wolfgang et al. 1985). Concernant l'étendue des types de délits, ce paramètre permet de saisir à quel degré les délinquants diversifient, ou à l'inverse, spécialisent leurs activités criminelles. Ainsi, on parle de délinquants généralistes (ou versatiles) lorsque ceux-ci commettent plusieurs types de délits et de délinquants spécialistes lorsqu'ils commettent un nombre restreint de types de délits (Lussier, 2005). Cela dit, diverses études révèlent que les délinquants sont davantage des généralistes que des spécialistes, c'est-à-dire qu'ils commettent un éventail de délits différents au cours de leur carrière criminelle (Lussier, 2005; Lussier, Proulx, et Le Blanc, 2005; Mazerolle, Brame, Paternoster, Piquero, et Dean, 2000; aMcGloin, Sullivan, et Piquero, 2009). Toutefois, il a également été démontré que les délinquants connaissent des périodes de spécialisation au cours de leur carrière criminelle et que cette spécialisation serait davantage présente chez les délinquants plus âgés (McGloin et al., 2007). Enfin, les facteurs explicatifs de la gravité des délits commis et la diversification des activités criminelles demeurent peu connus (Farrington, 2007). Néanmoins, certaines études montrent que la précocité criminelle est associée à la perpétration de délits plus graves (Tolan et Thomas, 1995; Piquero et Chung, 2001) et à une plus grande diversification des activités criminelles (Tolan, 1987, Le Blanc et Fréchette, 1989; Mills et Noyes; 1984).

La dernière dimension, la durée de la carrière criminelle, est délimitée par l'âge d'apparition de la délinquance et l'âge à la fin de la carrière criminelle (Blumstein et al., 1986). Puisque l'âge d'apparition est une dimension centrale à ce mémoire, celle-ci sera abordée séparément et de façon exhaustive au prochain chapitre. À l'autre extrémité de la carrière criminelle figure l'âge au dernier délit ou l'abandon de la délinquance. Les résultats de l'Étude sur le développement de la délinquance de Cambridge (ÉDCC) montrent que l'âge moyen était

de 30 ans lors du dernier crime commis. Concernant la durée de la carrière criminelle, Piquero et al. (2004) estime, à partir de trois études importantes menées dans les années 1970 (Greenberg, 1975; Greene, 1977; Shinnar et 1975), qu'elle se situe entre 5 et 15 années. Piquero et al. (2004) ont quant à eux observé, à partir de l'âge entre la première arrestation et la dernière arrestation de plus 377 hommes de l'État de la Californie, que la durée moyenne de la carrière criminelle était de 17.5 années. Plus précisément, une forte majorité des délinquants avaient une carrière criminelle perdurant entre 15 et 20 ans. Selon l'ÉDCC, la durée de la carrière criminelle ; à partir des condamnations criminelles, était en moyenne de 9,8 années lorsque les participants ont été suivis jusqu'à l'âge de 56 ans. Toutefois, il importe de préciser qu'il est difficile de mesurer avec précision l'âge au dernier délit et par le fait même, la durée réelle de la carrière criminelle pour certaines raisons méthodologiques et conceptuelles. D'abord, peu d'enquêtes nous permettent d'examiner les trajectoires criminelles d'individus jusqu'à la fin de leur vie. De plus, les individus doivent maintenir leur désistement un certain temps avant que l'on puisse identifier un réel abandon de la délinquance, ce qui rend difficile de déterminer à quel âge un individu désiste réellement (Maruna, 2001). À cet effet, l'abandon de la délinquance n'est pas un évènement « soudain », mais plutôt, un processus où les individus vacillent entre la délinquance et la légitimité et est généralement marqué par un ralentissement de la cadence des délits (Maruna, 2001 ; Laub et Sampson; 2001, Piquero, 2004). Des travaux suggèrent que le processus de désistement criminel soit expliqué par : la maturation individuelle (Glueck et Glueck, 1974; Gottfredson et Hirschi, 1990), la restructuration des liens sociaux liés à certaines circonstances de vie (telles que le mariage ou le travail) (Sampson et Laub, 1995) et la reconstruction de l'identité (Maruna, 2001). Enfin, il importe de préciser que la carrière criminelle est généralement entrecoupée de périodes d'activités et d'inactivités criminelles (ce qui d'ailleurs rend laborieux l'opérationnalisation et la mesure de la réelle durée de la carrière criminelle). Des études ont montré que les périodes d'activités criminelles et d'inactivités criminelles sont influencées par des circonstances de vie telles que la fréquentation d'établissements scolaires, la cohabitation conjugale, les situations d'emploi, la consommation de substances psychoactives et les contacts avec la justice (Horney et al. 1995; Ouellet et Tremblay, 2012; Ouellet, 2018).

En somme, les carrières criminelles varient en fonction de l'âge d'apparition de la délinquance, de la fréquence des délits commis, de la sévérité des crimes, de la diversification ou de la spécialisation des activités criminelles, des périodes d'instabilité criminelle, de la durée de la carrière criminelle et de l'âge de l'abandon de la délinquance. Parmi ces différents paramètres, l'âge au premier délit figure parmi l'un des meilleurs prédicteurs du cours des carrières criminelles. La prochaine partie portera sur l'âge d'apparition de la délinquance.

## **PARTIE 2: L'ÂGE D'APPARITION DE LA DÉLINQUANCE**

La relation entre l'âge et le crime a suscité une attention particulière des chercheurs intéressés par la question criminelle. Des travaux précurseurs ont observé que la prévalence de la délinquance était à son sommet entre le début de l'adolescence et le début de l'âge adulte (Quételet, 1831; Greenberg, 1977; Rowe et Tittle, 1977; Steffensmeier et al. 1989; Moffit, 1993). De façon plus précise, plusieurs études ont examiné l'âge auquel apparaît la délinquance. Cette partie a pour objectif de recenser les connaissances sur l'âge d'apparition de la délinquance en fonction de : ses différents indicateurs, ses facteurs explicatifs, sa relation avec les différents paramètres de la carrière criminelle et enfin, sa relation avec certaines formes spécifiques de délinquance.

### **Les indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance**

Certaines considérations méthodologiques relativement à la façon de mesurer l'âge d'apparition de la délinquance méritent d'être abordées avant toute chose. De façon générale, les mesures de l'âge d'apparition de la délinquance se distinguent en fonction de la source des données, c'est-à-dire entre les données officielles et les données auto-rapportées de la délinquance. Les mesures officielles de l'âge d'apparition de la délinquance correspondent à l'âge lors de la première arrestation, condamnation ou incarcération d'un individu. Dans leur recension des écrits sur l'âge de l'apparition de la délinquance, Leblanc et Loeber (1998) notent que l'âge d'apparition officiel moyen de la délinquance (première condamnation) est relativement stable peu importe le pays examiné : 13,7 ans à Montréal (Le Blanc et Fréchette, 1989), 14,5 ans en Angleterre (Wadsworth, 1979), 14,9 ans au Danemark (Van Dusen et Mednick, 1984) et de 15 ans aux États-Unis (Snyder, 1988). En ce qui concerne les mesures auto-rapportées de l'âge d'apparition de la délinquance, celles-ci correspondent à l'âge auquel les délinquants admettent eux-mêmes avoir commis leur premier délit. D'ordinaire, lorsque l'âge est examiné de façon auto-rapportée, celui-ci est moindre que lorsqu'il est examiné de façon officielle. Par exemple, Le Blanc et Fréchette (1989) notent que l'âge au premier délit

moyen auto-rapporté est de 10,7 ans, alors que l'âge à la première condamnation est de 14,6 ans<sup>1</sup>. Cela dit, ces travaux suggèrent que la délinquance tend à apparaître entre la préadolescence et l'adolescence.

De plus, l'âge au premier délit a été examiné en fonction de la spécificité des types de délits commis (Leblanc et Fréchette, 1989; Leblanc et Loeber, 1998). D'ordinaire, l'âge augmente en fonction de la sévérité du type de délit commis. Par exemple, Leblanc et Loeber (1998) notent que l'âge moyen au premier délit de vandalisme est de 12 ans alors que l'âge moyen au premier délit sexuel (relation sexuelle forcée) est de 13,5 ans. Cette gradation de l'âge au premier délit en fonction de la sévérité des délits est également observable pour les délits lucratifs. À titre indicatif, Leblanc et Loeber (1998) montrent que l'âge au premier délit est de 11 ans pour un vol de 10 dollars et moins, 12 ans pour avoir volé un membre de sa famille, 13 ans pour un vol se situant entre 10 et 100 dollars, 14 ans pour un vol de plus de 100 dollars, 14 ans pour un vol de voiture et de 14.5 ans pour la vente de drogues. En somme, l'âge au premier délit peut être mesuré de façon officielle, de façon auto-rapportée et relativement à un type spécifique de délit.

### **Les facteurs explicatifs de l'âge d'apparition de la délinquance**

Tel qu'il sera abordé subséquemment, plusieurs travaux ont examiné l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la carrière criminelle. En revanche, moins d'études se sont intéressées aux facteurs qui expliquent un apparition plus tôt ou plus tard de la délinquance. (Farrington et al., 1990; p.298). Quelques travaux permettent néanmoins d'identifier certains facteurs. L'étude de Farrington et Hawkins (1991), menée à partir des données de l'Étude du développement de la délinquance de Cambridge, a toutefois été en mesure d'identifier plusieurs facteurs explicatifs de l'apparition précoce (entre 10 et 13 ans) en comparaison à l'apparition tardive de la délinquance (entre 14 et 20 ans). À ce propos, les auteurs montrent

---

<sup>1</sup> L'âge à la première condamnation est différent de celui rapporté précédemment par Leblanc et Fréchette (1989). La période fenêtre utilisée dans la première mesure a été ajustée afin d'être comparable aux études (voir Leblanc et Loeber, 1998, p. 132-133)

que l'apparition précoce de la délinquance est expliquée par : le peu d'activités de loisirs partagées avec le père, un faible revenu familial, les troubles de comportements, une attitude autoritaire des parents, de faibles compétences parentales, l'impulsivité et une faible intelligence verbale.

De leur côté, Moffit et Caspi (2001) se sont intéressés aux facteurs de risques associés à l'apparition de la délinquance durant l'enfance en comparaison à l'apparition de la délinquance durant l'adolescence. Les analyses ont été menées à partir d'une étude longitudinale effectuée en Nouvelle-Zélande comprenant 1037 participants. Les résultats montrent que les individus à risque de s'initier à la délinquance durant l'enfance étaient ceux qui avaient un encadrement parental déficitaire, des troubles neurocognitifs, des troubles de tempérament et de comportements. En revanche, les participants qui se sont initiés à la délinquance durant l'adolescence ne présentaient pas ces facteurs de risques durant l'enfance.

À partir de l'étude longitudinale de Montréal, Tremblay et al. (1994) ont montré que l'apparition précoce de la délinquance était expliquée par certains traits de personnalité, principalement par un haut niveau d'impulsivité. Leurs résultats suggèrent également que l'apparition précoce de la délinquance soit expliquée par un faible niveau d'anxiété et un faible niveau de dépendance-récompense (*reward dependance*). Également à partir de l'étude longitudinale de Montréal, Lacourse et al. (2006) se sont intéressés aux facteurs qui permettent de prédire l'affiliation précoce auprès de pairs délinquants. Les résultats montrent que les individus étant plus à risques de s'affilier précocement auprès de pairs délinquants étaient hyperactifs, éprouvaient peu de peur et présentaient peu de comportements prosociaux.

Patterson et al. (1998) ont quant à eux ont montré, à partir d'une étude longitudinale menée en Oregon, que l'apparition précoce de la délinquance auprès de participants garçons était expliquée par le nombre de transitions familiales, des parents abusifs et la présence de pairs délinquants. À partir de la même enquête, mais cette fois auprès de filles uniquement, Leve et Chamberlain (1998) ont montré que l'apparition précoce de la délinquance était expliquée par le nombre de transitions familiales et la présence de parents criminalisés.

Enfin, Kaplow et al. (2002) se sont intéressés à la consommation précoce de substances psychoactives à partir d'une étude longitudinale menée aux États-Unis composée de 295 participants. Les résultats de leur étude ont permis d'identifier divers facteurs de risques liés à la consommation précoce de substances psychoactives tels que : le fait d'être un garçon, avoir des parents qui ont des problèmes de consommation, avoir des parents qui ont une faible capacité de raisonnement verbal, la présence de problèmes de raisonnement et des difficultés en résolution de problèmes sociaux. <sup>2</sup>

### **L'âge d'apparition de la délinquance et les paramètres de la carrière criminelle**

Plusieurs travaux ont mis en relation l'âge au premier délit avec les différents paramètres de la carrière criminelle tels que la fréquence des délits, la gravité des délits, la diversification criminelle et la durée de la carrière criminelle. D'abord, des travaux ont montré que les contrevenants qui s'initient plus tôt à la délinquance commettront un nombre plus élevé de délits (Fréchette et Leblanc, 1979; Loeber, 1982; Cohen, 1986; Wikstrom, 1987; Tolan et al. 2000; Farrington, 2003; Farrington et al. 2006) au cours de leur carrière criminelle. Par exemple, l'ÉCCD (Farrington et al. 2006) a montré que les délinquants qui commettent leurs premiers délits entre 10 et 13 ans commettent en moyenne 9 délits officiels et ceux qui ont initié leur carrière criminelle entre 14 et 16 ans commettent en moyenne 6 délits officiels. En revanche, les délinquants ayant commis leur premier délit entre 17 et 20 ans, 21 et 30, 31 et 50 ans ont commis respectivement en moyenne 2,6, 2,0 et 1,9 délits. De plus, Cohen (1986) a observé que l'âge d'apparition précoce avait un effet sur la fréquence annuelle des délits commis (et non pas seulement sur l'ensemble de la carrière criminelle), suggérant ainsi que cette relation n'est pas seulement le reflet d'une plus longue période de délinquance.

Certains chercheurs se sont également intéressés à la sévérité des délits commis au cours de la carrière criminelle en fonction de l'âge d'apparition de la délinquance. D'abord Tolan et Thomas (1995), à l'aide d'une enquête longitudinale américaine (National Youth

---

<sup>2</sup> D'autres travaux se sont également intéressés aux facteurs de risques liés à certaines trajectoires développementales marquées par une apparition plus précoce ou plus tardive de la délinquance (ex. Moffit, 1993). Ces trajectoires sont discutées plus bas dans la section « âge d'apparition de la délinquance et théories criminologiques ».

Study), ont examiné cette question avec une échelle de neuf délits considérés comme étant graves (ex. voies de fait, vols qualifiés, etc.). Leurs analyses indiquent que les délinquants qui débutent leur carrière criminelle précocement (12 ans et moins), commettront davantage de délits graves que ceux qui s'initient plus tard (13 ans et plus). Puis, à partir d'un projet périnatal de la ville de Philadelphie et des dossiers criminels du service de police de la ville de Philadelphie, Piquero et Chung (2001) ont montré qu'une apparition précoce de la délinquance, c'est-à-dire avant l'âge de 14 ans, était associée à la perpétration de délits plus graves. Toutefois, cette relation était seulement présente chez les participants masculins. La sévérité des délits a été mesurée par un indice de sévérité, lequel reposait sur le niveau de « dommage social » causé (ex. le degré de blessures, l'utilisation d'armes, etc. Voir. p.195).

Puis, des travaux ont examiné la diversification des activités criminelles en fonction de l'âge au premier délit (Tolan, 1987; Mills et Noyes, 1984; Tracy, Wolfgang et Figlio, 1990; Piquero et al. 1999). À partir d'un échantillon d'adolescents masculins âgés entre 15 et 18 ans du Tennessee, Tolan (1987) a examiné le nombre de types de délits distincts commis sur une période d'une année en fonctions de deux groupes : les délinquants âgés de 12 ans et moins à leur premier délit et les délinquants ayant 13 ans et plus lors de leur premier délit. Les résultats montrent que les délinquants qui commencent leur carrière criminelle plus tôt diversifient davantage leurs activités criminelles (3,2 types de délits différents) en comparaison aux délinquants qui débutaient leur carrière criminelle plus tard (2,3 types de délits différents). De façon connexe, Mills et Noyes (1984) ont remarqué, à partir d'un échantillon de plus de 2000 étudiants du Maryland, que l'âge à la première consommation de drogues était associé à une plus grande variété de drogues consommées. De leur côté, Piquero et al. (1999), en réanalysant les données de l'étude de Philadelphie conduite par Tracy, Wolfgang et Figlio (1990), ont montré une association négative entre l'âge au premier délit et la diversification criminelle. Toutefois, cette relation est disparue lorsque les auteurs ont contrôlé l'âge des délinquants, suggérant ainsi que ceux-ci tendent à se spécialiser avec l'avancement de l'âge.

Enfin, certaines études soulignent que les délinquants qui s'initient plus tôt à la délinquance connaîtront une carrière criminelle d'une plus longue durée (Nagin et Farrington,

1992a; Le Blanc et Fréchette,1989; Farrington et Hawkins; 1991; Farrington et West; 1990; Farrington, 2006). Par exemple, l'ÉCCD (Farrington,2006) montre que les délinquants ayant débuté leur carrière criminelle entre 10 et 13 ans ainsi que ceux ayant débuté entre 14 et 16 ans avaient une carrière criminelle moyenne respective de 12,8 ans et 13 ans. En revanche, les groupes de délinquants qui ont commis leur premier délit entre 17 et 20 ans, entre 21 et 30 ans et entre 51 et 50 ans avaient respectivement une carrière criminelle d'une durée de : 6,4 ans, 3,8 ans et 2,8 ans. Nagin et Farrington (1992a) mettent en évidence la valeur prédictive de l'apparition précoce de la délinquance sur la persistance criminelle. Précisément, les auteurs proposent à partir de modèles d'analyses complexes (voir p.506-508) que cette relation est le reflet de différences individuelles stables qui s'établissent tôt au cours de la vie. En résumé, ces études ont montré qu'une apparition précoce de la carrière criminelle est associée à une fréquence plus élevée de délits plus graves, une plus grande diversité de types de délits et une durée plus longue de la carrière criminelle.

### **L'âge d'apparition de la délinquance et formes spécifiques de délinquances**

Jusqu'à présent, les études recensées ont examiné la question de l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sans porter attention aux types de trajectoires criminelles. En revanche, certains travaux se sont intéressés à l'âge d'apparition de la délinquance en fonction de certaines formes spécifiques de délinquance, c'est-à-dire auprès de délinquants sexuels, de délinquants violents, de délinquants en col blanc et de délinquants liés au crime organisé. D'abord, Prentky et Knight (1993) ont examiné l'âge au premier délit sexuel auprès de 131 agresseurs sexuels (de femmes et d'enfants) provenant du Centre de traitements pour personnes sexuellement dangereuses du Massachusetts. Les auteurs ont séparé l'échantillon en trois groupes selon l'âge au premier délit sexuel : avant l'âge de 15 ans, entre 15 et 18 ans et 18 ans et plus. Les auteurs n'ont observé que très peu de différence significative relative aux comportements criminels et aux déviances sexuelles des délinquants<sup>4</sup>. Néanmoins, les délinquants précoces présentaient davantage de délits de pornographie une fois à l'âge adulte.

---

<sup>4</sup> Les auteurs précisent que le peu de différences entre ces groupes est attribuable au haut niveau de pathologies sexuelles des trois différents groupes.

De leurs côtés, Knight, Ronis et Zakireh (2009) montrent quant à eux une différence des déviances sexuelles en fonction de l'âge au premier crime sexuel à partir de délinquants sexuels provenant de centres de traitements et de prisons américaines. À cet effet, les participants qui ont commis leur premier délit sexuel durant l'adolescence, en comparaison aux participants ayant commis leur premier délit sexuel à l'âge adulte, présentent davantage de troubles de paraphilies sexuelles (ex. exhibitionnisme, voyeurisme). Cale et Lussier (2011), ont examiné l'âge d'apparition de plus de 200 individus incarcérés au Québec ayant commis des agressions sexuelles envers des femmes. Leurs analyses montrent qu'une apparition précoce de la délinquance sexuelle était associée à davantage d'efforts d'accouplements (*mating effort*) et également davantage de pulsions sexuelles (*sexual drive*) et une fréquence annuelle plus élevée de délits sexuels. Enfin, l'étude de Mathesius (2012; voir également Mathesius et Lussier, 2012; 2014), à partir des mêmes données de l'étude précédente a examiné la capacité des délinquants sexuels à éviter leurs premiers contacts avec la justice (la différence entre l'âge au premier délit auto-rapporté et l'âge au premier délit officiel). Les analyses montrent, entre autres, que les délinquants qui commettent leur premier délit sexuel plus tôt ont une meilleure capacité à éviter les premiers contacts avec la justice.

De plus, l'âge d'apparition de la délinquance a été examiné auprès de délinquants violents. À partir d'un échantillon de 1 725 participants, Elliot (1994) s'est intéressé aux délits violents considérés comme étant « sévères », tels que des voies de faits graves, des vols qualifiés, etc. Les auteurs ont examiné les probabilités de commettre des délits violents sévères une fois à l'âge adulte auprès de trois groupes déterminés en fonction de leur âge au premier délit violent, c'est-à-dire : 1) avant 11 ans, 2) entre 11 et 12 ans et 3) entre 13 et 17 ans. Leurs analyses montrent que les probabilités étaient d'environ 45% pour le premier groupe, d'environ 25% pour le deuxième et « très faibles »<sup>5</sup> pour le troisième (p.14). Certains travaux ont également examiné l'effet de la présence de comportements violents à un certain âge (en comparaison à l'absence de comportements violents) à partir d'un échantillon de délinquants et de non-délinquants (voir Farrington, 1991). Dans sa recension des écrits,

---

<sup>5</sup> Les auteurs n'ont pas rapporté le pourcentage en nombre.

Farrington (1991) montre que la présence de comportements agressifs durant l'enfance permet de prédire la présence de comportements violents, mais également de comportements délinquants généraux une fois à l'âge adulte. Par exemple, l'auteur recense que la continuité des comportements violents entre l'enfance et l'âge adulte a été établie à partir d'un échantillon de Londres (Farrington, 1978), new-yorkais (Huesmann et al. 1984) et finlandais (Pulkien, 1983). De plus, la relation entre la présence de comportements violents à l'enfance et la délinquance à l'âge adulte a été montrée à partir d'échantillons de l'État du Wisconsin (Feldhusen, Aversano et Thurston, 1976), de l'État de New York (Huesman et al. 1984), de la ville de Chicago (Ensminger, Kellman et Rubin, 1983) et américaine (Roff et Wirt, 1985). Toutefois, ces travaux ne permettent pas de différencier les délinquants qui se sont initiés plus tôt ou plus tard, mais simplement les délinquants qui ont commis un délit violent à un certain âge en comparaison à ceux qui n'en ont pas commis. Il importe ainsi de rester prudent quant à l'interprétation de ces résultats.

D'un autre côté, certaines études ont examiné l'âge au premier délit auprès de contrevenants en col blancs (Weisburd et Warning, 2001; Piquero et al. 2009; Van Onna et al., 2014). D'abord, Weisburd et Warning (2001), à partir d'un échantillon américain, ont observé que les criminels en col blancs commettent leurs premiers délits plus tard (en moyenne 35 ans), se désistaient plus tard, ont une carrière criminelle passablement longue et commettent peu de délits en comparaison au délinquant ordinaire. Puis, Van Onna et al. (2014) ont identifié quatre groupes de trajectoires criminelles à partir d'un échantillon de délinquants en col blanc néerlandais : les criminels en col blancs stéréotypés (39%), les délinquants débutant à l'âge adulte (39%), les délinquants adultes persistants (18%) et les délinquants stéréotypés (4%). Les deux premiers groupes sont marqués par une apparition à l'âge adulte de la délinquance (en moyenne respectivement 43 et 26 ans) et leur premier délit de fraude (en moyenne 46 et 31 ans). En revanche, les deux autres groupes ont débuté leur carrière criminelle beaucoup plus tôt (en moyenne 19 et 15 ans), ont commis leur première fraude plus tôt (en moyenne 27 et 22 ans) et ont commis davantage de délits de fraudes et de délits en général. En bref, ces travaux montrent que les délinquants en col blancs débutent leur carrière criminelle plus tard

comparativement à ce que tendent à suggérer les travaux en criminologie, mais que les criminels en col blancs qui débutent leur carrière criminelle plus tôt commettront davantage de délits et persisteront plus longtemps.

Bien que plus rares, certains travaux se sont intéressés à l'âge d'apparition de la délinquance de délinquants liés au crime organisé. À cet effet, Koppen et al. (2010), ont examiné les trajectoires criminelles de 854 contrevenants liés au crime organisé à partir d'enquêtes policières et d'archives judiciaires néerlandaises. Quatre groupes de trajectoires criminelles ont été identifiés en fonction de la distribution des variables suivantes : l'âge au premier contact avec la justice, l'âge lors du premier délit lié au crime organisé, le nombre d'années entre le premier contact avec la justice et le premier délit lié au crime organisé et enfin, le nombre de contacts avec la justice avant le premier crime lié au crime organisé. Les quatre groupes identifiés sont : *les délinquants précoces* (11%), *les délinquants persistants* (30%), *les délinquants s'initiant à l'âge adulte* (40%) et *les délinquants à leur premier crime* (19%). Les délinquants précoces ont leur premier contact avec la justice plus tôt ( $\bar{x}$ =15ans), commettent leur premier crime lié au crime organisé plus tôt ( $\bar{x}$ =33ans) et ont eu le plus de contacts avec la justice. Puis, *les délinquants persistants* s'initient à la délinquance vers la fin l'adolescence ou au tout début de l'âge adulte ( $\bar{x}$  = 19 ans), s'initient au crime organisé durant la trentaine ( $\bar{x}$  = 36 ans) et ont une carrière criminelle d'une longue durée (17 ans). Les *délinquants s'initiant à l'âge adulte* ont leur premier contact avec la justice à l'âge adulte ( $\bar{x}$  = 29 ans) et commettent leur premier délit lié au crime organisé ( $\bar{x}$  = 42 ans) plus tard que les autres groupes. Enfin, *les délinquants à leur premier crime* sont ceux dont le premier délit est lié au crime organisé et ont débuté leur carrière criminelle plus tard ( $\bar{x}$  = 37 ans). En somme, ces résultats montrent que les délinquants liés aux crimes organisés qui s'initient plus tôt commettent plus de délits liés aux crimes organisés et persistent plus longtemps au sein de cette délinquance. Les auteurs soulignent que l'identification des deux dernières trajectoires est importante puisqu'elle montre que la majorité (59%) des délinquants ont débuté leur carrière criminelle à partir de l'âge adulte, ce qui contraste avec des travaux classiques qui suggèrent que la délinquance adulte nécessite indubitablement la présence de délinquance

juvénile (ex. Robins, 1978; Moffit, 1993; Moffit et al. 2001; cite dans Koppen et al. 2010). Enfin, cette étude avait également pour objectif d'examiner s'il existe une relation entre d'une part, les différentes trajectoires criminelles et d'autre part, les différents rôles (leader, coordinateur, suspect de niveau inférieur et autres) et types d'activités (trafic de drogues, fraude organisée et autres) liés au crime organisé. Cela dit, aucune relation n'a été trouvée entre les différents groupes de trajectoires criminelles et les différents rôles et activités criminelles.

Finalement, à partir d'entretiens semi-structurés menés auprès de 16 détenus néerlandais, Van Koppen et De Poot (2013) ont tenté de comprendre comment certains individus s'initient à leurs premières activités criminelles liées au crime organisé. Les chercheurs ont observé certaines différences relatives aux opportunités criminelles entre les délinquants qui se sont initiés à la délinquance avant l'âge adulte en comparaison aux délinquants qui ont débuté leur trajectoire criminelle à partir de l'âge adulte. À cet effet, les délinquants qui ont débuté leur carrière criminelle à l'âge adulte se sont engagés dans des activités criminelles liées au crime organisé par l'entremise de leurs contacts et de leurs compétences professionnelles (légitimes). En revanche, les délinquants ayant débuté leur carrière criminelle avant l'âge adulte se sont engagés dans des activités criminelles en lien au crime organisé au moyen de leurs contacts criminels et de leur savoir-faire criminel. Les auteurs soulignent également une distinction quant à l'intention ou la planification des activités criminelles liées au crime organisé. Alors que les délinquants précoces se sont intentionnellement engagés dans ces activités criminelles, les délinquants avec une apparition plus tardive de la délinquance n'avaient pas initialement planifié participer à ces activités.

En résumé, les délinquants sexuels, les délinquants violents, les délinquants en col blancs et les délinquants liés au crime organisé qui s'initient plus tôt à la délinquance semblent s'engager dans des trajectoires criminelles plus importantes. Ce constat semble d'autant plus vrai lorsqu'on tient compte du type de premier délit commis.

## **Théories et l'âge d'apparition de la délinquance**

Bien que l'âge d'apparition figure parmi les meilleurs prédicateurs du cours des carrières criminelles, cette relation demeure peu comprise d'un point de vue théorique, tel que le précisent Piquero, Farrington et Blumstein (2003) : *the conceptual interpretation linking early onset to other dimensions of criminal careers has not been fully resolved* » (p.387; voir également Nagin et Farrington 1992a à ce sujet). Néanmoins, certains travaux ont proposé des théories afin d'expliquer la relation qui lie l'âge d'apparition aux autres paramètres de la carrière criminelle. D'abord, les auteurs Hirschi et Gottfredson (1983), proposent qu'un seul construit théorique serait en mesure d'expliquer la délinquance et ses différentes caractéristiques : le manque de contrôle de soi (Gottfredson et Hirschi, 1990). Le manque de contrôle de soi renvoie aux différences individuelles stables liées à la propension à commettre des délits. Le manque de contrôle de soi serait le résultat d'un encadrement parental déficitaire où les parents n'auraient pas été en mesure d'apprendre à leurs enfants « à se contrôler ». Cela dit, selon cette théorie, l'âge d'apparition de la délinquance ne serait qu'une des manifestations de la propension criminelle ou du manque de contrôle de soi : une apparition plus tôt de la délinquance représente un haut degré de propension criminelle et vice versa. De son côté, Moffit (1993;2015) propose une théorie taxonomique qui distingue deux types de délinquances : la délinquance limitée à l'adolescence et la délinquance persistance. Les trajectoires criminelles persistantes, marquées par une apparition précoce de la délinquance, seraient expliquées par l'interaction entre des déficits neuropsychologiques (ou des facteurs de risques liés l'enfance) et un environnement social à risques. Il importe de préciser que selon la théorie de Moffit (voir 2015), les facteurs de risques liés à l'enfance seraient la « force principale » qui guiderait cette interaction entre l'enfant et son environnement. Les problèmes neuropsychologiques, qu'ils soient hérités ou acquis, s'exprimeraient par des déficits cognitifs, des difficultés de tempérament et l'hyperactivité. À ce propos, l'Étude Multidisciplinaire de la Santé et du Développement de Dunedin a montré que les délinquants appartenant au groupe des délinquants persistants présentaient des

anormalités neurologiques, un développement de la motricité retardé, de faibles capacités intellectuelles, de faibles scores à des tests neuropsychologiques de la mémoire, de l'hyperactivité et rythme cardiaque lent (voir Moffit et al. 2001). En ce qui concerne l'environnement social à risque, celui-ci correspondrait à un encadrement parental déficitaire, des liens familiaux perturbés et la pauvreté. Cela dit, l'enquête menée à Dunedin a montré que la trajectoire de délinquance limitée à l'adolescence était prédite par : des parents monoparentaux adolescents, des troubles de santé mentale chez les mères et des mères étant trop sévères ou négligentes, une discipline inconstante, des conflits familiaux, plusieurs déplacements familiaux, un faible statut socioéconomique de la famille et le rejet des pairs à l'école (Moffit et al. 2001). Moffit (2015) précise également que l'environnement social à risque s'étend au-delà de la famille et peut également comprendre des relations difficiles avec d'autres personnes telles que les enseignants.

Ainsi, l'interaction entre les facteurs individuels et environnementaux minerait la possibilité pour ces individus d'acquérir des compétences prosociales et favorisait l'engagement dans la délinquance. Moffit (1993;2015) propose également qu'à travers les années, une personnalité antisociale se développerait graduellement chez ces délinquants. Moffit et al. (2002) ont montré à cet effet qu'une fois à l'âge adulte, la personnalité des délinquants persistants était marquée par davantage d'émotions négatives (plus réactifs au stress, aliénés et agressifs) et moins d'agréabilité (moins de proximité sociale et davantage insensibles). Ces individus s'engageront ainsi dans une délinquance persistante et qui s'exprimera, une fois adulte, dans plusieurs sphères de leur vie (activités criminelles, difficultés professionnelles, difficultés amoureuses et familiales).

En contrepartie, la délinquance limitée à l'adolescence, marquée par une apparition plus tardive de la délinquance, s'expliquerait par l'écart de maturité que vivent les adolescents durant la puberté. Les adolescents vivraient certains inconforts psychologiques puisque d'un côté ils connaissent une certaine maturité biologique, mais d'un autre côté ils n'ont pas accès aux privilèges d'adultes et sont toujours dans un état de dépendance, notamment vis-à-vis leurs parents. Durant cet écart de maturité, la délinquance leur permettrait de réclamer leur

indépendance et une certaine autonomie vis-à-vis leurs parents. Précisément, cette indépendance et ce statut de maturité s'acquerraient par l'imitation de pairs délinquants, notamment les délinquants persistants. Cette délinquance serait uniquement limitée à la période de l'adolescence et les comportements antisociaux s'estomperaient une fois à l'âge adulte où les individus arrivent à s'engager dans de réels rôles d'adultes prosociaux. Certains travaux ont montré, en continuité avec cette taxonomie, que les adolescents avaient tendance à vivre des stress psychologiques élevés durant l'adolescence (Aguilar et al. 2000; cité dans Moffit, 2015), que l'écart de maturité chez les adolescents augmentait les risques de délinquance (Zebrowitz, 1998; Galambos et al. 2003; cité dans Moffit, 2015). Certaines études ont montré que des jeunes adolescents « ordinaires » avaient tendance à admirer davantage leurs pairs agressifs plutôt que les autres « bons » étudiants (Bukowski, Sippola, et Newcomb, 2000; Luthar et McMahon, 1996; Rodkin, et al. 2000; cités dans Moffit, 2015). Capsi et al. 1993 ont également montré qu'une hausse de la conscience des pairs délinquants précédait et prédisait l'apparition de la délinquance. De plus, Moffit (2015) note l'existence d'un troisième groupe de trajectoire criminelle, lequel serait beaucoup moins prévalent. Il s'agit d'individus pour qui l'enfance serait maquée par un période d'agressivité alors que durant l'adolescence, la délinquance serait au plus modéré. Ces délinquants présenteraient davantage de troubles de santé mentale et seraient davantage isolés socialement (voir Moffit, 2015). Enfin, bien que certains auteurs proposent (Eggleston et Laub, 2002; Farrington, et Wilson, 1986; cité dans Moffit; 2015), que la délinquance apparaisse durant l'âge adulte chez certains délinquants, Moffit (2015) propose de rester prudent relativement à cette conclusion. Il s'agirait plutôt, selon l'auteure, d'un certain biais méthodologique puisque ces études utiliseraient des données officielles de l'âge d'apparition de la délinquance.

De leur côté Thornberry et Khron (2005), ont élaboré la théorie interactionnelle laquelle propose également diverses explications relativement à l'âge d'apparition de la délinquance. Trois principes guident cette théorie et l'explication de la délinquance : les influences des parcours de vie, la causalité bidirectionnelle et la proportionnalité des causes et des effets. D'abord, selon la perspective des parcours de vie, la délinquance aurait des

causes différentes selon les différents stades de la vie (enfance, adolescence et âge adulte). La délinquance s'expliquerait, entre autres, selon le succès ou les échecs rencontrés à chaque stade développemental de façon à ce que chaque comportement ou stade précédent influencerait les comportements antisociaux et les stades futurs. Ensuite, le principe de causalité bidirectionnelle propose que la délinquance et ses causes interagissent dans un cycle de renforcement mutuel. Thornberry et Khron (2005) proposent l'exemple de l'association aux pairs délinquants : s'il est probable que l'association aux pairs délinquants augmente la délinquance, il est également probable que la délinquance isole les individus dans des réseaux sociaux délinquants. Enfin, le dernier principe la proportionnalité des causes et des effets stipule que les probabilités et la sévérité de la délinquance varient en fonction de l'ampleur de la force des facteurs causaux. La force des facteurs causaux est quant à elle déterminée par : l'intensité des variables causales, le nombre de facteurs causaux dans l'environnement d'un individu, l'accumulation de ces causes et la présence ou l'absence de facteurs de protection.

La théorie propose certaines explications qui sont propres à l'âge d'apparition de la délinquance et s'appuie sur ces trois principes. Tel qu'abordé précédemment, cette théorie propose que, selon l'âge d'apparition de comportements antisociaux et de la délinquance, certains facteurs explicatifs soient plus importants. Durant les premières années de la vie (l'âge préscolaire), les facteurs importants seraient : les déficits neuropsychologiques (l'impulsivité, la présence d'émotions négatives, la difficulté de régulation émotionnelle, etc.), les déficits parentaux (faible surveillance, de faibles liens affectifs, discipline incohérente, etc.) et la présence d'adversité structurelle (pauvreté, chômage, quartier défavorisé, etc.). En revanche, pour les individus qui s'initient plus tard à la délinquance (après l'âge préscolaire), les facteurs liés aux déficits neuropsychologiques seraient moins importants afin d'expliquer l'apparition de la délinquance. À cet effet Thornberry et Khron (2005, p.191-192) mentionnent: « Given the biological and neuropsychological underpinning of temperament and likelihood that temperamental qualities will be expressed at very young ages, however, individual temperamental qualities are less likely to be a major cause of antisocial behavior that starts during childhood ». Lorsque la délinquance débute plus tard, c'est-à-dire après l'âge

préscolaire, celle-ci s'expliquerait par des facteurs liés à l'environnement social. À ce propos, durant l'enfance entre l'âge 6 et 12 ans, l'apparition de la délinquance s'expliquerait par l'interaction d'un environnement familial et d'un quartier marqué par la pauvreté et la désorganisation. L'effet lié aux caractéristiques de la famille serait particulièrement important puisque durant cette période, les enfants qui manquent d'autonomie sont davantage dépendants à l'environnement familial. Durant l'adolescence, l'apparition de la délinquance s'expliquerait par l'influence des pairs délinquants et le milieu scolaire. Afin de réclamer leur autonomie et leur indépendance, les adolescents s'associent et commettent des délits en groupe. Cette apparition de la délinquance serait facilitée puisque les adolescents sont moins en contact avec les figures d'autorité, mais également puisque la culture des pairs encourage les comportements antisociaux. Finalement, Thornberry et Khron (2005) proposent certaines explications relativement à l'apparition de l'âge durant l'âge adulte. Ces délinquants seraient marqués par certains déficits, notamment de faibles capacités intellectuelles et des lacunes académiques, rendant plus difficile de construire leur capital social. Par contre, ces délinquants seraient supportés par un environnement familial et scolaire, ce qui explique pourquoi la délinquance ne serait pas apparue plus jeune. Néanmoins, une fois à l'âge adulte, lorsqu'ils quittent leur environnement protecteur, leurs habiletés et leur capital social plus limités les rendraient plus vulnérables à l'influence de pairs délinquants.

Thornberry et Khron (2005) proposent également certaines interprétations théoriques qui expliquent spécifiquement la relation entre les différentes périodes d'apparition de la délinquance et le déroulement futur de la délinquance. Pour ceux qui s'initient à un très jeune âge aux comportements antisociaux, la continuité de la délinquance s'expliquerait par deux processus. D'une part, une certaine stabilité marquerait cette délinquance puisque les facteurs qui sont associés à l'apparition très tôt de la délinquance seraient plus sévères, il est attendu que ceux-ci soient plus durables à travers le temps. Par exemple, les situations d'adversités structurelles et les difficultés familiales de ces jeunes seraient si importantes qu'il est peu probable que ces jeunes puissent « s'évader » de ces situations. De la même façon, les déficits neuropsychologiques de ces jeunes seraient assez stables et augmenteraient ainsi les chances

de continuer dans la délinquance. Le deuxième processus en cause correspond aux conséquences qu'entraînent les comportements antisociaux en bas âge. Ces comportements antisociaux attireraient des comportements coercitifs de la part des parents et éloigneraient les pairs prosociaux favorisant ainsi la continuité des comportements délinquants. Puis, concernant les délinquants qui s'initient à la délinquance durant l'adolescence, leurs trajectoires criminelles seraient relativement courtes. En revanche, les auteurs proposent que certains continueront tout de même et ce en raison des conséquences de leurs comportements délictuels, c'est-à-dire de leurs associations plus solides à un réseau de délinquants. Enfin, concernant l'apparition tardive de la délinquance (à l'âge adulte), sa continuité s'expliquerait par la difficulté des délinquants à acquérir des relations et un travail stable et significatif. Ces problèmes seraient également exacerbés par des problèmes de consommation.

Certaines théories développementales de la délinquance se sont également intéressées à l'âge d'apparition de la délinquance. À ce propos, Le Blanc (voir Le Blanc, 1997; 2006; 2009) s'est intéressé au développement des comportements antisociaux à travers le cours de la vie. Le Blanc (1997) propose d'abord la théorie de l'autorégulation de la conduite déviante afin d'expliquer le phénomène de la délinquance. Selon cette théorie, le développement de la délinquance et ses changements s'expliqueraient par quatre mécanismes : l'attachement à la société (famille, école, pairs, emploi, mariage, etc.), le contrôle de soi (égocentrisme et allocentrisme), les contraintes sociales externes (de l'entourage) ou internes (croyances) et l'apprentissage social (*modeling*). Plus particulièrement, Le Blanc (1997) propose que ces mécanismes interagissent entre eux et la délinquance et s'expriment différemment en fonction des différents stades de la vie.

Le Blanc a par la suite intégré à sa théorie des notions du paradigme de l'ordre et du chaos (2009). Ce paradigme fort complexe propose, entre autres, que les phénomènes sociaux semblent souvent se trouver dans un état de chaos qui s'exprime par le désordre, l'incertitude, la non-linéarité et la difficulté d'émettre des prédictions (Le Blanc, 2009). Néanmoins, certains principes permettent d'éclaircir et de mieux comprendre le chaos qui caractérise certains

phénomènes. D'entrée de jeux, Le Blanc (2009) propose que le développement de la délinquance change et se complexifie à travers le temps, et telle que l'étendue des types de délits, varie en fonction des périodes de la vie. Par exemple, Le Blanc a montré que l'apparition de certains types de délits est liée aux différents stades de la vie (Le Blanc et Fréchette, 1989). Leblanc et Fréchette (1989) montrent qu'entre huit et dix ans (l'enfance), la délinquance s'exprime sous la forme de menus larcins, qu'entre 10 et 12 ans (la préadolescente) elle s'exprime par le vol à l'étalage et le vandalisme, à partir de 13 (l'adolescence) ans elle s'exprime par le vol simple, les désordres publics, le vol avec effraction et le vol sur une personne, qu'à 15 ans (l'adolescence) elle se manifeste par la vente de substances psychoactives, le vol de véhicules à moteur, le vol grave et les voies de fait et qu'à l'âge adulte, la délinquance se manifeste par des formes plus astucieuses ou plus violentes d'agir délictueux. En outre, Le Blanc (2009) propose que le développement de la délinquance soit très sensible à sa condition initiale, que le développement de la délinquance demeure incertain et enfin, que la délinquance se développe selon le principe d'interdépendance réciproque entre les différents types de délits, c'est-à-dire que les différents types de délits interagissent entre eux et sur le développement de délits futurs.

À la lumière du paradigme du chaos, Le Blanc (2009) propose que les comportements agissent à titre « d'attracteur ». Un attracteur serait une force qui aurait le pouvoir de structurer le développement d'un phénomène, soit la délinquance. Précisément, l'apparition de la délinquance constituerait l'un des premiers attracteurs ayant le pouvoir de déterminer le cours de la délinquance. Les caractéristiques de l'attracteur seraient particulièrement intéressantes afin de déterminer la structure de la délinquance. Par exemple, les caractéristiques d'un attracteur peuvent référer à la nature des comportements déviants, leur quantité, leur durée et leur fréquence.

Dans un autre ordre d'idées, certaines théories développementales distinguent les « séquences homogènes » et les « séquences hétérogènes » du développement de la délinquance (Robins et Wish, 1977). Dans une séquence hétérogène, l'apparition d'un comportement criminel à un certain âge augmente la probabilité des comportements

délinquants, peu importe le type à d'autres stades de la vie. En revanche, dans une séquence développementale homogène, le type de délits commis à un certain âge augmente la probabilité de comportements délictuels du même type au cours de la carrière criminelle.

Vu cette difficulté d'expliquer la relation qui lie l'âge d'apparition de la délinquance et le déroulement des carrières criminelles, Nagin et Farrington (1992a; voir également 1992b) proposent que deux interprétations conceptuelles soient possibles afin d'expliquer cette relation : *l'état-dépendance* et *l'hétérogénéité persistante*. Précisément, Nagin et Farrington se sont intéressés à la relation entre l'âge d'apparition de la délinquance et la persistance criminelle. L'état-dépendance propose que la relation négative qui lie l'âge de l'apparition de la délinquance et la persistance criminelle soit le reflet d'un processus causal par lequel l'âge d'apparition précoce de la délinquance « réduirait les inhibitions internes ou les contraintes à la délinquance future ou augmenterait la motivation à commettre des délits » (Nagin et Farrington, 1992a p.504). L'âge précoce de la délinquance agirait comme un « tremplin » qui projetterait les individus dans un environnement criminogène. Selon les auteurs (voir également Nagin et Paternoster, 1991), cette interprétation est cohérente avec les théories de l'association différentielle (Sutherland, 1947), de l'apprentissage social (Akers et Burgess, 1966), du contrôle social (Hirschi, 1969; Agnew, 1985) et de l'étiquetage social (Becker, 1963; Lemert, 1972) lesquels préconisent l'effet de l'environnement social et des interactions sociales dans l'explication de la délinquance. Nagin et Farrington (1992a) proposent également que cette interprétation s'inscrive en continuité avec le caractère dynamique des théories développementales et des parcours de vie lesquels font appel aux facteurs développementaux et transitions de vie dans l'explication de la délinquance (Farrington, 1986b; Loeber et al. 1991; Sampson et Laub, 1990, cités dans Nagin et Farrington, 1992a). En revanche, l'hétérogénéité-persistante suggère que la relation entre l'âge d'apparition et la persistance criminelle reflète des différences individuelles stables, lesquelles se manifestent tôt au cours de la vie. Selon les auteurs, cette interprétation s'inscrit plutôt en continuité avec les théories de la propension criminelle ou du manque de contrôle de soi (Gottfredson et Hirschi, 1990). Leurs analyses

montrent que l'interprétation de l'hétérogénéité persistante est plus appropriée afin d'expliquer l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la persistance criminelle (p.518).

Enfin, il importe de préciser que l'âge d'apparition de la délinquance est au cœur d'un certain débat théorique en criminologie. Notamment, les théories des parcours de vie ont critiqué, à l'endroit des théories développementales, le caractère déterministe des facteurs antécédents, tels que l'âge de l'apparition de la délinquance, mais également le manque d'intérêt porté à l'effet des interactions sociales (voir Sampson et Laub, 2003). À cet effet, Sampson et Laub (2003; p.39-40) mentionnent: « The typical working assumptions seems to be that offender are following a preprogrammed line of development in a crucial respect – an unwinding, an unfolding, or an unrolling of what is fundamentally “already” there ... [w]hile most developmentalist allude to social interactions as real, in the end most embrace a focus that emphasizes the primacy of early childhood attributes that are presumed to be stable over the life course... ». Les auteurs préconisent plutôt une approche de désavantages cumulatifs, où les comportements délinquants eux-mêmes agiraient sur la probabilité de s'engager dans d'autres comportements délinquants, notamment en affectant les liens sociaux des individus (voir Sampson et Laub, 1997).

## **Conclusion**

En résumé, l'âge d'apparition de la délinquance figure parmi les meilleurs prédicteurs des différentes dimensions de la carrière criminelle, bien que cette relation n'ait pas été complètement élucidée théoriquement. Les connaissances actuelles sur l'âge d'apparition de la délinquance révèlent que les délinquants qui débutent leur carrière criminelle plus tôt s'engageront dans une délinquance plus importante au sens où ils commettront davantage de délits, diversifieront davantage leurs activités criminelles, commettront des délits plus graves et persisteront plus longtemps. Cette tendance des délinquants précoces à s'engager dans des trajectoires criminelles plus importantes semble également s'exprimer auprès de formes spécifiques de délinquances telles que la délinquance sexuelle, la délinquance violente, le crime en col blanc et le crime organisé. Les chapitres 1 et 2 de ce mémoire ont examiné des dimensions « classiques » de la carrière criminelle c'est-à-dire : la participation au crime, la

fréquence des délits, la sévérité des délits et la durée de la carrière criminelle. En marge de ces dimensions traditionnelles de la carrière criminelle, un autre paramètre de la carrière criminelle a suscité de l'intérêt auprès de chercheurs en criminologie : la réussite criminelle (McCarthy et Hagan, 2001; Morselli et Tremblay, 2004; Ouellet et Bouchard, 2017). La prochaine partie de ce mémoire a ainsi pour objectif d'examiner le concept criminologique de la réussite criminelle.

## **PARTIE 3 : LA RÉUSSITE CRIMINELLE**

La compréhension de la délinquance a connu des progrès importants suite à l'étude de la carrière criminelle et des différents paramètres qui la composent (Blumstein et al. 1986). Bons nombres d'études ont porté sur les paramètres traditionnels de la carrière criminelle, tels que la fréquence des délits, la diversification des types de délits et la durée de la carrière criminelle. En marge de ces paramètres classiques de la carrière criminelle s'est développé un nouvel objet d'étude, celui de la réussite criminelle. Ce paramètre a suscité de plus en plus d'intérêt chez les chercheurs en criminologie dans les dernières années (ex. Tremblay et Morselli, 2000, McCarthy et Hagan, 2001; Morselli et Tremblay, 2004; Ouellet et Tremblay, 2014; Ouellet et Bouchard, 2017). Cette partie a donc pour objectif d'introduire le concept de la réussite criminelle, d'examiner les différentes dimensions de la réussite criminelle et de synthétiser les facteurs explicatifs de la réussite criminelle.

### **La délinquance : échec ou réussite ?**

Bien que le concept de la réussite criminelle fait dorénavant partie de la littérature criminologique, un certain débat a d'abord été introduit afin de savoir si la délinquance criminelle permet de connaître un certain succès ou non. D'un côté, certains auteurs en criminologie ont initialement proposé que la délinquance ne constitue pas une voie de réussite personnelle envisageable, notamment puisque les délinquants n'arriveraient pas à retirer de bénéfices considérables et durables de leurs activités criminelles (Gottfredson et Hirschi, 1990; Wilson et Abrahamsme, 1992). À ce propos, Gottfredson et Hirschi (1990) rapportent : « [a]lthough it may be more glamorous and profitable for law enforcement to portray an image of crime as a highly profitable alternative to legal work, a valid theory of crime must see it as it : largely petty, typically not completed, and usually of little lasting or substantial benefit to the offender » (p.21). À partir de l'enquête de la *Rand Corporation* menée auprès de détenus américains, Wilson et Abrahamsme (1992) sont les premiers auteurs recensés à avoir examiné cette question. Cela dit, les auteurs ont montré que pour les délinquants commettant un « taux

moyen » de délits, les revenus amassés seraient très faibles alors que pour les délinquants commettant un « taux élevé » de délits, les revenus seraient plus modestes. Les auteurs proposent que ces revenus modestes ne compensent toutefois pas pour le temps passé en prison qu'occasionnent ces activités criminelles. En faisant allusion aux travaux de Gottfredson et Hirschi (1990), les auteurs proposent que les délinquants ne soient pas en mesure de réussir criminellement puisqu'ils seraient trop orientés vers le moment présent, trop impulsifs, incapables de s'abstenir devant une opportunité criminelle et incapables d'apprécier les risques que présente la perpétration de délits.

En revanche, Tremblay et Morselli (2000), également à partir de l'enquête de la *Rand Corporation*, sont arrivés à des résultats contraires: ils ont montré que certains délinquants arrivaient à retirer des profits importants de leurs activités délictuelles. Face à cette contradiction, Tremblay et Morselli (2000) avancent que Wilson et Abrashme (1992) sont parvenus à de tels résultats puisqu'ils ont porté trop de restrictions aux données. Précisément, Wilson et Abrahame (1992) ont exclu plusieurs participants lesquels étaient réputés ne pas avoir commis suffisamment de délits. De ce fait, les participants qui commettaient d'importants revenus, malgré le peu de délits commis, étaient exclus des analyses. De plus, ils ont classé les participants selon leur crime de prédilection, par exemple, en tant que « voleur » ou « vendeur de drogues ». Ainsi, bien que plusieurs participants étaient impliqués dans plus d'un type de délits, les revenus étaient rapportés pour un seul type de délit. Cela a eu pour effet de minimiser le revenu criminel total de certains délinquants. De leur côté, Tremblay et Morselli (2000) n'ont pas imposé de telles conditions aux données laissant ainsi aux participants davantage de possibilités d'exprimer des revenus criminels importants. En résumé, l'étude de Tremblay et Morselli souligne l'importance d'utiliser une méthodologie appropriée et de « laisser une certaine liberté aux données » afin de rendre compte de la réussite criminelle. Enfin, l'étude de Tremblay et Morselli (2000) est la première étude recensée qui permet clairement d'identifier des trajectoires de réussites criminelles et semble avoir suscité l'intérêt d'autres chercheurs sur ce sujet. Bien que la réussite criminelle ait

d'abord été examinée en termes de revenus criminels, d'autres dimensions construisent ce concept. Ces dimensions seront abordées à la prochaine partie de ce mémoire.

## **LES DIMENSIONS DE LA RÉUSSITE CRIMINELLE**

Les travaux qui ont porté sur la réussite professionnelle légitime (voir Thomas et al., 2007) font la distinction entre les dimensions objectives (salaire et promotion) et les dimensions subjectives (satisfaction à l'emploi). De façon générale, les dimensions objectives sont « factuelles » alors que les dimensions subjectives dépendent de la perception des individus. En s'inspirant de ces travaux, les différents indicateurs la réussite criminelle recensés ont été classifiés entre dimensions « objectives » et « subjectives » de la réussite criminelle. Cela dit, les indicateurs objectifs sont représentés par des indicateurs factuels de la réussite tels que les revenus criminels (ex. McCarthy et Hagan, 2001; Morselli et Tremblay, 2004) et les expériences d'impunité (ex. Bouchard et Nguyen, 2010; Ouellet et Bouchard 2017).<sup>6</sup> De leur côté, les indicateurs subjectifs de la réussite criminelle sont liés à la perception individuelle comme le prestige criminel (Charette, 2010; Tremblay et al.2016), la réputation criminelle (Petit, 2011) et l'auto-efficacité criminelle (ex. Brezina et Topalli, 2012; Laferrière et Morselli, 2015).

### **1.0 DIMENSIONS OBJECTIVES**

#### **1.1 LES REVENUS CRIMINELS**

Parmi les différents indicateurs de la réussite criminelle, les revenus criminels sont certainement ceux qui ont suscité le plus d'intérêt de recherche. Une attention particulière sera donc accordée à cet indicateur. Cette partie portera sur les différents objets d'étude des

---

<sup>6</sup> Évidemment, vu les biais de désirabilité du contexte criminologique, les indicateurs objectifs peuvent être influencés par la perception du répondant. Toutefois, l'objectif de cette distinction entre dimensions objectives et subjectives de la réussite criminelle est plutôt d'apporter une certaine clarification dans la disparité conceptuelle des indicateurs de la réussite criminelle qui ont été recensés.

revenus criminels, les facteurs explicatifs des revenus criminels et les préoccupations méthodologiques liées à l'étude des revenus criminels.

Avant d'examiner les facteurs qui influencent les revenus criminels, il importe de préciser que l'étude desdits revenus criminels s'est articulée sous deux objets d'études distincts. Alors que certains travaux se sont efforcés de trouver des modèles de réussites criminelles lucratives (ex. McCarthy et Hagan, 2001; Morselli et Tremblay, 2004), d'autres travaux se sont plutôt intéressés aux facteurs qui expliquent les variations des revenus criminels à travers le temps (Uggen et Thomson, 2003; Ouellet et Tremblay, 2014). Les travaux qui ont porté sur les modèles de réussites criminelles ont utilisé des mesures statiques des revenus criminels, c'est-à-dire qui ne varient pas à travers le temps. En revanche, les travaux qui ont porté sur les variations des revenus criminels ont utilisé des stratégies analytiques dynamiques, c'est-à-dire qui fluctuent à travers le temps. Précisément, cela signifie que les revenus criminels ont été analysés pour chaque mois. De façon générale, les modèles de réussites criminelles lucratives rendent compte d'une certaine réussite « globale » alors que les variations des revenus criminels rendent compte de performances criminelles à « court terme ».

### **1.1.1 Modèles de réussites criminelles lucratives**

L'étude de McCarthy et Hagan (2001) est la première à proposer un cadre conceptuel précis afin d'expliquer pourquoi certains délinquants retirent davantage de revenus de leurs activités criminelles. À partir d'une enquête menée auprès de jeunes de la rue de Toronto et de Vancouver, les chercheurs se sont intéressés aux revenus criminels de délinquants âgés de moins de 24 ans principalement impliqués dans la vente de drogues. Les auteurs ont examiné les revenus criminels moyens par jour ainsi que les revenus criminels totaux sur une période fenêtre de 12 jours. En s'inspirant des études sur les performances professionnelles légitimes, McCarthy et Hagan (2001) ont fait appel aux notions de capital social, de capital humain, mais surtout de capital personnel afin d'expliquer la réussite criminelle des délinquants. Cela dit, le capital social fait référence aux ressources et aux opportunités qu'offrent les relations sociales

et les organisations sociales informelles (Coleman, 1994, cité dans McCarthy et Hagan, 2001). Quant au capital humain, ce concept propose que la réussite soit influencée par « l'investissement » dans l'éducation et les formations lesquelles permettent d'augmenter les compétences individuelles (Becker, 1996; cité dans McCarthy et Hagan, 2001). Enfin, le capital personnel représente les attitudes ou les caractéristiques personnelles (ex. la créativité ou le leadership) qui agissent à titre de ressources potentielles afin de parvenir à ses objectifs (Capi et al. 1998, cité dans McCarthy et Hagan, 2001). Cela dit, les auteurs ont adapté ces trois concepts au monde illégitime afin d'identifier certains facteurs permettant d'expliquer pourquoi certains délinquants affichent des revenus criminels plus importants. Les auteurs ont montré que « la volonté de collaborer avec autrui » et « le désir de s'enrichir » (des attitudes qu'ils attribuent au capital personnel) augmentaient les revenus criminels individuels. De plus, cette étude souligne que la spécialisation criminelle, c'est-à-dire le fait de se spécialiser dans la vente de drogues, augmente les revenus criminels. Les auteurs utilisent la spécialisation criminelle comme un indicateur du capital humain au sens où les délinquants *s'investissent* davantage dans cette activité criminelle.

À l'aide d'une enquête menée au Québec auprès de détenus fédéraux masculins entre les années 2000 et 2001, Morselli et Tremblay (2004) ont montré que la « taille efficace » du réseau criminel et que le manque de contrôle de soi avait un effet positif sur les revenus criminels. Le concept de « taille efficace » du réseau est élaboré à partir de la théorie des trous structuraux (Burt, 1992). La taille efficace place un individu dans une position d'intermédiation au sein d'une structure sociale ce qui permet d'augmenter le capital social des délinquants et les opportunités criminelles par le fait même. De plus, les auteurs ont montré l'effet du manque de contrôle de soi sur les revenus criminels. Le manque de contrôle de soi est un trait individuel associé à la délinquance et marqué par : la gratification immédiate, la recherche de sensations fortes, le manque de ténacité dans l'agir, le présentéisme, la préférence à l'activité physique et par la présence de conséquences négatives pour la victime (Gottfredson et Hirschi, 1990). Cela dit, les délinquants qui manquent davantage de contrôle de soi retirent des revenus plus importants de leurs activités criminelles. Ce résultat est paradoxal puisque,

rappelons-le, certains travaux ont traditionnellement proposé que les délinquants n'arrivent pas à retirer des bénéfices significatifs de leurs activités criminelles en raison de leur faible maîtrise de soi (Gottfredson et Hirschi, 1990; Wilson et Abrahamsme, 1992). À cet effet, Morselli et Tremblay (2004) suggèrent que la témérité et la prise de risques qui marquent les délinquants avec un faible contrôle de soi leur permettraient de saisir des opportunités criminelles avec célérité et ainsi retirer davantage de profits de leurs activités criminelles (Morselli et Tremblay., 2004, p.111). Plus spécifiquement, les auteurs argumentent que le manque de contrôle de soi, et implicitement le goût du risque, est davantage bénéfique pour la délinquance d'acquisition (ex.vol) que pour la délinquance de marché (ex. trafic de drogues).

À partir de la même enquête, Charest et Tremblay (2009) se sont intéressés à l'effet de la classe sociale sur les revenus criminels. Les résultats de cette étude montrent une relation positive entre la classe sociale (inférieure, moyenne et supérieure) et les revenus criminels. Autrement dit, plus un délinquant appartient à une classe sociale élevée, plus ses revenus criminels seront importants. La classe sociale est mesurée par la nature des emplois qu'occupent les pères des participants (selon l'échelle du prestige occupationnel de Nakao et Treas, 1994; voir Charest et Tremblay, 2009; p.700). À ce propos, l'auteur montre que les délinquants des classes moyennes et supérieures, en comparaison aux délinquants de la classe inférieure, ont des standards de réussite plus élevés (le désir d'atteindre un niveau de réussite financière élevé), favorisent des formes entrepreneuriales de délinquance, bénéficient de l'expérience de mentors criminels et ont des sentences d'emprisonnement moins sévères.

En réanalysant les données du sondage de la *Rand Corporation* (1978), Robitaille (2004) rend compte de certains facteurs individuels qui expliquent pourquoi certains délinquants rapportent des gains criminels plus élevés. Ces facteurs ont été regroupés sous trois thèmes conceptuels : les facteurs antécédents, les facteurs liés au passage à l'acte et les facteurs comportementaux. Cela dit, les facteurs qui permettent d'augmenter les revenus criminels sont : l'âge, les antécédents criminels (facteurs antécédents), l'adoption de comportements stratégiques, la spécialisation criminelle (facteurs liés au passage à l'acte), l'absence de consommation abusive et l'utilisation de violence (facteurs comportementaux). Il est

également intéressant de noter que l'auteur suggère que l'effet des facteurs antécédents, soit l'âge et les antécédents criminels, est le reflet d'une accumulation du capital social et du capital humain.

À partir d'individus affiliés à la sous-culture délinquante haïtienne de Montréal entre les années 1980 et 2010, Tremblay et al. (2016) ont examiné les facteurs influençant la performance ou le « leadership » économique. La performance économique est mesurée par la valeur de la voiture que possèdent les affiliés. Cela dit, le leadership économique est avantagé par les facteurs suivants : l'entrée tardive dans la délinquance, des liens de sang avec les affiliés, la mobilité géographique, l'hétérogénéité de son allégeance (des contacts qui proviennent des différents groupes) et la présence de leaders et de mentors économiques dans son entourage.<sup>7</sup>

Morselli, Paquet-Clouston et Provost (2017) se sont intéressés aux performances criminelles lucratives<sup>8</sup> d'individus liés à un vaste réseau de distribution de cocaïne parmi lesquels étaient impliqués des membres des Hells Angels du Québec. À partir du livre de comptabilité des motards, les auteurs ont été en mesure de montrer que faire partie de l'affiliation des Hells Angels n'était pas associé à une hausse des performances criminelles. Plutôt, les performances criminelles sont déterminées par le positionnement central des individus dans le réseau criminel. Cette position centrale au sein du réseau criminel permettrait une meilleure utilisation des ressources et augmenterait ainsi les performances criminelles.

Enfin, Rowan, McGloin et Nguyen (2018) ont examiné l'effet de la co-délinquance sur les revenus criminels auprès de plus de 1 300 participants provenant du projet « Pathways to Desistance ». Cette enquête menée dans les états de l'Arizona et de la Pennsylvanie a suivi des

---

<sup>7</sup> Les auteurs se sont également intéressés aux performances ou au leadership politique (soit la capacité à mobiliser les différents groupes délinquants) et guerrier (force combative) des délinquants. Ces performances sont respectivement influencées par 1) la précocité criminelle, la présence de mentors, la capacité à rallier les membres les plus influents, un entourage d'affiliés appartenant au même clan, des liens de sang avec d'autres affiliés, des contacts culturellement cosmopolites et la présence de leaders politiques et guerriers et 2) la précocité criminelle, la centralité d'intermédiarité, la présence de leaders guerriers et économiques dans son entourage

<sup>8</sup> Précisons que les auteurs n'utilisent pas directement les revenus criminels comme variable dépendante afin de rendre compte de la performance criminelle, mais utilisent plutôt une variable « proxy », c'est-à-dire le volume de cocaïne (en kilos) échangé.

jeunes ayant commis leurs premiers crimes entre 14 et 18 ans sur plus de sept années. Les auteurs ont utilisé deux indicateurs de la codélinquance : 1) la présence d'au moins un codélinquant durant la carrière criminelle 2) la somme des années pour laquelle les participants étaient en relation avec un codélinquant. Les résultats montrent que ces deux indicateurs ont un effet positif sur les revenus criminels. Les analyses de Rowan et al. (2018) révèlent également l'effet de certaines variables contrôles sur les revenus criminels, c'est-à-dire : la fréquence des délits, les pairs délinquants<sup>9</sup>, la dépendance aux drogues, les situations d'emploi, l'âge et l'origine ethnique.

### **1.1.2 Revenus criminels et variations temporelles**

Les travaux recensés jusqu'à présent ont traité de la question des revenus criminels de façon stable et ne se sont pas intéressés aux variations temporelles de ceux-ci. En effet, certains travaux ont montré que les revenus criminels tendent à être instables à travers le temps (Hagan et McCarthy, 1997; Uggen et Thomson, 2003; Ouellet et Tremblay; 2014). Deux études importantes ont montré l'influence de certains facteurs sur la variation temporelle des revenus criminels (Uggen et Thomson, 2003 ; Ouellet et Tremblay, 2014). En premier lieu, l'étude de Uggen et Thomson (2003) s'est intéressée à la variation mensuelle des revenus criminels à partir d'un échantillon de plus de 2000 participants provenant d'un programme d'aide à l'emploi aux États-Unis destiné à d'anciens toxicomanes, contrevenants, et des décrocheurs scolaires sur une période de 18 à 36 mois. En second lieu, Ouellet et Tremblay (2014) ont examiné les revenus criminels mensuels de 172 participants sur une période 36 mois en analysant les données dynamiques de l'enquête québécoise sur la situation financière des détenus fédéraux (voir Morselli et Tremblay, 2010). Ces travaux s'inscrivent en grande partie sous la théorie criminologique des parcours de vie laquelle met en cause les circonstances de vie et les événements de vie (ex. les situations d'emploi, de cohabitation conjugale et de consommation) afin d'expliquer les comportements délinquants.

---

<sup>9</sup> Les pairs délinquants se distinguent des co-délinquants dans la mesure que les derniers ont participé à la perpétration de délits avec les participants.

D'abord, Uggen et Thomson (2003) ont montré que les revenus criminels mensuels ont tendance à augmenter durant les périodes de chômage et à l'inverse diminuer durant les périodes d'emploi. De plus, Uggen et Thomson (2003) ainsi Ouellet et Tremblay (2014) ont montré que les revenus légitimes mensuels (et non les périodes d'emploi ou de chômage) ont un effet négatif sur les revenus criminels mensuels. Ces travaux suggèrent ainsi que les délinquants auraient tendance à moduler leurs activités criminelles lucratives en fonction de leur situation d'emploi et financière ou encore l'inverse.

Ces études ont aussi examiné l'effet de la cohabitation conjugale sur les revenus criminels. Cela dit, il est intéressant de noter que les résultats divergent en fonction des études. De leur côté, Uggen et Thomson (2003) ont montré que les revenus criminels étaient en baisse durant les mois où les contrevenants étaient en situation de cohabitation conjugale. Par contre, les analyses de Ouellet et Tremblay (2014) n'affichent aucune relation significative entre les périodes de cohabitation conjugale et les revenus criminels. Les auteurs suggèrent que leurs résultats divergent possiblement de ceux présentés par l'étude de Uggen et Thomson (2003) en raison de la différence des échantillons étudiés (voir. Ouellet et Tremblay, p.542).

Puis, ces travaux ont porté attention à l'effet de la consommation de substances psychoactives sur les revenus criminels mensuels. Cela dit, Ouellet et Tremblay (2014) ont montré qu'il existe une association positive entre le fait de consommer de l'alcool de façon quotidienne et les revenus criminels mensuels. À cet effet, les auteurs marquent que « [l'alcool] tend être un indicateur du style de vie et de leurs revenus : les délinquants qui réussissent mieux ont davantage d'argent à dépenser et ils semblent donc plus enclins à faire la fête... » (p.544). Uggen et Thomson (2003) ont quant à eux trouvé que les revenus criminels mensuels avaient tendance à augmenter durant les mois où les contrevenants consommaient de la cocaïne ou de l'héroïne.

Jusqu'à présent, les revenus criminels mensuels ont été examinés en fonction de circonstances de vie plutôt « classiques » (emploi, cohabitation conjugale, consommation) des théories des parcours de vie (Sampson et Laub, 1993). Par contre, les travaux de Uggen et Thomson et Ouellet et Tremblay se sont également intéressés à l'effet d'autres circonstances

telles que la surveillance pénale, les contacts avec les services policiers, les expériences d'impunité et la diversification des activités criminelles. Conséquemment, ces travaux ont montré que les périodes de surveillances pénales (probation, libération conditionnelle et maison de transition), les arrestations (Ouellet et Tremblay, 2014) et la perception d'être emprisonné (Uggen et Thomson, 2003) diminuent les revenus criminels mensuels. Les délinquants auraient donc tendance à diminuer leurs activités criminelles lucratives lorsqu'ils sont surveillés ou lorsqu'ils se sentent surveillés par le système de justice. De plus, Ouellet et Tremblay (2014) ont montré que la diversification des activités criminelles est associée à une hausse des revenus criminels mensuels. Enfin, bien que la capacité à éviter les contacts avec la justice, c'est-à-dire l'expérience d'impunités, est considérée comme une dimension en soi de la réussite criminelle, Ouellet et Tremblay (2014) se sont intéressés à l'effet de ce facteur sur les revenus criminels. Les auteurs ont montré l'existence d'un lien positif entre la capacité à éviter les contacts policiers et les revenus criminels mensuels. À cet effet, les auteurs suggèrent que : « La confiance qu'ils [les délinquants] acquièrent par les expériences d'impunité les incite à prendre des moyens pour augmenter leurs revenus criminels » (p.544).

### **1.1.3 Préoccupations méthodologiques à l'étude des revenus criminels**

La nature singulière de l'étude des revenus criminels est liée à certaines préoccupations d'ordre méthodologique lesquelles il importe d'examiner. D'abord, Charest (2004) s'est penché sur la question de la validité des revenus criminels auto rapportés. De façon générale, l'auteur propose que les revenus criminels perdent de la validité au fur et à mesure que la tâche à laquelle sont soumis les délinquants afin de rapporter leurs revenus criminels se complexifie. Par exemple, Charest (2004) remarque que dans l'étude de Reuter et al. (1990), les revenus criminels qui sont rapportés sur une période hebdomadaire (tâche jugée davantage complexe) sont surestimés par rapport aux revenus criminels qui sont rapportés de façon bimensuelle (tâche jugée moins complexe). À cet effet, Charest (2004) suggère que lorsque les gains rapportés résultent d'une appréciation générale (une mesure biannuelle ou mensuelle), les déclarations sont d'ordinaire plus conservatrices (p.65-66). À partir des données de l'Enquête générale sur la situation financière des détenus fédéraux au Québec,

Charest (2004) observe des résultats similaires. L'auteur compare deux tâches cognitives qui permettent d'estimer les revenus criminels totaux en fonction : 1) des types de délits commis, de la fréquence des délits et du revenu moyen par type de délits<sup>10</sup> et 2) de la somme des revenus criminels mensuels. Les analyses montrent que les gains rapportés par la première méthode (jugée plus complexe) sont supérieurs à la deuxième. Tel que le suggère Charest (2004), les problèmes de validité assujettis aux revenus criminels ne concernent pas uniquement les délinquants eux-mêmes, mais sont également liés à la méthodologie utilisée par les chercheurs.

De plus, il est possible de questionner la capacité des délinquants à se remémorer avec précision leurs gains criminels. À cet égard, l'enquête générale de la situation financière des détenus fédéraux du Québec, et par le fait même plusieurs des travaux qui portent sur les revenus criminels, ont su tirer avantage de la méthode des calendriers de vie. Cette méthode favorise la récupération d'informations puisqu'elle resitue les individus dans leur contexte (Freedman et al. 1988)<sup>11</sup>. Enfin, la distribution des revenus criminels tend à être fortement asymétrique. Afin de corriger cette asymétrie, plusieurs chercheurs ont utilisé les transformations logarithmiques (ex. Tremblay, et Morselli, 2000; McCarthy et Hagan, 2001; Morselli et Tremblay, 2004; Ouellet et Tremblay, 2014; Laferrière et Morselli, 2015). Cette stratégie permet également de diminuer l'effet des surestimations des revenus criminels (Charest, 2004).

Bien que les revenus criminels représentent la dimension de la réussite criminelle la plus étudiée et probablement la plus symbolique, il ne s'agit pas de l'unique dimension qui permet de saisir ce concept. À ce propos, certains chercheurs se sont intéressés à une autre dimension, c'est-à-dire la capacité des délinquants à éviter les contacts avec la justice ou les « expériences d'impunités ».

---

<sup>10</sup> Les revenus criminels totaux ont été estimés en multipliant les revenus criminels moyens pour chaque type de délits.

<sup>11</sup> Cette méthode sera décrite en plus amples détails au chapitre portant sur la méthodologie.

## 1.2 Les expériences d'impunité

Les expériences d'impunité ou « la capacité à éviter les contacts avec la justice » ont également suscité l'attention des chercheurs intéressés par la réussite criminelle (ex. Bouchard et Nguyen, 2010; Ouellet et al., 2013; 2010, Kazemian et Leblanc, 2007; Morselli, Tremblay et McCarthy, 2006 ; Ouellet et Bouchard, 2017; Boccio, Beaver et Schartz, 2018). Précisons que l'étude des expériences d'impunité est relativement restreinte faute d'accessibilité aux données et plus particulièrement dû à la difficulté de mesurer le degré d'exposition des délinquants aux sanctions. L'évitement des contacts avec le système judiciaire peut concerner les arrestations policières (Ouellet et al., 2013; Ouellet et Bouchard, 2017), mais également les sanctions pénales (ex. emprisonnement) (Kazemian et Leblanc, 2007; Morselli et al., 2006).

À partir de l'enquête sur la situation financière des détenus fédéraux du Québec, Morselli et al. (2006) ont étudié l'effet de la présence d'un mentor criminel sur l'impunité des contrevenants (mesuré par le nombre de journées d'incarcérations). Leurs analyses ont montré que la rencontre d'un mentor diminue les coûts associés aux crimes, c'est-à-dire les journées d'incarcération. Les auteurs proposent que la présence d'un mentor favorise l'apprentissage de compétences criminelles, donne accès à un réseau criminel davantage bénéfique et offre une « structure » afin d'être plus prudent.

Puis, à l'aide de deux échantillons de délinquants masculins provenant de l'Étude longitudinale de Montréal, Kazemian et Leblanc (2007) ont examiné l'effet de certains facteurs sur l'évitement des coûts différentiels. Ces derniers sont représentés par le ratio entre : la durée de la carrière criminelle auto-rapportée et la durée de la carrière criminelle officielle, la gravité des délits auto-rapportés et la gravité des délits officiels et enfin le temps en liberté en comparaison au temps en incarcération. Les résultats de leur étude montrent l'importance de l'abus de substances, plus particulièrement des drogues, de l'accumulation de dettes et de l'utilisation de la violence comme facteurs déterminants de l'évitement des coûts différentiels pour les délinquants adultes (début trentaine). En revanche, leurs analyses n'ont pas été en mesure de déterminer des facteurs qui réduisent les coûts différentiels pour les adolescents et les jeunes adultes (17-18 ans). Précisons toutefois que la consommation de drogues a été

associée à une hausse des coûts différentiels pour les jeunes. Enfin, les auteurs concluent qu'il est nécessaire d'analyser des données auto-rapportées de la délinquance afin de pouvoir adéquatement analyser les capacités individuelles à éviter les arrestations.

De leur côté, Bouchard et Nguyen (2010) se sont intéressés aux expériences d'impunités de délinquants juvéniles impliqués dans des délits de production de cannabis. Cette étude a été menée à partir d'un questionnaire autoadministré à 1261 adolescents âgés entre 13 et 17 ans provenant de quatre écoles secondaires d'une région rurale du Québec. Leurs analyses ont montré que les délinquants impliqués dans un réseau criminel adulte étaient moins à risque d'être arrêtés que les délinquants impliqués dans un réseau criminel juvénile. Plus particulièrement, les délinquants impliqués dans un réseau juvénile étaient plus à risque lorsque ce réseau était d'autant plus vaste. Les auteurs suggèrent qu'être entouré d'un réseau criminel adulte, c'est-à-dire de délinquants plus expérimentés, augmente le capital criminel des délinquants juvéniles et améliore leurs possibilités d'apprentissages criminels.

Ouellet et al. (2013) se sont intéressés à l'effet du réseau criminel sur les risques d'arrestations. Leurs résultats indiquent que les risques d'être arrêté sont diminués par les facteurs suivants : l'âge (variable contrôle), la participation à des délits de marché, la participation à des délits de groupes et par le coefficient de regroupement (*clustering coefficient*) du réseau criminel. Le coefficient de regroupement permet de mesurer à quel taux les contacts d'un délinquant sont connectés entre eux. Un haut coefficient de regroupement indique qu'un délinquant appartient à un réseau de délinquants très dense. Cela dit, le fait d'appartenir à un réseau de délinquants « dense » diminue les risques d'être arrêté.

Puis, Ouellet et Bouchard (2017) ont examiné le succès des délinquants à éviter les arrestations policières, lesquelles ont été analysées mensuellement à partir du Sondage sur la situation financière des détenus fédéraux du Québec. Les auteurs se sont intéressés à l'effet des compétences criminelles ou plus précisément à l'efficacité criminelle. L'efficacité criminelle renvoie aux profits retirés en fonction du nombre de délits commis. Ainsi, un délinquant qui rapporte des profits importants pour une faible quantité de délits commis est considéré comme étant davantage compétent ou efficace. Cela dit, leurs analyses montrent

que l'efficacité criminelle permet de diminuer les risques mensuels d'être arrêté. En plus, leurs résultats montrent que l'âge au premier délit, les périodes d'emploi et l'implication dans une délinquance de marché permettent de diminuer les risques d'être arrêté.

Enfin, Boccio et al. (2018) se sont intéressés à l'effet de l'intelligence sur la capacité à éviter les arrestations policières à partir d'environ 8 800 participants d'une étude longitudinale menée aux États-Unis. Précisément, les auteurs ont examiné l'effet de l'intelligence verbale à partir du *Picture Vocabulary Test* (PVT) lequel mesure les aptitudes verbales et la *receptive vocabulary*. Boccio et al. (2018) soulignent que des travaux précédents ont montré une corrélation entre les scores des tests d'intelligence verbale et les scores de tests d'intelligence standards. La capacité à éviter les contacts policiers a été mesuré par le nombre d'arrestations divisé par le nombre total de crimes commis créant ainsi un indicateur de « taux d'échec criminel ». Cela dit, les analyses montrent que les participants qui ont obtenu des scores plus élevés aux test d'intelligence verbale ont une meilleure capacité éviter les contacts policiers (ou un taux d'échecs criminels plus faible). De plus, les analyses montrent une association négative entre le manque de contrôle de soi et le taux d'échec criminel : les délinquants qui manquent davantage de contrôle de soi ont une moins bonne capacité à éviter les arrestations policières.

Les dimensions examinées jusqu'à présent sont considérées comme des dimensions objectives puisqu'elles sont plutôt factuelles, telles que les revenus criminels et à la capacité à éviter les contacts avec la justice. Bien que ces dimensions symbolisent très bien ce que peut représenter la réussite criminelle, elles comprennent certaines limites et ne couvrent pas totalement la complexité de ce phénomène. Cela dit, il peut être difficile d'examiner avec réelle objectivité ces dimensions. Notamment, ces dimensions peuvent être influencées par l'instabilité qui marque le milieu criminel (Ouellet et Tremblay, 2014). Par exemple, il est possible qu'un délinquant rapporte d'importants revenus criminels, mais que cela ne soit très temporaire. De plus, ces dimensions ne permettent pas d'évaluer les « bénéfiques » non tangibles de la réussite criminelle, qui sont plutôt liés à la perception des délinquants. Cela dit, certains travaux ont montré que la réussite criminelle ne se limite pas aux revenus criminels

et à la capacité à éviter les contacts avec la justice, mais que ce concept peut également être représenté par des dimensions subjectives.

## **2.0 LES DIMENSIONS SUBJECTIVES**

Certains travaux se sont intéressés à des dimensions subjectives de la réussite criminelle, c'est-à-dire en ce qui a trait à la perception de ladite réussite criminelle. Tel que spécifié précédemment, ces dimensions sont : le prestige (Charette; 2010, Tremblay, 2016), la réputation (Petit, 2011) et l'auto-efficacité criminelle (Brezina et Toppali, 2012; Laferrière et Morselli, 2015).

### **2.1 PRESTIGE CRIMINEL**

D'abord, Yanick Charette (2010;2015) s'est intéressé au prestige criminel en empruntant à la sociologie des professions le concept de prestige occupationnel. Le prestige occupationnel est une mesure qui permet d'évaluer le statut social, en termes de hiérarchie d'un emploi selon : le revenu, l'autorité, l'autonomie et les compétences (Chambaz, Maurin et Torelli, 1998). L'auteur montre que le prestige criminel ne diffère pas en fonction des occupations criminelles spécifiques (ex. vol de voiture, cambriolage, vente de drogues, etc.). Par contre, les résultats de cette étude montrent qu'il existe une différence de prestige entre les « grandes catégories » de délinquance lucrative, c'est-à-dire la délinquance de marché (ex. vente de drogues, prêt usuraire, etc.) en comparaison à la délinquance acquisitive (ex. vol, cambriolage, etc.). Cela dit, les occupations criminelles de marché sont considérées comme étant davantage prestigieuses que les occupations criminelles acquisitives. Puis, l'ouvrage *Le délinquant affilié* de Tremblay et al. (2016) s'est intéressé au prestige social qu'offre la sous-culture délinquante haïtienne à Montréal. Le prestige social est représenté par trois catégories : élevé, intermédiaire et faible. Les analyses montrent que l'affiliation délinquante offrirait un statut de prestige social élevé à une forte minorité d'affiliés (33%), intermédiaire à une « majorité simple » d'affiliés (47%) et faible pour une minorité des délinquants (20%) (p.50). À cet effet, les auteurs proposent que la base sociale de cette sous-culture soit constituée de jeunes immigrants dépourvus de ressources sociales (ou capital social) qui

n'arrivent pas à répondre aux exigences sociales de leur nouveau territoire. En conséquence, ces jeunes se tourneraient vers un « projet collectif » de délinquance affiliative où il est dorénavant possible d'acquérir un certain prestige social. Ces résultats s'apparentent à l'étude ethnographique de Bourgeois *In Search of Respect : Selling Crack in El Barrio* (1990), laquelle examine l'expérience de vendeurs de crack dans un quartier appauvri de l'arrondissement de Manhattan où une grande partie de la population est opprimée socialement et victime de racisme. L'auteur observe que la vente de crack, ou de façon générale la participation au marché criminel, s'avère une façon d'obtenir un certain respect, lequel semble impossible à atteindre dans le monde conventionnel.

## **2.2 RÉPUTATION CRIMINELLE**

De son côté, Petit (2011) s'est intéressé à la réputation du groupe de motard des Hells Angels à partir d'entrevues de motards incarcérés et non incarcérés, de criminels « non motards » et d'employés du Service correctionnel du Canada. La réputation renvoie à l'étiquette ou à la perception qu'ont les individus sur d'autres individus ou d'autres groupes d'individus. Ainsi, la réputation a le pouvoir d'influencer les comportements des individus qui portent cette étiquette, mais également de ceux qui interagissent avec les porteurs de cette réputation. Les résultats de cette étude montrent que la réputation dangereuse du groupe de motards leur offre une valeur économique et une valeur symbolique lesquelles permettent d'expliquer la résilience à travers le temps de ce groupe. À cet effet, Petit (2011) mentionne que « Les Hells représentent le groupe de motards le plus prestigieux du monde et le plus fortuné. En faire partie est un symbole de réussite, de prestige, c'est une forme d'acquisition de statut social et de pouvoir » (p.77). Par contre, l'auteur remarque que cette même réputation peut également être néfaste pour le groupe de motards puisqu'elle tend à attirer l'attention des autorités.

## **2.3 AUTO-EFFICACITÉ CRIMINELLE**

À l'aide d'une étude comportant divers échantillons et d'un devis de recherche mixte, Brezina et Toppali (2012) ont exploré la perception des délinquants quant à leurs propres

réussites criminelles ou plus précisément à l'auto-efficacité criminelle. L'auto-efficacité renvoie à la croyance que possède un individu en sa capacité de réussir une tâche (Bandura, 1997 ; Lent et al. 1994). Ainsi, l'auto-efficacité criminelle correspond à la croyance des délinquants en leurs capacités à accomplir des tâches criminelles. À partir d'un échantillon de 500 détenus de la prison du Nebraska, des analyses descriptives ont permis de montrer que plusieurs délinquants se percevaient comme ayant du succès (32,4%) ou beaucoup de succès (15,3%). Puis à partir d'un échantillon complémentaire de délinquants actifs (non incarcérés), les auteurs ont montré que ces proportions étaient encore plus élevées (80%). Il est également intéressant de noter que plusieurs des délinquants se considéraient comme étant performants en dépit leurs arrestations, leurs incarcérations et leurs condamnations passées. Leurs analyses quantitatives ont également permis de montrer que la capacité à éviter les appréhensions policières et les sanctions pénales ainsi que la planification des activités criminelles avaient un effet positif sur l'auto-efficacité criminelle. Enfin, un résultat fort intéressant de cette étude propose que l'auto-efficacité criminelle tend à réduire l'intention des délinquants à se désister de la délinquance. Dans le même ordre d'idées, Laferrière et Morselli (2015) se sont intéressés aux facteurs influençant l'auto-efficacité criminelle. Partant du constat que l'auto-efficacité (légitime) est influencée par quatre sources d'expériences : les réussites personnelles, l'apprentissage vicariant, la persuasion sociale et les états physiologiques, les auteurs souhaitent examiner l'effet de ces facteurs sur l'auto-efficacité criminelle. Les résultats de cette étude montrent que l'auto-efficacité criminelle est influencée par les réussites personnelles et l'apprentissage vicariant. Les réussites personnelles sont mesurées par les revenus criminels, le niveau de qualification, et la position d'autorité, lesquels ont un effet positif sur l'auto-efficacité personnelle. L'expérience vicariante est mesurée par les revenus criminels des pairs lesquels ont un effet négatif sur l'auto-efficacité criminelle. En revanche, la persuasion sociale et les états physiologiques n'ont pas d'effet sur l'auto-efficacité criminelle. En plus de ces facteurs, cette étude rapporte que l'âge, le niveau d'éducation et les revenus légitimes ont un effet négatif sur l'auto-efficacité criminelle.

## Conclusion

En conclusion, force est de constater que la réussite criminelle n'est pas un concept qui se résout à une simple dimension, mais plutôt un concept multidimensionnel. Au même titre que la réussite légitime (Thomas et al.2007), la recension des écrits montre que la réussite criminelle est composée d'indicateurs objectifs et d'indicateurs subjectifs. La réussite criminelle objective est représentée par des indicateurs « factuels » tels que : les revenus criminels et les expériences d'impunités (ou la capacité à éviter les contacts avec la justice). De son côté, la réussite criminelle subjective est représentée par : le prestige criminel, la réputation criminelle et l'auto-efficacité criminelle. Bien que davantage de travaux aient porté sur les dimensions objectives de la réussite criminelle, certaines caractéristiques des dimensions subjectives de la réussite soulignent leur importance et permettent de surpasser certaines limites liées aux dimensions objectives de la réussite criminelle. D'abord, celles-ci sont moins affectées par l'instabilité qui marque le milieu criminel (Ouellet et Tremblay, 2014), laquelle peut influencer les performances criminelles objectives. De plus, celle-ci permet d'examiner des « bénéfices » de la délinquance qui ne sont pas nécessairement tangibles, mais qui sont plutôt liés à la perception des délinquants.

La recension des écrits montre également que les facteurs explicatifs de la réussite criminelle sont multiples. Il est pertinent de noter que certains travaux se sont intéressés à la réussite criminelle en tant que concept fixe (ex. Morselli et Tremblay, 2014) alors que d'autres se sont plutôt intéressés à leurs variations à travers le temps (ex. Ouellet et Tremblay, 2014). Ainsi, il est possible de faire la distinction entre la réussite criminelle globale (fixe) et la performance criminelle à court terme (variations à travers le temps).

Davantage de facteurs explicatifs ont été identifiés auprès des indicateurs objectifs, précisément en ce qui concerne les revenus criminels. À ce propos, les facteurs explicatifs des revenus criminels recensés sont : l'âge, la classe sociale, les antécédents criminels, l'apparition tardive de la délinquance, la spécialisation criminelle, la diversification criminelle, les comportements stratégiques, l'utilisation de violence, le manque de contrôle de soi, le désir de s'enrichir, la volonté de collaborer avec autrui, la qualité du réseau criminel, le

positionnement central au sein du réseau criminel, la présence de co-délinquants, la consommation de drogues et d'alcool, les situations d'emploi, la situation conjugale, la surveillance pénale, la surveillance policière et l'impunité criminelle (McCarthy et Hagan, 2001; Uggen et Thomson, 2003; Robitaille, 2004; Morselli et Tremblay, 2004; Morselli et al. 2006; Charest et Tremblay, 2009; Ouellet et Tremblay, 2014; Tremblay et al. 2016; Morselli et al. 2017; Rowan et al. 2018).

En ce qui concerne les expériences d'impunité ou la capacité à éviter les contacts avec la justice, les facteurs explicatifs recensés sont : le manque de contrôle de soi, l'intelligence, la présence d'un mentor, le fait d'avoir un réseau criminel adulte, la participation à des délits de groupe, le degré de « connectivité » du réseau criminel, la participation à des délits de marché, la présence de dettes, l'efficacité criminelle, la consommation de drogues et alcool et les périodes d'emploi. Les facteurs explicatifs de la réussite criminelle subjective sont moins nombreux (Bouchard et Nguyen, 2010; Ouellet et al., 2013; 2010, Kazemian et Leblanc, 2007; Morselli et al., 2006 ; Ouellet et Bouchard, 2017; Boccio, Beaver et Schwartz, 2018). Toutefois, il a été montré que le prestige criminel est influencé par les types d'activités criminelles auxquelles participent les délinquants. Précisément, les occupations criminelles de « marché » sont davantage prestigieuses que les occupations criminelles « acquiescentes » (Charette, 2010). De plus, des travaux ont montré que l'auto-efficacité criminelle est expliquée par la capacité à éviter les contacts avec la justice, la planification des activités criminelles, les revenus criminels, le niveau de qualification, la position d'autorité, les revenus criminels des pairs. (Brezina et Toppali, 2012; Laferrière et Morselli; 2015).

Bien que la coupure conceptuelle entre ces nombreux facteurs explicatifs soit difficile à déterminer, la recension des écrits fait ressortir certains concepts ou paramètres qui regroupent ces facteurs. D'abord, plusieurs travaux font référence aux *capitaux criminels* (ex. McCarthy et Hagan, 2001 ; Morselli et Tremblay, 2004 ; Morselli et al. 2006), précisément du capital social, du capital humain et du capital personnel afin d'expliquer la réussite criminelle. De plus, les travaux qui se sont intéressés aux variations temporelles de la réussite criminelle ont fait ressortir l'importance des *événements et des circonstances de vie* (Uggen et Thomson,

2003 ; Ouellet et Tremblay, 2004). Enfin, certains travaux ont fait ressortir l'effet de paramètres de la carrière criminelle tels que la fréquence des délits, la diversification ou la spécialisation des activités criminelles et l'âge d'apparition de la délinquance (ex. Hagan et McCarthy, 2004 ; Morselli et Tremblay, 2004 ; Ouellet et Tremblay, 2014 ; Tremblay et al. 2016).

## **PROBLÉMATIQUE**

La recension des écrits montre que l'âge d'apparition de la délinquance constitue un excellent facteur explicatif de la délinquance future. À ce propos, des travaux ont montré que les délinquants qui s'initient plus tôt à la délinquance commettront des délits plus fréquents, plus graves, plus diversifiés et sur une plus longue période (voir Le Blanc et Loeber, 1998). Paradoxalement, les travaux qui ont examiné l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance offrent plutôt des résultats inconsistants, lorsqu'examinés en relation avec la réussite criminelle. À ce propos, certaines études ont montré que l'âge d'apparition de la délinquance ne permet pas de prédire la réussite criminelle (Ouellet et Tremblay, 2014 ; Morselli et al. 2006), d'autres montrent plutôt que l'entrée tardive dans la délinquance améliore la réussite criminelle (Ouellet et Bouchard, 2017; Tremblay et al. 2016) alors qu'il a également été noté que la précocité criminelle peut s'avérer un atout à la réussite criminelle (Tremblay et al. 2016).

Une attention aux travaux qui ont porté sur l'âge d'apparition de la délinquance et la réussite criminelle permet potentiellement d'aborder cette incohérence. À ce propos, il est possible d'observer que l'âge d'apparition de la délinquance a été opérationnalisé de différentes façons telles que : l'âge au premier délit auto-rapporté, l'âge au premier délit officiel, l'âge lors d'un premier délit spécifique (ex. premier délit lié au crime organisé), la rapidité de la transition envers des délits plus graves et la capacité à éviter les premiers contacts avec la justice (voir par exemple, Le Blanc et Loeber, 1998; Tolan et al. 2000; Koppen et al. 2010; Mathesius et Lussier, 2012). En revanche, les travaux qui ont examiné l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle n'ont utilisé qu'un seul indicateur de l'âge d'apparition de la délinquance (officiel ou auto-rapporté) (Morselli et Tremblay, 2006;

Ouellet et Tremblay, 2014; Tremblay et al. 2016; Ouellet et Bouchard, 2017). L'âge au premier délit auto-rapporté et officiel sont très généraux dans leur examen de l'apparition de la délinquance et offrent très peu d'informations sur les particularités qui marquent l'apparition de la délinquance. En revanche, certains travaux ont adapté les mesures de l'apparition de la délinquance en fonction de la spécificité des trajectoires criminelles étudiées suggérant ainsi d'adopter cette approche à notre objet d'étude, c'est-à-dire : la réussite criminelle. Nous émettons ainsi l'hypothèse que d'adapter certains indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance à l'étude de la réussite criminelle permet de mieux comprendre cette relation. D'abord, puisque la réussite criminelle est principalement concernée par la délinquance lucrative, il semble important d'examiner si l'âge auquel un individu s'est spécifiquement impliqué dans la délinquance lucrative permet d'expliquer la réussite criminelle. De plus, certains travaux ont suggéré d'examiner, et non seulement l'âge auquel un individu commet son premier délit, mais plutôt la rapidité à laquelle évolue cette apparition de la délinquance (Tolan et al. 2000). À cet effet, il paraît important d'évaluer si une conceptualisation de l'apparition de la délinquance lucrative qui prend en compte une certaine progression dans le temps permet d'expliquer la réussite criminelle.

Ensuite, il est possible de constater que les travaux qui ont examiné l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance ont utilisé des indicateurs de la réussite criminelle qui sont conceptuellement distincts tels que les revenus criminels (Ouellet et Tremblay, 2014; Tremblay et al. 2016), la capacité à éviter les coûts de la délinquance (Morselli et al. 2006; Ouellet et Tremblay, 2014), la capacité à éviter les contacts avec la justice (Ouellet et Bouchard, 2016), la combativité guerrière et le leadership politique (Tremblay et al. 2016). De plus, des travaux ont porté sur d'autres dimensions de la réussite criminelle pour lesquels leur relation avec l'apparition de la délinquance n'a pas été examinée. De façon récente, un intérêt de recherche a été déployé vers « l'efficacité criminelle » (Ouellet et Bouchard, 2017) laquelle peut être comprise comme la capacité des délinquants à retirer un maximum de profits criminels par délits commis. Puis, certains travaux ont également traité de la question de la réussite criminelle relativement à la perception des délinquants telle que le prestige criminel, la

réputation criminelle et l'auto-efficacité criminelle (Brezina et Toppali, 2012; Lafférière et Morselli, 2015; Charrette 2015).

Quoique toutes ces dimensions permettent effectivement de rendre compte du concept de la réussite criminelle, celles-ci sont conceptuellement distinctes. Il est ainsi possible qu'elles représentent des dynamiques différentes et que leurs relations à l'âge d'apparition de la délinquance soient différentes. Afin d'évaluer l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle, il semble préférable d'inclure un maximum de dimensions de la réussite criminelle afin de couvrir l'étendue de ce phénomène. Cela dit, en plus d'intégrer des dimensions de la réussite criminelle pour lesquelles leurs relations avec l'âge d'apparition ont déjà été examinées (les revenus criminels et la capacité à éviter les contacts avec la justice), ce mémoire souhaite réexaminer cette question en y ajoutant d'autres dimensions de la réussite criminelle. Notamment, nous investiguerons la dimension de l'efficacité criminelle laquelle représente une facette très intéressante de la réussite criminelle (Ouellet et Tremblay, 2016). L'efficacité criminelle, c'est-à-dire les profits retirés en moyenne pour un commis délit, est avantageuse puisqu'elle est moins sensible aux biais que peut présenter l'instabilité qui marque le monde criminel (Ouellet et Tremblay, 2014). Puis, les dimensions subjectives, lesquelles sont liées à la perception de la réussite criminelle, permettent de complexifier le concept de la réussite criminelle. Ces dimensions sont d'autant plus importantes puisque des travaux ont montré que la construction de l'identité joue un rôle primordial dans les comportements délinquants (Maruna, 2001). Par exemple, Bourgois (1995) a montré que la délinquance lucrative s'avère principalement une façon d'obtenir un certain respect des autres, lequel semble impossible à atteindre dans le monde conventionnel. Il est peu probable que la réussite criminelle ne se résorbe qu'à des bénéfices « tangibles » tels que les revenus criminels, mais plutôt que les délinquants retirent certains bénéfices relativement à la perception qu'ils ont ou que les autres ont d'eux-mêmes. Autrement dit, il est possible que la réussite criminelle s'exprime à travers la construction identitaire des délinquants. Cela dit, en plus des indicateurs mentionnés précédemment, il sera également examiné deux autres indicateurs subjectifs de la réussite criminelle : le prestige criminel et la perception de la

réussite criminelle. L'examen d'un maximum d'indicateurs de la réussite criminelle permettra ainsi d'évaluer avec davantage de précision la question de recherche en y intégrant des indicateurs plus à jour de la réussite criminelle, mais également en y adoptant une conceptualisation qui tient en compte de l'ampleur et de la complexité du phénomène de la réussite criminelle. Notamment, il sera possible d'examiner si ces différents indicateurs de la réussite criminelle sont soumis à des dynamiques similaires ou différentes relatives à l'apparition de la délinquance.

L'examen de cette question comporte certaines implications empiriques, pratiques et conceptuelles. L'âge d'apparition de la délinquance figure parmi les premières occasions d'identifier les délinquants qui s'engageront dans des trajectoires criminelles plus importantes. Sa valeur prédictive est si bien établie que ce facteur fait partie de l'un des plus importants outils d'intervention criminologique au Canada (LS-CMI). Par contre, jusqu'à présent, aucune démarche empirique ne nous permet de prédire précocement qui sont les délinquants qui connaîtront du succès et qui, par exemple, rapporteront des revenus criminels importants et seront en mesure de déjouer la justice. Advenant que les trajectoires criminelles empreintes de succès soient expliquées par l'âge d'apparition de la délinquance, il s'agirait ainsi de l'une des premières occasions de cibler les délinquants qui potentiellement : soutireront le plus d'argent à l'état et ses citoyens, auront une meilleure capacité à déjouer la justice, attribueront davantage de prestige à leurs activités criminelles et qui se percevront comme étant davantage performants. Autrement dit, il s'agit de l'une des premières opportunités de cibler les délinquants sont à risque de s'engager dans des trajectoires de délinquance lucrative plus sérieuses. De plus, ce mémoire permettra de départager l'effet des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle. Puis, ce mémoire permettra d'identifier si les différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance semblent produire le même effet sur la réussite criminelle, ou si plutôt ceux-ci produisent des effets distincts sur la réussite criminelle. Advenant que l'âge de l'apparition de la délinquance lucrative et la rapidité avec laquelle les délinquants s'y engagent s'avèrent de meilleurs prédicteurs de la réussite criminelle que des indicateurs plus généraux (âge au premier délit

auto-rapporté et officiel), il serait possible d'émettre qu'une dynamique spécifique marque les trajectoires criminelles lucratives empreintes de succès.

En somme, l'objectif primaire de ce mémoire est d'examiner l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle. Plus précisément, l'objectif de ce mémoire est d'inclure un maximum d'indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance et de déterminer si parmi ceux-ci certains s'avèrent plus appropriés afin d'expliquer la réussite criminelle. Puisque la réussite criminelle est un concept multidimensionnel, cet objectif sera rempli en incluant un maximum de dimensions de la réussite criminelle. Particulièrement, il importe que ces indicateurs couvrent l'étendue des dimensions sous-jacentes à la réussite criminelle, c'est-à-dire les dimensions objectives et subjectives de la réussite criminelle.

# CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

## Données

Les données de ce projet de mémoire proviennent d'une enquête, menée au Québec entre les années 2000 et 2001, qui avait pour objectif d'examiner la performance criminelle. Cette enquête a été conduite auprès de 262 détenus masculins provenant de cinq pénitenciers fédéraux à proximité de Montréal (Charest, 2007; Ouellet, 2012). Parmi les cinq centres de détention, un était à sécurité maximale (centre régional de réception), deux étaient à sécurité moyenne (pénitenciers Leclerc et Archambault) et enfin les deux autres étaient à sécurité minimale (pénitenciers Sainte-Anne-des-Plaines et Montée Saint-François). Cela dit, 16 entrevues ont été menées dans l'établissement à sécurité maximale, 123 ont été menées dans les établissements à sécurité moyenne et 123 ont été menées dans les établissements à sécurité minimale<sup>12</sup>. Les données de cette enquête ont fait l'objet d'autres publications qui ont également porté sur la réussite criminelle (Morselli et Tremblay, 2004; Morselli et al., 2006; Charest et Tremblay, 2009; Ouellet et Tremblay, 2014; Charette, 2015; Laferrière et Morselli, 2015; Ouellet et Bouchard, 2017).

## Recrutement des participants

Le recrutement des participants a été mené à partir de la liste totale de la population carcérale de chaque établissement, soit environ 1500 détenus, parmi lesquels 508 répondants ont été sélectionnés aléatoirement et interpellés afin de participer au projet d'étude (Charest, 2007). De cet échantillon aléatoire, 178 détenus n'étaient pas disponibles lorsqu'ils ont été contactés et 66 ont refusé de prendre part au projet, réduisant ainsi l'échantillon final à 264

---

<sup>12</sup> Précisons que le nombre limité d'entrevues menées dans l'établissement à sécurité maximale est dû au contexte particulier du centre régional de réception. Le centre régional de réception est un établissement où les détenus passent quelques jours seulement durant lesquels ils procèdent à un processus rigoureux d'évaluations et d'entrevues afin d'être redirigés vers un centre fixe.

participants (environ 17% de la population carcérale des cinq pénitenciers totaux). La sélection des participants a été effectuée à partir des listes complètes des populations carcérales. Sur les lieux, le groupe de recherche était composé de 3 à 5 intervieweurs. De façon aléatoire, chaque intervieweur se voyait attribuer une liste de vingt à trente détenus pour effectuer les entrevues. Les détenus possédaient très peu d'informations à priori sur ce projet d'étude, mis à part le titre du questionnaire « Sondage sur la situation financière des détenus avant leur incarcération », lequel laissait présager qu'il allait porter sur les revenus légitimes et illégitimes. Les entretiens ont été menés tout juste après que les détenus aient accepté de prendre part à ce projet d'étude. Avant que les entretiens débutent, les participants devaient remplir un formulaire de consentement. Des étudiants en criminologie de niveau baccalauréat et maîtrise de l'Université de Montréal ont été formés afin de mener ces entrevues lesquelles ont duré environ entre une heure et demie et deux heures (Charest, 2007). Davantage de détails sur les procédures de cette enquête sont disponibles au chapitre «Interviewing and validity issues in self-report research with incarcerated offenders: the Quebec inmate survey » de Tremblay et Morselli (2010).

## **Questionnaires**

Les questionnaires ont été répondus en face à face avec un intervieweur vu la complexité de certaines questions (Ouellet, 2012). Il s'agit donc de données auto-rapportées. Le questionnaire utilisé était cloisonné de trois parties distinctes portant sur : 1) les caractéristiques des participants (ex. l'âge, l'âge au premier délit, le manque de contrôle de soi, etc.) 2) les événements et les circonstances de vie (ex. les périodes d'emploi, les situations de cohabitations conjugales, etc.) 3) le réseau de contacts criminels des participants (Charette, 2010). Les informations concernant la première partie ont été amassées à partir de simples questions et d'échelles de mesure.

En ce qui concerne les évènements et les circonstances de vie, ceux-ci ont été obtenus à partir de la méthode des calendriers de vie mise en place par Freedman, Thornton, Camburn, Alwin et Yound-DeMarco (1988). Cette méthode d'analyse consiste à remettre en contexte les participants afin de favoriser la récupération des informations liées à certains évènements et circonstances de vie. Dans cette étude, les participants étaient appelés à rapporter, pour chaque mois, sur une période fenêtre de trois ans précédant leur incarcération actuelle: les mois en détention, les mois en surveillance pénale (probation, libération conditionnelle, maison de transition), les mois ayant subi une arrestation, la ville de résidence, les divers évènements de vie (perte d'emploi, divorce, mortalité d'un proche, naissance, hospitalisation, etc.), les circonstances de vie conventionnelles (emplois, prestations gouvernementales, les mois en cohabitation conjugale, etc.) et divers paramètres de leurs trajectoires criminelles (passage à l'acte, fréquence des délits, revenus criminels, etc.) (Charette, 2010; Ouellet, 2012). Les participants priorisés étaient ceux pour qui la période couverte par les calendriers de vie était la plus récente dans le temps afin de favoriser la mémorisation des évènements. Les questions ont été abordées de façon graduelle en fonction du niveau de difficulté de rappel (du plus facile au plus difficile) afin d'assurer une meilleure recapture mnésique (Charest 2007; Charette, 2010). Les calendriers servaient également de support visuel pour les participants afin de faciliter le rappel des informations. Les répondants ont été choisis au hasard parmi une liste de détenus lesquels étaient sentenciés à des peines qui avaient débuté peu avant l'entrevue (76% ont été interviewés moins de deux ans après le début de leur sentence actuelle). À ce propos, Freedman et al. (1988), suggèrent de ne pas trop reculer dans le temps avec l'utilisation des calendriers de vie afin de favoriser le rappel des évènements. Enfin, la fiabilité de la méthode des calendriers de vie ainsi que son efficacité à rapporter des informations rétrospectives ont été démontrées à travers différents travaux criminologiques (Caspi et coll. 1996, Uggen et Thomson 2003, Horney et coll. 1995, Charest, 2004). Cela dit, les travaux de Caspi et coll. (1996) et coll. ont montré qu'il existait un fort accord interjuge sur la déclaration des évènements mensuels. Belli (1998) souligne que la méthode des calendriers de vie est une technique adaptée afin de représenter la structure autobiographique de la

mémoire, notamment puisque celle-ci met l'accent sur l'interdépendance des différents évènements de vie.

Enfin, la dernière partie avait pour objectif d'évaluer le réseau criminel et la nature des relations qui composaient ce réseau (Charest 2007; Charette, 2010). Pour ce faire, les participants devaient identifier les contacts criminels qui leur étaient profitables pour chacun des délits lucratifs auxquels ils ont pris part, jusqu'à un maximum de 15 relations criminelles identifiées. Des questions sur les caractéristiques des contacts criminels et sur la nature de la relation étaient posées (ex. l'âge, le sexe, la proximité de la relation, le contexte lié à la rencontre de cette personne, etc.). La particularité de la collecte d'informations liées au réseau criminel repose sur l'utilisation d'une matrice intercontact. Cette matrice a été utilisée afin de mettre en relation les contacts criminels des participants et d'évaluer le degré de proximité entre chacun de ces contacts (ex. très proche ou simplement des connaissances).

## **Opérationnalisation**

Cette partie a pour objectif de détailler l'opérationnalisation des variables dépendantes et indépendantes à l'étude. Les variables indépendantes sont constituées des indicateurs objectifs et subjectifs de la réussite criminelle. Les indicateurs objectifs correspondent aux revenus criminels, à la capacité à éviter les contacts avec la justice et à l'efficacité criminelle. Quant aux indicateurs subjectifs de la réussite criminelle, ceux-ci sont représentés par la perception de la réussite criminelle et par le prestige criminel. Les facteurs explicatifs mis à l'épreuve dans cette étude sont les différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance c'est-à-dire: l'âge au premier délit auto-rapporté, l'âge au premier délit officiel, l'apparition de la délinquance lucrative et la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative. De plus, à la lumière de la recension des écrits sur la réussite criminelle, ce mémoire intègre différentes variables contrôles, lesquelles ont été regroupées sous quatre concepts : les caractéristiques sociodémographiques, les paramètres de la carrière criminelle, le capital criminel et les circonstances de vie. Les caractéristiques sociodémographiques sont

représentées par l'âge et le niveau d'éducation. Les paramètres de la carrière criminelle sont composés de la fréquence des délits et de la diversification des types de délits. Le capital criminel est formé de la présence d'un mentor criminel, la taille efficace du réseau criminel et le manque de contrôle de soi<sup>13</sup>. Enfin, les circonstances de vie sont composées de la cohabitation conjugale, des situations d'emploi et de la consommation de psychotropes.

### **Les dimensions objectives de la réussite criminelle**

**Revenu criminel.** Différentes mesures et stratégies d'analyses ont été utilisées afin d'examiner les revenus criminels. Par exemple, l'étude de McCarthy et Hagan (2001) recense les revenus criminels de délinquants sur une durée de seulement 12 jours. De leur côté, Uggen et Thomson (2003) et Ouellet et Tremblay (2014) se sont intéressés aux fluctuations mensuelles des revenus criminels. Cette façon d'analyser les revenus criminels rend compte des performances à « court terme » des délinquants (ex. Ouellet et Tremblay, p.544). En revanche, certains travaux ont examiné les revenus criminels sur une période de temps plus longue, ce qui permet de capter une réussite plus « globale » des trajectoires criminelles. Par exemple, Morselli et Tremblay (2004) et Morselli et al. (2006) ont examiné le total des revenus criminels cumulés par les délinquants sur une période de trois ans. Dans ce mémoire, les revenus criminels correspondent aux revenus criminels totaux enregistrés durant la période fenêtre en fonction du nombre de mois où les délinquants étaient criminellement actifs (revenu criminel total / nombre de mois criminellement actif). La moyenne géométrique des revenus criminels mensuels est de 7 311\$. Puisque la distribution des revenus est fortement asymétrique, le logarithme (naturel) de ceux-ci a été utilisé afin d'atténuer cette asymétrie (voir annexe 2). Les transformations logarithmiques sont souvent utilisées en sciences économiques puisque, de par leur nature, les variables dépendantes telles que les revenus

---

<sup>13</sup> Le manque de contrôle de soi a été mis sous la catégorie de variables liées au « capital criminel » suivant la logique de Morselli et Tremblay (2004). Ces auteurs suggèrent la témérité et la prise de risque qui sous-tend le manque de contrôle de soi permet d'augmenter les revenus criminels. De plus, cet indicateur s'accorde avec la conception du capital criminel proposé par McCarthy et Hagan (2001) laquelle inclut le capital personnel, c'est-à-dire les attitudes ou les caractéristiques individuelles qui favorisent la réussite.

**Tableau 1. Analyses descriptives des indicateurs de la réussite criminelle, des indicateurs de l'apparition de la délinquance, des caractéristiques sociodémographiques, des paramètres de la carrière criminelle, des capitaux criminels et des circonstances de vie (N=169)**

Variables	Moyenne	Écart-type
Revenu criminel mensuel log (moyenne géométrique \$)	8,90 (7 311)	2,15
Efficacité criminelle log (moyenne géométrique \$)	5,73 (307)	2,81
Capacité à éviter les contacts avec la justice (% de mois non arrêtés)	87,51	14,16
Prestige criminel (échelle de 1 à 100)	49,27	31,64
	N	%
Perception de la réussite criminelle élevée	76	45

tendent à être fortement asymétriques (voir annexe 2). Cette transformation nous permet également de comparer nos résultats avec un nombre important d'études qui ont utilisé la transformation logarithmique des revenus criminels (McCarthy et Hagan, 2001; Uggen et Thomson, 2003; Charest, 2004; Morselli et Tremblay, 2006; Morselli et al., 2006; Charest et Tremblay, 2009; Ouellet et Tremblay, 2014; Lafférière et Morselli, 2015).

**L'efficacité criminelle.** Les auteurs Tremblay et Morselli (2000) ainsi que Ouellet et Bouchard (2017) ont utilisé le concept de la compétence criminelle, ou plus précisément de l'efficacité criminelle, afin d'examiner les revenus criminels amassés en moyenne pour un seul délit commis. Suivant cette logique, un délinquant est jugé plus efficace dans la mesure où il amasse davantage de revenus pour un seul crime, en comparaison à d'autres délinquants, pour un seul crime commis. Cela dit, *l'efficacité criminelle* correspond au total des revenus criminels cumulés divisé par le nombre de délits commis. Suivant la même logique que celle utilisée pour l'opérationnalisation des revenus criminels, le logarithme (naturel) de ceux-ci a été utilisé afin d'atténuer l'asymétrie de la distribution de cette variable (voir annexe 2). Des tests de normalité (Shapiro-Wilk) montrent d'ailleurs qu'avant la transformation logarithmique, la distribution n'est pas normale ( $p < ,05$ ), alors qu'après cette transformation, la distribution

s'avère normale ( $p > .05$ ). La moyenne géométrique indique que les délinquants ont rapporté 307\$ par délit commis.

***La capacité à éviter les contacts avec la justice.*** À travers les différents travaux qui ont porté sur la réussite criminelle, les expériences d'impunités ont été mesurées par la capacité à éviter les arrestations (Ouellet et al., 2013; Ouellet et Bouchard, 2017) ou les condamnations pénales (Kazemian et Leblanc, 2007; Morselli et al., 2006). Dans ce mémoire, la capacité à éviter les contacts avec la justice correspond au pourcentage des mois non arrêtés en fonction des mois où les délinquants étaient criminellement actifs. En moyenne, les participants n'ont pas été arrêtés 88% des mois où ils étaient criminellement actifs.

### **Les dimensions subjectives de la réussite criminelle**

***La perception de la réussite criminelle.*** La perception de la réussite criminelle représente le niveau de succès que les délinquants s'attribuent à eux-mêmes. Les participants devaient répondre à la question suivante : « Durant la période fenêtrée, quel était selon vous, votre niveau de succès dans vos activités criminelles ». Les délinquants devaient répondre à une échelle de quatre choix : 1) aucun succès 2) faible succès 3) succès moyen 4) succès élevé. Puisque la distribution de certaines catégories était faible (aucun succès et faible succès), la perception de la réussite criminelle a été recodée en variables dichotomiques de façon à distinguer les délinquants qui s'attribuent un niveau élevé de réussite criminelle. Cette opérationnalisation est aussi la méthode la plus « directe » afin de rapporter les délinquants qui se perçoivent comme étant réellement performants et évite certaines ambiguïtés potentielles entre la perception des autres catégories (ex. succès faible vs succès moyen).<sup>14</sup> Cela dit, chez les participants, 45% ont rapporté se percevoir comme ayant beaucoup de succès.

***Prestige criminel.*** La mesure du prestige criminel est la même employée par Charette (2010). Les participants devaient répondre, à l'aide d'une échelle de 0 à 100 pour chaque

---

<sup>14</sup> Précisons également que la dichotomisation de cette variable dépendante a été privilégiée puisque dans le logiciel utilisé (SPSS V.21), les régressions logistiques ordinales ne permettent pas la méthode d'entrée « Forward », laquelle était nécessaire à la question de recherche (voir méthodologie p.XX)

activité criminelle lucrative à laquelle ils ont participé, à la question suivante : « Quel statut ou prestige procure, à votre avis, cette activité criminelle à ceux qui la pratiquent ? ». Cela dit, le prestige criminel a été obtenu par la moyenne du prestige criminel attribué pour chaque activité criminelle. Les délinquants ont rapporté un score moyen de 49,3 de prestige criminel pour un écart-type de 31,6.

### **L'apparition de la délinquance**

***L'âge au premier délit auto-rapporté.*** L'âge au premier délit auto-rapporté correspond à l'âge auquel les délinquants admettent eux-mêmes avoir commis leurs premiers délits. Dans ce mémoire, les délinquants devaient répondre à la question suivante : « À quel âge avez-vous commis votre premier délit ». Cela dit, l'âge moyen au premier délit auto-rapporté est de 15 ans et l'écart-type est de 6,9 années.

***L'âge au premier délit officiel.*** Dans cette étude, l'âge au premier délit officiel correspond à l'âge auquel les participants ont été arrêtés pour la première fois et que cette arrestation a fait l'objet d'une condamnation criminelle par la suite. Cela dit, l'âge moyen à la première arrestation est de 18 ans avec un écart-type de 6,1 années.

***L'âge d'apparition de la délinquance lucrative.*** Tel que souligné dans la recension des écrits, l'effet de l'âge au premier délit a également été examiné en fonction de la spécificité des types de délits, tels que l'âge lors du premier délit sexuel (Knight et al., 2009) ou l'âge au premier délit violent (Elliot, 1994). Dans ce même ordre d'idées et puisque ce mémoire s'intéresse à la réussite criminelle, un indicateur de l'âge d'apparition de la délinquance lucrative a été créé. À cet effet, les délinquants devaient rapporter l'âge auquel ils avaient commencé à retirer des gains financiers de leurs activités criminelles de façon régulière. En moyenne, les participants ont rapporté des gains financiers, à partir de leurs activités criminelles, à l'âge de 19 ans avec un écart-type de 6,5 années. \

**Tableau 2. Analyses descriptives des indicateurs de l'apparition de la délinquance, des caractéristiques sociodémographiques, des paramètres de la carrière criminelle, des capitaux criminels et des circonstances de vie (N=169)**

<b>Apparition de la délinquance</b>		
	Moyenne	Écart-type
Âge au 1 <sup>er</sup> délit auto-rapporté	15,25	6,85
Âge au 1 <sup>er</sup> délit officiel	18,46	6,139
Âge d'apparition de la délinquance lucrative	19,18	6,54
	N	%
Rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative	95	56
<b>Caractéristiques sociodémographiques</b>		
	Moyenne	Écart-type
Âge	30,34	8,76
	N	%
Éducation (secondaire complété)	31	81,7
<b>Paramètres de la carrière criminelle</b>		
	Moyenne	Écart-type
Fréquence des délits mensuels log (Moyenne géométrique)	3,17 (24)	2,39
Diversification criminelle mensuelle	1,65	0,86
<b>Capital criminel</b>		
	Moyenne	Écart-type
Réseau criminel (taille efficace)	3,49	2,91
Manque de contrôle de soi (Score à l'échelle de Grasmick et al.,1993)	80,24	14,57
	N	%
Présence d'un mentor criminel	72	42,6
<b>Circonstances de vie</b>		
	Moyenne	Écart-type
Cohabitation conjugale (% du temps d'activité criminelle)	41,79	43,21
Situation d'emplois (% du temps d'activités criminelles)	40,09	41,86
Surveillance pénale (% du temps d'activités criminelles)	21,80	35,07
	N	%
Consommation quotidienne de psychotropes	116	68,6

**La rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative.** Tolan et al. (2000, p.204) proposent quant à l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur les carrières criminelles: « it is not clear whether initiation of the very first delinquent behavior is the critical influence on risk or whether a more complicated approach that incorporates progression of involvement is advisable ». Cela dit, ces auteurs ont examiné, en plus de l'âge d'apparition de la délinquance, la rapidité à laquelle les délinquants transitent vers des délits plus sévères. Dans ce même ordre d'idées, ce mémoire s'intéresse à la rapidité à laquelle les délinquants se sont engagés dans la délinquance lucrative à partir du moment où ils se sont engagés dans la délinquance. La rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative correspond ainsi au nombre d'années entre l'âge au premier délit auto-rapporté et l'âge auquel ils se sont initiés à la délinquance lucrative. Puisque la distribution de cette variable était fortement asymétrique, celle-ci a été recodée en variable dichotomique afin de discerner les délinquants qui se sont engagés dans la délinquance lucrative au même âge auquel ils ont commis leur premier délit<sup>15</sup>. Ces délinquants sont donc réputés s'être engagés rapidement dans la délinquance lucrative. Les analyses montrent que 56% des participants se sont engagés dans la délinquance lucrative au même âge auquel ils ont commis leur premier délit.

### **Caractéristiques sociodémographiques**

**L'âge.** L'âge des participants a été examiné au début de la période fenêtre. Cela dit, les délinquants étaient âgés en moyenne de 30 ans au début de la période fenêtre avec un écart type de 8,8 ans.

**Éducation.** L'éducation a été dichotomisée de façon à distinguer les individus qui ont complété leur diplôme d'études secondaires de ceux qui ne l'ont pas complété. Les analyses descriptives montrent que seulement 20% des participants ont complété leur diplôme d'études secondaires.

### **Paramètres de la carrière criminelle**

---

<sup>15</sup> La dichotomisation de cette variable a été préférable à la création d'une variable ordinale, puisqu'aucune connaissance n'existe sur ce phénomène afin de nous guider dans le choix de nos catégories.

**La fréquence des délits ( $\lambda$ ).** La fréquence des délits correspond à la moyenne des délits commis par mois d'activités criminelles. Précisément, il s'agit du nombre total de délits commis durant la période fenêtrée divisé par le nombre de mois d'activités criminelles. La moyenne géométrique montre que les délinquants ont commis 24 délits par mois. Puisque la distribution de la fréquence des délits est fortement asymétrique, le logarithme naturel de cette variable a été utilisé (voir Morselli et Tremblay, 2004).

**La diversification des activités criminelles.** La diversification des activités criminelles représente l'étendue des types de délits commis par un délinquant. Dans ce mémoire, la diversification criminelle a été mesurée par le nombre de délits lucratifs distincts commis en moyenne par mois d'activités criminelles. En moyenne, les délinquants ont commis 1,7 délits distincts par mois d'activité criminelle pour un écart-type de 0,9.

### **Capitaux criminels**

**Présence d'un mentor.** Au questionnaire de cette enquête, les participants devaient répondre à la question suivante : « Parmi les gens qui dans votre vie qui vous ont influencé, est-ce qu'il y a une personne qui vous a introduit dans le milieu criminel et que vous considérez comme votre mentor ». Il s'agit ainsi d'une variable dichotomique (1 = présence d'un mentor criminel, 0 = absence d'un mentor criminel). Cela dit, 43% des participants de cette étude ont rapporté avoir eu un mentor criminel au cours de leur carrière criminelle.

**Réseau criminel.** Morselli et Tremblay (2004) ont examiné le réseau criminel en fonction de sa « taille efficace », ce qui correspond au nombre de contacts criminels non redondants. Les contacts sont redondants dans la mesure où ils guident un individu vers les mêmes personnes. Ainsi, un nombre élevé de contacts non redondants permet de « se connecter » à plusieurs personnes par un nombre peu élevé de contacts directs (voir Morselli et Tremblay, 2004 p.777 et 784). La même mesure du réseau criminel a été utilisée dans ce mémoire, c'est-à-dire le nombre de contacts criminels non redondants. En moyenne, les délinquants avaient 3,5 contacts criminels non redondants avec un écart-type de 2,9.

**Le manque de contrôle de soi.** La mesure de cette variable s'est effectuée à l'aide de l'échelle du manque de contrôle de soi de Grasmick et al. (1993). Cette échelle comporte six sections correspondant chacune à une dimension du manque de contrôle de soi : l'impulsivité, la préférence pour les tâches simples, le goût du risque, la préférence pour les activités physiques, l'égoïsme ainsi que la colère. Chaque section comporte quatre questions afin d'évaluer la perception des répondants propres à chaque dimension. Originellement, l'échelle de Grasmick et al. (1993) comporte quatre indicateurs possibles allant de (1) très en désaccord jusqu'à (4) très en accord pour répondre à chacune des questions. Toutefois, afin de rester cohérent avec les différentes échelles du questionnaire de la présente étude, l'échelle du manque de contrôle de soi a été ajustée afin qu'elle contienne six réponses possibles allant de : (1) très en désaccord jusqu'à (6) très en accord. Plus le score est haut à ces items, plus la personne manque de contrôle de soi et vice et versa. Dans cette étude, le score moyen à l'échelle du manque de contrôle de soi est de 80,2 avec un écart type de 14,6.

#### **Circonstances de vie**

**Cohabitation conjugale.** La cohabitation conjugale est représentée par le pourcentage des mois où les délinquants habitaient avec un partenaire amoureux durant les mois où ils étaient criminellement actifs. En moyenne, les délinquants ont rapporté être en situation de cohabitation conjugale 42% du temps lorsqu'ils étaient criminellement actifs.

**Situations d'emploi.** Les situations d'emploi ont été mesurées par le pourcentage des mois où les délinquants occupaient un emploi sur la totalité des mois où les délinquants étaient criminellement actifs. En moyenne, les participants ont occupé un emploi légitime 40% du temps lorsqu'ils étaient criminellement actifs.

**Consommation de psychotropes.** Au sein du questionnaire, les participants devaient rapporter à quelle fréquence ils ont consommé diverses substances psychoactives (alcool, marijuana, cocaïne, crack, freebase, héroïne, méthadone, barbituriques ou dépresseurs, hallucinogènes, amphétamine, valium, etc.) Dans ce mémoire, la consommation de psychotropes distingue les participants qui rapportent avoir consommé au moins une

substance psychoactive de façon quotidienne durant la période fenêtre (1 = oui, 0 = non)<sup>16</sup>. Cela dit, 69% des participants ont rapporté avoir consommé au moins une substance psychoactive de façon quotidienne.

**Surveillance pénale.** La surveillance pénale correspond au pourcentage des mois où les délinquants ont rapporté être en probation, en libération conditionnelle ou en maison de transition en fonction des mois d'activités criminelles. En moyenne, les participants ont rapporté être sous surveillance pénale 22% des mois d'activités criminelles.

## Données manquantes

Parmi les 262 participants qui ont initialement fait partie de cette enquête, 169 ont été retenus pour ce mémoire. À ce propos, la non-participation à des délits lucratifs a occasionné la soustraction de 45 participants. La non-participation à des délits lucratifs occasionnait un nombre important de variables manquantes telles que la fréquence des délits, la diversification des délits, les indicateurs liés à l'âge de l'apparition de la délinquance lucrative, les revenus criminels, l'efficacité criminelle, la perception de la réussite criminelle, le prestige criminel, etc. De plus, en raison du nombre trop important de données manquantes et insuffisantes aux calendriers de vie, 45 participants ont été exclus. Les calendriers de vie étaient nécessaires à ce mémoire puisque plusieurs des variables indépendantes et dépendantes ont été soutirées de ces calendriers. Enfin, trois participants ont été retirés puisque les données liées à l'âge d'apparition de la délinquance étaient incomplètes.

## Stratégie analytique

Cette section a pour objectif de détailler la stratégie analytique employée afin de répondre à la question de recherche de ce mémoire, laquelle consiste à examiner l'effet de

---

<sup>16</sup> Plusieurs opérationnalisations différentes ont été testées (selon les types de substances et selon la fréquence). Toutefois, aucune différence importante n'a été notée.

l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle. Précisément, la stratégie analytique a été menée afin d'examiner l'effet de : l'âge au premier délit auto-rapporté, l'âge au premier délit officiel, l'âge d'apparition de la délinquance lucrative et la rapidité d'engagement dans la délinquance sur : les revenus criminels, l'efficacité criminelle, la capacité à éviter les contacts avec la justice, la perception de la réussite criminelle et le prestige criminel tout en contrôlant l'effet d'une série de facteurs explicatifs (caractéristiques sociodémographiques, paramètres de la carrière criminelle, capitaux criminels et circonstances de vie).

D'abord, des analyses univariées ont été menées afin d'examiner la distribution des variables (voir la partie opérationnalisation). Des analyses de corrélations ainsi que des analyses d'indices de tolérance ont été menées afin de détecter des problèmes de multicolinéarité (annexe 1). Puisque plusieurs des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance étaient fortement corrélés entre eux, des analyses multivariées ont été menées séparément pour chaque indicateur de l'âge d'apparition de la délinquance. Aucune des autres variables indépendantes ne présente des problèmes de multicolinéarités.

L'objectif de ce mémoire, c'est-à-dire examiner l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle, a été analysé à l'aide d'analyses multivariées, plus précisément à partir des régressions linéaires multiples ainsi que des régressions logistiques. Puisque les revenus criminels, l'efficacité criminelle et la capacité à éviter les contacts avec les justices sont des variables continues, des analyses de régressions linéaires multiples ont été utilisées afin d'examiner l'effet des différents facteurs explicatifs. Ensuite, puisque la perception de la réussite criminelle est une variable dichotomique, des analyses de régressions logistiques ont été employées afin d'examiner l'effet des différents facteurs explicatifs.

Il importe de préciser qu'il s'agit d'analyses de régressions statiques et non dynamiques. La recension des écrits montre que la réussite criminelle peut être conceptualisée de façon globale ou sommaire (ex. Morselli et Tremblay, 2004) ou relativement à ses fluctuations à travers le temps (ex. Ouellet et Tremblay, 2014). Puisque la question de recherche requiert déjà un nombre important d'analyses, nous avons préféré limiter ces

analyses à un examen global de la réussite criminelle, et non pas des analyses de mesures répétées. Bien que la question de l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur les fluctuations et les changements de la réussite criminelle à travers le temps semble intéressante, celle-ci dépasse le cadre de cette étude. Cela dit, il importe de préciser que cette méthodologie ne permet pas pleinement de capter l'effet de certaines variables indépendantes qui fluctuent à travers le temps, c'est-à-dire les circonstances et les événements de vie. Ces variables ont néanmoins été incluses à titre de variables<sup>17</sup> contrôles puisque la recension des écrits souligne leur importance (Ouellet et Tremblay, 2014; Ouellet et Tremblay, 2017).

Enfin, et de façon importante, l'effet des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance a été examiné à partir de la méthode d'entrée « forward » des analyses de régressions. Il s'agit d'une procédure qui permet d'entrer chaque variable une à une dans le modèle de régression en partant de la variable indépendante la plus corrélée à la variable dépendante et ainsi de suite. Les variables sont seulement ajoutées au modèle final dans la mesure où celles-ci permettent d'améliorer de façon significative la valeur prédictive du modèle (Landau et Everitt, 2004). En somme, cette méthode permet de discerner parmi un ensemble de variables, laquelle ou lesquelles ont le plus d'impact sur la variance d'une certaine variable dépendante. Cette méthode permet ainsi de répondre à l'objectif spécifique de cette étude laquelle, rappelons-le, consiste à déterminer si certains indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance sont plus appropriés afin d'expliquer la réussite criminelle.

### ***Régressions linéaires multiples***

De façon générale, les modèles de régressions linéaires multiples permettent d'expliquer ou de prédire la variance de la variable dépendante à partir de plusieurs variables indépendantes (Fox, 1999). Dans ce cas-ci, les modèles de régressions multiples permettront d'expliquer la variance de la réussite criminelle (revenu criminel, efficacité criminelle, capacité

---

<sup>17</sup> Ces variables ont été agrégées afin de créer une seule variable « moyenne » pour chaque participant. Par exemple, la cohabitation conjugale représente le pourcentage des mois où les délinquants étaient en situation de cohabitation conjugale.

à éviter les contacts avec la justice et prestige criminel) à partir de l'âge d'apparition de la délinquance, des caractéristiques sociodémographiques, des paramètres de la carrière criminelle, des capitaux criminels et des circonstances de vie.

D'une part, les modèles de régressions linéaires multiples permettent d'examiner l'effet combiné d'un ensemble de variables sur la variable dépendante. Le test de significativité (ANOVA) du coefficient de corrélation permet d'examiner, si dans l'ensemble, le modèle permet d'expliquer la variance de la variable dépendante ( $p \leq 0.05$ ). Le coefficient de corrélation  $R^2$  indique la proportion de la variance de la variable dépendante (la réussite criminelle) qui est expliquée par les variables indépendantes. D'autre part, les modèles de régressions multiples permettent de discerner l'effet de chaque variable indépendante sur la variable dépendante, tout en contrôlant l'effet des autres variables indépendantes (Fox, 1999). Les tests de significativités des coefficients de régressions standardisés (Test T) permettent de déterminer, pour chacune des variables indépendantes, si elles permettent d'expliquer la variation de la variable dépendante ( $p \leq 0.05$ ). Puis, les coefficients de régressions standardisés (coefficients bêta) indiquent la variation en écarts-types de la variable dépendante pour chaque augmentation d'un écart-type de la variable indépendante (Fox, 1999).

### ***Régressions logistiques***

De façon similaire, les régressions logistiques permettent d'évaluer l'effet de plusieurs variables dépendantes, de façon combinée et séparément, sur une variable dépendante dichotomique (Williams, 2016). Le test du Chi-carré permet d'examiner, si dans l'ensemble, le modèle est significatif afin d'expliquer la variable dépendante ( $p \leq 0.05$ ) alors que le Pseudo  $R^2$  Cox and Snell permet de rendre compte de la capacité d'estimation du modèle de régression.

Les modèles de régressions logistiques permettent aussi d'examiner l'effet de chacune des variables indépendantes (Williams, 2016). Les tests Wald permettent d'examiner si chacune des variables indépendantes sont statistiquement = significatives afin d'expliquer la variable dépendante (la perception de la réussite criminelle). Le poids relatif de chacune des variables indépendantes est obtenu par les coefficients logit (William, 2016). Par

transformation exponentielle des coefficients logit, on obtient les rapports de cote. Les rapports de cote permettent d'interpréter, pour une unité de variation d'une variable indépendante, les probabilités qu'un évènement ou que l'appartenance à un groupe se produisent (dans ce cas il s'agit de la perception élevée de la réussite criminelle). Autrement dit, les rapports de cote permettent ainsi d'examiner « le poids » d'une variable indépendante sur la variable dépendante.

En conclusion, ces modèles d'analyses multivariées ont été utilisés afin d'identifier l'effet des quatre indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance sur les cinq indicateurs de la réussite criminelle, tout en contrôlant l'effet d'une série de prédicteurs identifiés au sein de la recension des écrits. Plus précisément, la méthode d'entrée « Forward » a permis d'examiner lesquels parmi les différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance sont les plus appropriés afin d'expliquer la réussite criminelle. L'effet des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance a d'abord été examiné sur les indicateurs objectifs de la réussite criminelle (revenu criminel, capacité à éviter les contacts avec la justice, efficacité criminelle) et ensuite sur les indicateurs subjectifs de la réussite criminelle (perception de la réussite criminelle et prestige criminel). Toutes les analyses statistiques ont été effectuées à l'aide du logiciel SPSS V.21.

## CHAPITRE 3 : RÉSULTATS

Ce chapitre a pour objectif d'examiner l'effet de l'âge de l'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle. Précisément, l'effet de plusieurs indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance a été comparé sur différents indicateurs de la réussite criminelle, tout en contrôlant l'effet d'une série de facteurs qui ont été associés dans les travaux empiriques à la réussite criminelle. Les différents indicateurs de l'âge d'apparition examinés de la délinquance sont : l'âge au premier délit auto-rapporté, l'âge au premier délit officiel, l'âge au premier délit lucratif et la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative. Concernant les indicateurs de la réussite criminelle, ceux-ci correspondent aux revenus criminels, à l'efficacité criminelle, à la capacité à éviter les contacts avec la justice, à la perception la réussite criminelle et au prestige criminel. Les facteurs pour lesquels l'effet sera contrôlé sont : les caractéristiques sociodémographiques (âge et éducation), les paramètres des carrières criminelles (fréquence des délits et diversification criminelle), le capital criminel (présence d'un mentor criminel, taille efficace du réseau criminel et manque de contrôle de soi) et les circonstances de vie (cohabitation conjugale, emploi, consommation de psychotropes et surveillance pénale). Cette partie comporte cinq sous-sections élaborées en fonction de chaque indicateur de la réussite criminelle (tableau 3 à 7). Au sein de chaque sous-section, les résultats seront d'abord abordés en fonction des différents indicateurs de l'âge au premier délit et ensuite en fonction des caractéristiques sociodémographiques, des paramètres de la carrière criminelle, du capital criminel et des circonstances de vie. Conséquemment, ces résultats seront synthétisés.

## Les revenus criminels

De façon générale le modèle est significatif ( $p \leq 0,01$ ) et explique environ 21 % de la variance des revenus criminels mensuels (tableau 3). Trois indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance ont été exclus du modèle puisqu'ils n'ont pas contribué à augmenter la valeur prédictive du modèle de régression, c'est-à-dire : l'âge au premier délit rapporté, l'âge au premier délit officiel et l'âge auquel un individu s'est initié à la délinquance lucrative. Autrement dit, ces trois indicateurs ne permettent pas d'améliorer la valeur prédictive du modèle de régressions multiples. Néanmoins, les résultats montrent que la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative permet de prédire les revenus criminels ( $\beta = 0,199$ ;  $p \leq 0,05$ ). Cela dit, les délinquants qui se sont empressés de s'engager dans la délinquance lucrative rapportent des revenus criminels plus importants. Bien que l'étude de Tremblay et al. (2016) montre qu'une entrée tardive dans la délinquance permet d'expliquer la réussite criminelle économique, nos analyses ne permettent pas d'appuyer ces résultats<sup>20</sup>. Morselli et al. (2006)<sup>21</sup> et Ouellet et Tremblay (2014) suggèrent plutôt que l'âge d'apparition de la délinquance (auto-rapporté) ne permet pas de prédire les revenus criminels. Néanmoins, nos résultats proposent que lorsque l'on tient compte de la rapidité de l'engagement dans la délinquance lucrative, il est possible d'expliquer la hausse des revenus criminels. Ces résultats suggèrent ainsi de porter attention aux particularités qui sont propres aux débuts des trajectoires criminelles lucratives. Les analyses multivariées au tableau 3 montrent que les caractéristiques sociodémographiques (l'âge et l'éducation) des délinquants ne permettent pas d'expliquer les revenus criminels. Bien que Robitaille (2004) montre un effet positif de l'âge sur les revenus criminels, nos résultats ne permettent pas de conclure que les délinquants plus âgés rapportent des revenus criminels plus importants. D'autres auteurs n'ont également observé aucune relation entre les caractéristiques sociodémographiques et les

---

<sup>20</sup> Tremblay et al. (2016) ont utilisé une opérationnalisation passablement différente de la nôtre en ce qui concerne les revenus criminels (il s'agit d'une variable « proxy » basée sur la valeur des voitures des délinquants).

<sup>21</sup> En fait, l'effet de l'âge au premier délit disparaît lorsque des variables sont entrées dans le modèle (âge, taille efficace et lambda).

**Tableau 3. Modèle de régressions multiples des revenus criminels en fonction des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance (N=169)**

	B (E.T.)	$\beta$
<b>Apparition de la délinquance<sup>a</sup></b>		
Âge au 1 <sup>er</sup> délit auto-rapporté	--	-
Âge au 1 <sup>er</sup> délit officiel	--	-
Âge d'apparition de la délinquance lucrative	--	-
Rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative	,863 (.334)	,199*
<b>Variabes contrôles</b>		
<b>Caractéristiques sociodémographiques</b>		
Âge	,002 (.019)	,010
Éducation	,554 (.422)	(,099)
<b>Paramètres de la carrière criminelle</b>		
Fréquence des délits	,143 (.077)	,159
Diversification criminelle	,396 (.206)	,159
<b>Capital criminel</b>		
Mentor criminel	,986 (.346)	,227**
Réseau criminel	,023 (.061)	(,031)
Manque de contrôle de soi	,006 (.012)	,041
<b>Circonstances de vie</b>		
Cohabitation conjugale	,001 (.004)	,028
Situation d'emploi	-,006 (.004)	-,122
Consommation de psychotropes	,062 (.369)	,013
Surveillance pénale	,004 (.005)	,072
Constante	6,612 (1,283)	
R <sup>2</sup>	,186***	

\*  $p \leq ,05$  \*\*  $p \leq ,01$  \*\*\*  $p \leq ,001$

<sup>a</sup>La méthode d'entrée « forward » a été employée pour ces variables.

revenus criminels (McCarthy et Hagan, 2001; Uggen et Thomson, 2003; Morselli et Tremblay, 2004; Ouellet et Tremblay, 2014). Puis, concernant les paramètres de la carrière criminelle, des travaux ont mis en évidence l'effet de la fréquence des délits (Morselli et Tremblay, 2004) et de la diversification (ou spécialisation) criminelle (McCarthy et Hagan, 2001; Ouellet et Tremblay, 2014) sur les revenus criminels. Dans la présente étude, la fréquence des délits ne permet pas de prédire les revenus criminel ( $p > ,05$ ). Concernant la diversification des activités criminelles, ce paramètre ne permet pas de prédire les revenus criminels tels que proposés par McCarthy et Hagan (2001). Cette divergence des résultats s'explique potentiellement par la différence de la méthodologie employée : McCarthy et Hagan (2001) ont conceptualisé ce facteur en tant que « spécialisation dans la vente de drogues » alors que Ouellet et Tremblay (2004) se sont intéressés à la fluctuation à court terme de la diversification criminelle.

Ensuite, l'effet des différents indicateurs du capital criminel sur les revenus criminels a été examiné. Les analyses de régressions multiples du tableau 3 montrent que la présence d'un mentor criminel permet d'expliquer la réussite criminelle lucrative ( $\beta = ,227$ ;  $p \leq ,05$ ). À ce propos, le fait d'avoir rencontré un mentor criminel durant sa carrière criminelle permet d'augmenter les revenus criminels. Ce résultat contraste avec les travaux de Morselli et al. (2006)<sup>22</sup> et Ouellet et Tremblay (2004) lesquels n'ont souligné aucun effet explicatif de la présence d'un mentor sur les revenus criminels. Ainsi, l'effet de la présence d'un mentor semble sensible à la conceptualisation des revenus criminels. Pour ce qui est des autres indicateurs du capital criminel, les analyses ne permettent pas de conclure que la taille efficace et le manque de contrôle de soi prédisent les revenus criminels. Cette divergence peut être attribuable au fait que Morselli et Tremblay (2004) ont examiné les revenus criminels dans leur totalité alors que dans ce mémoire ils ont été examinés en fonction des mois d'activités. D'autres travaux ont également montré que les revenus criminels ne sont pas influencés par le manque de contrôle de soi (Ouellet et Tremblay, 2014;) et les caractéristiques du réseau criminel (McCarthy et Hagan, 2001; Ouellet et Tremblay, 2014;).

---

<sup>22</sup> Bien que Morselli et al. (2006) souligne l'effet de la présence d'un mentor criminel sur les revenus criminels dans des modèles d'analyses préliminaires, cette relation disparaît lorsque d'autres variables sont incluses au modèle final (voir p.31; Morselli et al.; 2006).

Enfin, les études de Uggen et Thomson (2003) et Ouellet et Tremblay (2014) soulignent l'effet des circonstances de vie sur les variations mensuelles des revenus criminels. Cependant, les analyses de ce mémoire ne permettent pas de corroborer les résultats de ces auteurs. À cet effet, la cohabitation conjugale, les emplois, la consommation de psychotropes et la surveillance pénale ne permettent pas d'expliquer les revenus criminels mensuels moyens. La divergence des résultats s'explique potentiellement par les objectifs distincts de ce mémoire et de ceux poursuivis par Uggen et Thomson (2003) et Ouellet et Tremblay (2014). Rappelons que ce mémoire n'emploie pas des analyses de mesures répétées des circonstances de vie et des revenus criminels, mais plutôt des mesures agrégées de ces variables. Il importe ainsi d'être prudent relativement à l'implication de ces résultats puisque l'approche méthodologique employée n'est certainement pas la plus efficace afin de capter l'effet des circonstances de vie (voir la partie méthodologie pour le choix de l'approche analytique).

## **L'efficacité criminelle**

Le tableau 4 montre que globalement le modèle de régressions multiples est significatif ( $p \leq ,05$ ) et permet d'expliquer environ 14% de la variance de l'efficacité criminelle, c'est-à-dire la moyenne des gains criminels pour un crime commis. Parmi les quatre indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance, trois ont été exclus puisqu'ils ne permettent pas d'augmenter la valeur prédictive du modèle de régression multiple. Ces trois indicateurs exclus sont : l'âge au premier délit auto-rapporté, l'âge au premier délit officiel et la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative. En revanche, les analyses du tableau 4 montrent que l'âge d'apparition de la délinquance lucrative prédit l'efficacité criminelle ( $\beta = -,211$ ;  $p \leq ,05$ ). Cela dit, les délinquants qui se sont spécifiquement initiés plus tôt à la délinquance lucrative rapportent davantage de profits pour chaque délit commis. Aucune étude recensée n'a examiné l'effet de l'apparition spécifique de la délinquance lucrative sur l'efficacité criminelle. Néanmoins, il est intéressant de noter que l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance est mieux compris lorsqu'il est lié à la délinquance lucrative. Il semble ainsi que l'engagement précoce dans un type spécifique de

délinquance, la délinquance lucrative dans ce cas-ci, permet d'améliorer l'efficacité criminelle. Au même titre que les revenus criminels, il semble plus approprié d'examiner certaines caractéristiques de l'âge d'apparition de la délinquance qui sont propres aux trajectoires criminelles lucratives afin d'en examiner son effet.

De plus, les analyses du tableau 4 montrent que le niveau d'éducation permet d'expliquer l'efficacité criminelle ( $\beta =$ ,  $p \leq ,05$ ). Cela dit, les délinquants qui ont complété leur diplôme d'études secondaires sont plus efficaces. Aucune étude recensée n'a précisément examiné l'effet de l'éducation sur l'efficacité criminelle. Néanmoins, certains travaux ont examiné l'effet de l'éducation sur les revenus criminels, mais n'ont identifié aucun effet explicatif (McCarthy et Hagan, 2001; Robitaille, 2004; Ouellet et Tremblay, 2014). La présente étude suggère plutôt que lorsque la réussite criminelle est examinée en termes d'efficacité, le niveau d'éducation s'avère un atout. Il est possible que ces délinquants plus éduqués soient également plus sensés ou plus prudents et sélectionnent ainsi des délits qui sont plus payants à la pièce. Puis, nos analyses montrent que la diversification des activités criminelles n'est pas en mesure de prédire l'efficacité criminelle. Bien que certains travaux aient montré que la diversification des activités criminelles (ou la spécialisation) permet d'expliquer les revenus criminels (McCarthy et Hagan, 2001; Robitaille, 2004; Ouellet et Tremblay, 2014), ce facteur ne semble pas être en mesure de prédire l'efficacité criminelle.

En ce qui a trait au capital criminel, les analyses du tableau 4 révèlent que les délinquants qui ont bénéficié d'un mentor criminel au cours de leur carrière criminelle sont criminellement plus efficaces ( $\beta = ,174$ ,  $p \leq ,05$ ). Puis, la taille efficace du réseau criminel et le manque de contrôle de soi, lesquels ont été associés aux revenus criminels dans l'étude de Morselli et Tremblay (2004), ne permettent pas de prédire l'efficacité lucrative criminelle.

Certaines études ont également montré que le manque de contrôle de soi (Ouellet et Tremblay, 2014) et les caractéristiques du réseau criminel (McCarthy et Hagan, 2001; Ouellet et Tremblay, 2014) ne permettent d'expliquer les revenus criminels. Finalement, au même titre que les revenus criminels au tableau 3, l'efficacité lucrative criminelle n'est pas influencée par les

**Tableau 4. Modèles de régressions multiples de l'efficacité criminelle en fonction des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance (N=169)**

	<b>B (E.T.)</b>	<b>β</b>
<b>Apparition de la délinquance</b>		
Âge au 1 <sup>er</sup> délit auto-rapporté	--	-
Âge au 1 <sup>er</sup> délit officiel	--	-
Âge d'apparition de la délinquance lucrative	-,089 (,038)	-,211*
Rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative	--	-
<b>Variables contrôles</b>		
<b>Caractéristiques sociodémographiques</b>		
Âge	,034 (,028)	,107
Éducation	1,511 (,553)	,209*
<b>Paramètre de la carrière criminelle</b>		
Diversification criminelle	-,348 (,260)	-,108
<b>Capital criminel</b>		
Mentor criminel	,976 (,443)	,174*
Réseau criminel	-,130 (,079)	-,137
Manque de contrôle de soi	-,015 (,016)	-,081
<b>Circonstances de vie</b>		
Cohabitation conjugale	,002 (,005)	,032
Situation d'emploi	,001 (,005)	,014
Consommation de psychotropes	-,389 (,483)	-,065
Surveillance pénale	-,089 (,038)	-,211
Constante	8,107 (1,761)	
R <sup>2</sup>		,138*

\*  $p \leq ,05$  \*\*  $p \leq ,01$  \*\*\*  $p \leq ,001$

<sup>a</sup>La méthode d'entrée « forward » a été utilisée pour ces variables.

circonstances de vie telles que la cohabitation conjugale, les situations d'emploi, la consommation de psychotropes<sup>23</sup>, et la surveillance pénale. Bien que Uggen et Thomson (2003) et Ouellet et Tremblay (2014) soulignent l'effet des circonstances de vie sur la variation mensuelle des revenus criminels, les circonstances de vie ne semblent pas influencer l'efficacité criminelle (du moins lorsqu'examinées de façon transversale). Encore une fois, les analyses menées ne sont pas des analyses de mesures répétées des circonstances de vie et de l'efficacité criminelle, mais plutôt des indicateurs mensuels moyens de ces variables. L'étendue de ces résultats doivent donc être pris avec précaution puisque cette stratégie analytique ne permet pas d'examiner pleinement l'effet des circonstances de vie.

## **La capacité à éviter les contacts avec la justice**

Le tableau 5 indique que le modèle de régressions multiples est significatif ( $p \leq ,01$ ) et permet d'expliquer environ entre 17% de la variance de la capacité à éviter les contacts avec la justice. Trois indicateurs n'ont pas été retenus au modèle final puisqu'ils n'augmentent pas la valeur prédictive du modèle. Ces indicateurs sont : l'âge au premier délit auto-rapporté, l'âge au premier délit officiel et l'âge d'apparition de la délinquance lucrative. En revanche, les analyses de régressions multiples montrent que la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative est en mesure de prédire la capacité à éviter les contacts avec la justice lorsque les caractéristiques sociodémographiques, les paramètres de la carrière criminelle, le capital criminel et les circonstances de vie sont pris en compte. Cela dit, la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative est positivement associée à la capacité à éviter les contacts avec la justice ( $\beta = -230$ ,  $p \leq ,01$ ). Cela dit, les délinquants qui s'engagent plus rapidement dans la délinquance lucrative possèdent une meilleure capacité à éviter les contacts avec la justice et inversement, ceux qui mettent davantage de temps à s'y engager ont une moins bonne capacité à éviter les contacts avec la justice. Il est également possible que cette rapidité d'engagement reflète l'effet

---

<sup>23</sup> Bien qu'en analyse bivariée la consommation de psychotropes soit significativement associée (relation faible) à l'auto-efficacité lucrative criminelle, cette relation disparaît en analyse multivariée.

de certaines expériences d'apprentissages criminels permettant aux délinquants de mieux déjouer les sanctions de la justice. Ouellet et Bouchard (2017), ont montré que la précocité criminelle (âge au premier délit auto-rapporté) augmente les risques d'être arrêté chaque mois, ou inversement que l'apparition tardive de la délinquance diminue les risques d'être arrêté. De son côté, Mathesius (2012) a montré, à partir d'un échantillon de délinquants sexuels, que la précocité criminelle était associée à une meilleure capacité à éviter les premiers contacts avec la justice. Nos résultats proposent plutôt qu'un autre indicateur lié à l'âge d'apparition de la délinquance est plus approprié afin d'expliquer l'évitement des contacts avec la justice : la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative. Jusqu'à présent, il s'agit du deuxième cas où la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative est l'indicateur le plus approprié afin d'expliquer la réussite criminelle (revenu criminel et évitement des contacts avec la justice).

Ensuite, les analyses au tableau 5 montrent que les caractéristiques sociodémographiques ne sont pas en mesure d'expliquer la capacité à éviter les contacts avec la justice. Ces résultats s'inscrivent plutôt en continuité avec l'étude de Ouellet et Bouchard (2017) lesquels n'ont montré aucun effet des caractéristiques sociodémographiques sur la capacité à éviter les contacts avec la justice. Les analyses ne montrent également aucun effet significatif des paramètres de la carrière criminelle, c'est-à-dire de la fréquence des délits et de la diversification des activités criminelles sur la capacité à éviter les contacts avec la justice. Ouellet et Bouchard (2017) ont montré que les délinquants qui étaient davantage spécialisés dans les délits de marché étaient moins à risque d'être arrêtés. Notre opérationnalisation de la diversification/spécialisation ne rend pas compte d'un certain type de délit spécifique tel qu'examiné par Ouellet et Bouchard (2017) ce qui explique potentiellement la différence des résultats. Néanmoins, nos résultats s'apparentent légèrement à ceux obtenus par Morselli et al. (2006) lesquels ont montré que la fréquence des délits ne permet pas d'expliquer le temps d'incarcération des délinquants.<sup>25</sup>

---

<sup>25</sup> Toutefois, il est difficile de réellement comparer ces résultats puisque l'opérationnalisation des variables dépendantes est passablement différente.

Les analyses multivariées au tableau 5 montrent que deux indicateurs du capital criminel permettent d'expliquer la capacité à éviter les contacts avec la justice, c'est-à-dire : la présence d'un mentor et le manque de contrôle de soi. À cet effet, les délinquants qui ont fait la rencontre d'un mentor criminel possèdent une meilleure capacité à éviter les contacts avec la justice, c'est-à-dire les arrestations policières ( $\beta = ,243, p \leq ,01$ ). Ce résultat s'apparente à l'étude de Morselli et al. (2006) laquelle suggère que la rencontre d'un mentor permet de diminuer le nombre de temps passé en prison. De plus, nos analyses montrent que la taille efficace du réseau criminel ne permet pas de prédire la capacité à éviter les contacts avec la justice. L'étude de Ouellet et Bouchard (2017) a également montré que les caractéristiques du réseau criminel ne permettent pas de prédire la capacité à éviter les contacts avec la justice. De plus, les analyses de régressions multiples montrent que le manque de contrôle de soi permet de prédire la capacité à éviter les contacts avec la justice ( $-,241, p \leq ,01$ ). Cela dit, les délinquants qui manquent davantage de contrôle de soi ont une moins bonne capacité à éviter les contacts avec la justice. Ou inversement, les délinquants qui ont plus de contrôle de soi ont une meilleure capacité à éviter les contacts avec la justice. Ce résultat est semblable à celui obtenu par Morselli et al. (2006) lesquels ont montré l'existence d'une relation positive entre le manque de contrôle de soi et les nombres de journées d'incarcération. Il semble ainsi que le manque de contrôle de soi de certains délinquants les empêche de s'abstenir devant certains délits qui les exposent à un certain risque d'être sévis par la justice. Précisons néanmoins que Ouellet et Bouchard (2017) n'ont observé aucune relation entre le manque de contrôle de soi et le risque mensuel d'être arrêté.

Enfin, l'étude de Ouellet et Tremblay (2017) a montré que certaines circonstances de vie permettent d'expliquer la capacité à éviter les contacts avec la justice. Cependant, les analyses de ce mémoire montrent plutôt que les différents indicateurs des circonstances de vie (cohabitation conjugale, emplois, consommation de psychotropes et surveillance pénale) ne permettent pas d'expliquer la capacité à éviter les contacts avec la justice. Cette différence des résultats peut potentiellement s'expliquer par le fait que dans ce mémoire les circonstances de vie et la capacité à éviter les contacts avec la justice ne sont pas évaluées en fonction de leurs variations mensuelles, mais plutôt à partir de mesures fixes.

**Tableau 5. Modèles de régressions multiples de la capacité à éviter les contacts avec la justice en fonction des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance (N=169)**

	B (E.T.)	B
<b>Apparition de la délinquance</b>		
Âge au 1 <sup>er</sup> délit auto-rapporté <sup>a</sup>	--	-
Âge au 1 <sup>er</sup> délit officiel	--	-
Âge d'apparition de la délinquance lucrative	--	-
Rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative	6,535 (2,220)	,230**
<b>Variables contrôles</b>		
<b>Caractéristiques sociodémographiques</b>		
Âge	,040 (,129)	,025
Éducation	3,560 (2,806)	,097
<b>Paramètres de la carrière criminelle</b>		
Fréquence des délits	,541 (,515)	,091
Diversification criminelle	2,064 (1,369)	,126
<b>Capital criminel</b>		
Mentor criminel	6,934 (2,299)	,243**
Réseau criminel	,136 (,406)	,208
Manque de contrôle de soi	-,234 (,080)	-,241**
<b>Circonstances de vie</b>		
Cohabitation conjugale	-,005 (,025)	-,015
Situation d'emploi	,032 (,026)	,095
Consommation de psychotropes	,188 (2,457)	,006
Surveillance pénale	-,030 (,031)	-,075
Constante	91,616 (8,458)	
R <sup>2</sup>		,168**

\* p ≤ ,05 \*\* p ≤ ,01 \*\*\* p ≤ ,001

<sup>a</sup>La méthode d'entrée « forward » a été utilisée pour ces variables

## Le prestige criminel

Le tableau 6 montre que dans l'ensemble, le modèle de régression multiple est significatif et permet d'expliquer environ 13% de la variance du prestige criminel. Parmi les différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance, seulement l'âge d'apparition de la délinquance lucrative a été retenu au modèle final. Les autres indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance (âge au premier délit auto-rapporté, âge au premier délit officiel et rapide, rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative) n'ont pas été retenus au modèle puisque ceux-ci ne permettent pas d'augmenter la valeur prédictive du modèle. Cela dit, le fait de s'initier spécifiquement plus tôt à la délinquance lucrative augmente la perception du niveau de prestige décernée aux activités criminelles ( $\beta = -,246, p \leq ,005$ ). Charrette (2015) propose que le niveau de prestige criminel varie en fonction des domaines d'activités criminelles. Il est possible que les délinquants qui se sont initiés plus tôt à la délinquance lucrative ont eu des opportunités de s'engager dans des sphères d'activités criminelles davantage prestigieuses.

De plus, les analyses de régressions (tableau 6) montrent qu'une caractéristique sociodémographique, c'est-à-dire l'âge, est en mesure de prédire le niveau de prestige criminel ( $\beta = ,194, p \leq ,05$ ). À ce propos, les délinquants plus âgés rapportent des niveaux de prestige criminel plus élevés. Cela dit, il est possible qu'au fil du temps, les délinquants qui gagnent en âge possèdent d'avantage d'opportunités de s'engager dans des sphères d'activités criminelles plus prestigieuses. En revanche, les analyses de régressions multiples au tableau 6 montrent que le niveau d'éducation ne permet pas de prédire le niveau de prestige criminel attribué aux activités criminelles. Concernant les paramètres des carrières criminelles, les analyses montrent que la fréquence des délits permet de prédire le niveau de prestige criminel ( $\beta = ,190, p \leq ,05$ ). À ce propos, les délinquants qui commettent davantage de délits attribuent davantage de prestige à leurs activités criminelles. De plus, les analyses de régressions multiples au tableau 6 montrent que la diversification des activités criminelles ne permet pas de prédire le niveau de prestige criminel. Finalement, les différents indicateurs du capital criminel (mentor criminel, taille efficace

**Tableau 6. Modèles de régressions multiples du prestige criminel en fonction des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance (N=169)**

	<b>B (E.T.)</b>	<b>B</b>
<b>Apparition de la délinquance<sup>a</sup></b>		
Âge au 1 <sup>er</sup> délit auto-rapporté	--	-
Âge au 1 <sup>er</sup> délit officiel	--	-
Âge d'apparition de la délinquance lucrative	-1.188 (,449)	-,246**
Rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative	--	-
<b>Variables contrôles</b>		
<b>Caractéristiques sociodémographiques</b>		
Âge	,709 (,345)	,194*
Éducation	6,011 (6,627)	,071
<b>Paramètres de la carrière criminelle</b>		
Fréquence des délits	2,519 (1,211)	,190
Diversification criminelle	,605 (3,220)	,016
<b>Capital criminel</b>		
Mentor criminel	4,181 (5,119)	,066
Réseau criminel	1,024 (,994)	,091
Manque de contrôle de soi	,135 (,185)	,062
<b>Circonstances de vie</b>		
Cohabitation conjugale	,074 (,058)	,100
Situation d'emploi	,063 (,059)	-,083
Consommation de psychotropes	-2,390 (5,683)	-,035
Surveillance pénale	,012 (,071)	,013
Constante	24,876 (20,865)	
R <sup>2</sup>		,127*

\* p ≤ ,05 \*\* p ≤ ,01 \*\*\* p ≤ ,001

<sup>a</sup>La méthode d'entrée « forward » a été utilisée pour ces variables.

du réseau criminel, manque de contrôle de soi) et des circonstances de vie (emploi, cohabitation conjugale, consommation de psychotropes et surveillance pénale) ne permettent pas de prédire le niveau de prestige que les délinquants attribuent à leurs activités criminelles lucratives.

## **La perception de la réussite criminelle**

Tel qu'illustré au tableau 7, le modèle de régression logistique est statistiquement significatif ( $p \leq ,05$ ) et permet d'expliquer la perception subjective élevée de la réussite criminelle (Cox and Snell = ,133). Trois des quatre indicateurs ont été exclus du modèle puisqu'ils ne permettent pas d'améliorer la valeur prédictive de ce modèle. À ce propos, l'âge au premier délit auto-rapporté, l'âge au premier délit officiel et l'âge d'apparition de la délinquance lucrative ont été exclus du modèle (tableau 7). Uniquement la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative a été conservée au modèle final (OR = 2,361,  $p \leq ,05$ ), suggérant ainsi qu'il s'agit de l'indicateur de l'âge d'apparition de la délinquance le plus approprié afin de prédire la perception élevée de la réussite criminelle. Les délinquants qui se sont rapidement engagés dans la délinquance lucrative ont environ 2,4 fois plus de chances de s'attribuer un niveau élevé de réussite criminelle. Des analyses précédentes ont montré que les délinquants qui se sont rapidement engagés dans la délinquance lucrative rapportent des revenus criminels plus importants et ont une meilleure capacité à éviter les contacts avec la justice (tableau 3 et 5). Il est possible que ces délinquants se perçoivent comme ayant davantage de réussites en raison de ces performances criminelles objectives.

Les analyses du tableau 7 montrent que les caractéristiques sociodémographiques (âge et éducation) ne permettent pas d'expliquer la perception élevée de la réussite criminelle. Ce résultat contraste avec ceux obtenus par Morselli et Laferrière (2015), lesquels ont montré que l'éducation permet de prédire l'auto-efficacité criminelle<sup>26</sup>. Néanmoins, Morselli et Laferrière

---

<sup>26</sup> La différence des résultats entre la présente étude et celle de Laferrière et Morselli (2015) en ce qui concerne l'effet de l'éducation s'explique probablement par la différence des échantillons choisis. Cela dit, Laferrière et Morselli (2015) ont montré qu'environ 38% des participants à leurs échantillons (N=212) détenaient un diplôme d'études secondaires alors que ce pourcentage est d'environ 18% dans ce mémoire (N=169).

**Tableau 7. Modèle de régression logistique de la perception élevée de la réussite criminelle en fonction des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance (N=169)**

	B (E.T.)	O.R.
<b>Apparition de la délinquance<sup>a</sup></b>		
Âge au 1 <sup>er</sup> délit auto-rapporté	--	-
Âge au 1 <sup>er</sup> délit officiel	--	-
Âge d'apparition de la délinquance lucrative	--	-
Rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative	,859 (.368)	2,361*
<b>Variables contrôles</b>		
<b>Caractéristiques sociodémographiques</b>		
Âge	-,207 (.021)	,973
Éducation	-,444 (.457)	,641
<b>Paramètres de la carrière criminelle</b>		
Fréquence des délits	-,093 (.085)	,911
Diversification criminelle	,082 (.215)	1,085
<b>Capital criminel</b>		
Mentor criminel	,864 (.375)	2,374*
Réseau criminel	,094 (.065)	1,098
Manque de contrôle de soi	,000 (.013)	1,000
<b>Circonstances de vie</b>		
Cohabitation conjugale	,001 (.004)	1,001
Situation d'emploi	-,010 (.004)	,990*
Consommation de psychotropes	,392 (.399)	1,480
Surveillance pénale	,003 (.005)	1,003
Constante	,290 (1,369)	,749
Cox and Snell pseudo R <sup>2</sup>	,133*	

\* p ≤ ,05 \*\* p ≤ ,01 \*\*\* p ≤ ,001

<sup>a</sup>La méthode d'entrée « forward » a été utilisée pour ces variables.

(2015) ont montré que l'âge n'est pas en mesure d'expliquer l'auto-efficacité criminelle. Ensuite, les analyses montrent que les paramètres de la carrière criminelle (fréquence des délits et diversification criminelle) ne permettent pas d'expliquer la perception de la réussite criminelle. Ces résultats s'accordent en partie avec ceux de Laferrière et Morselli (2015) lesquels ont montré que la fréquence des délits n'est pas en mesure de prédire l'auto-efficacité criminelle.

En ce qui a trait aux différents indicateurs du capital criminel (mentor criminel, taille efficace du réseau criminel et manque de contrôle de soi), seulement la présence d'un mentor criminel permet de prédire la perception de la réussite criminelle (OR = 2,374,  $p \leq ,05$ ). Les délinquants qui ont fait la rencontre d'un mentor criminel au cours de la carrière criminelle ont environ 2,4 fois plus de chances de percevoir la réussite criminelle comme étant élevée. Ce résultat contraste avec Laferrière et Morselli (2015) lesquels ont montré que l'auto-efficacité criminelle n'est pas expliquée par la présence d'un mentor criminel.<sup>27</sup> Enfin, relativement aux différentes circonstances de vie, les analyses au tableau 7 suggèrent que les situations d'emploi permettent d'expliquer la perception subjective de la réussite criminelle (O.R. = ,990  $p \leq ,05$ ). À cet effet, les délinquants qui ont été moins souvent en situation d'emploi ont davantage de chances de s'attribuer un niveau élevé de réussite criminelle. Ou inversement, les délinquants qui ont été davantage en situation d'emploi ont davantage de chances de ne pas s'attribuer un niveau de réussite criminelle élevé.

Il est possible que les individus qui ont été davantage en situation d'emploi soient plus engagés dans un mode de vie prosocial et par le fait même qu'ils ne valorisent pas pleinement la délinquance ou encore que la délinquance ne constitue pas un élément positif de leur identité. De la sorte, il est possible qu'il soit plus difficile pour ces délinquants de se considérer comme de « bons » criminels. En revanche, les autres circonstances de vie (cohabitation conjugale, consommation et surveillance pénale) n'ont pas été en mesure d'expliquer la perception élevée de la réussite criminelle.

---

<sup>27</sup> Cette divergence des résultats peut potentiellement s'expliquer d'une part par la différence de l'échantillon (voir note de bas de page précédente). De plus, il est possible que cette divergence des résultats s'explique par la différence de l'opérationnalisation de la variable dépendante : trichotomique dans le cas de Laferrière et Morselli (2015) et dichotomique dans ce mémoire.

## **Synthèse des résultats**

### ***Caractéristiques sociodémographiques***

Robitaille (2004) propose que l'âge des participants permette d'expliquer les revenus criminels alors que Laferrière et Morselli (2015) ont montré que l'éducation est en mesure de prédire le niveau d'auto-efficacité criminelle. Dans ce mémoire, l'âge des délinquants a plutôt été en mesure d'expliquer le prestige criminel. Puis, nos résultats montrent également que les délinquants plus éduqués sont plus efficaces dans leurs activités criminelles (tableau 4). Par contre, les résultats de ce mémoire n'ont pas été en mesure de répliquer l'effet du niveau d'éducation sur la perception de la réussite criminelle tel que proposé par Laferrière et Morselli (2015).

### ***Paramètres de la carrière criminelle***

Certains travaux ont également montré l'effet des paramètres de la carrière criminelle, c'est-à-dire de la fréquence des délits (Morselli et Tremblay, 2004; Robitaille, 2004; Morselli et al., 2006) et de la diversification des activités criminelles (McCarthy et Hagan, 2004; Ouellet et Tremblay, 2014) sur les revenus criminels. Dans ce mémoire, la fréquence des délits a seulement été en mesure de prédire le niveau de prestige criminel (tableau 6). En ce qui concerne la diversification des activités criminelles, ce paramètre n'a pas été en mesure de prédire aucun des indicateurs de la réussite criminelle. Rappelons que dans l'étude McCarthy et Hagan (2004), la spécialisation criminelle renvoie au fait de s'être principalement investi dans la vente de drogues, alors que dans l'étude de Ouellet et Tremblay (2014) la diversification des activités criminelles a été examinée à travers ses fluctuations temporelles. Dans ce mémoire, la diversification est plutôt une mesure fixe qui représente le nombre de types de délits commis en moyenne par mois d'activités criminelles. Il semble ainsi que la réussite criminelle est sensible à la façon de concevoir et d'examiner la diversification (ou spécialisation) des activités criminelles.

### ***Capital criminel***

Des travaux ont montré que le capital criminel permet d'expliquer la réussite criminelle. Précisément, il a été montré que le manque de contrôle de soi et les caractéristiques du réseau

criminel permettent d'expliquer les revenus criminels (Morselli et Tremblay, 2004), alors que la présence de mentor criminel permet de réduire le temps d'incarcération des délinquants (Morselli et Tremblay, 2006). De façon intéressante, nos résultats montrent que la présence d'un mentor criminel permet d'expliquer les revenus criminels, l'efficacité criminelle, la capacité à éviter les contacts avec la justice et la perception élevée de la réussite criminelle. Nos résultats corroborent ceux obtenus par Morselli et al. (2006) lesquels ont proposé que la présence d'un mentor permet de diminuer les coûts associés aux crimes, mais également d'étendre l'effet de la présence d'un mentor criminel à d'autres indicateurs de la réussite criminelle. Il est également intéressant de noter que la présence d'un mentor criminel a été en mesure d'expliquer quatre des cinq dimensions de la réussite. Concernant le manque du contrôle de soi, les analyses n'ont pas été en mesure de répliquer l'effet de ce facteur sur les revenus criminels (Morselli et Tremblay, 2004). Par contre, les résultats révèlent les délinquants qui ont moins de contrôle de soi ont une moins bonne capacité à éviter les contacts avec la justice, ou inversement, les délinquants qui ont davantage de contrôle de soi ont une meilleure capacité à éviter les contacts avec la justice. Enfin, le dernier indicateur du capital criminel, la taille efficace du réseau criminel, n'a pas été en mesure d'expliquer aucun des indicateurs de la réussite criminelle. La différence de la méthodologie employée, notamment relativement à l'opérationnalisation des diverses dimensions de la réussite criminelle, explique potentiellement cette différence des résultats.

### ***Circonstances de vie***

Des études ont montré que certaines circonstances de vie avaient une influence sur la performance criminelle à court terme (Uggen et Thomson, 2003; Ouellet et Tremblay, 2014; Ouellet et Bouchard, 2017). Ces travaux ont souligné l'effet des situations d'emploi, de la consommation de psychotropes et de la surveillance pénale sur la variation à court terme des revenus criminels (Uggen et Thomson, 2003; Ouellet et Tremblay, 2004). De plus, Ouellet et Bouchard (2017) ont montré que les situations d'emploi et la surveillance pénale sont en mesure d'expliquer les risques d'arrestations mensuelles. Dans ce mémoire, les résultats montrent que les délinquants qui ont été davantage en situation d'emploi ont davantage de chances de se percevoir comme étant moins criminellement performants. Par contre, les autres circonstances de vie n'ont pas été en mesure d'expliquer aucun autre des indicateurs de la réussite criminelle.

Il semble qu'un cadre méthodologique qui prend en compte les fluctuations mensuelles de la réussite criminelle est plus approprié afin de capter l'effet des événements et des circonstances de vie (voir Uggen et Thomson, 2003; Ouellet et Tremblay, 2014). Les résultats obtenus à ce mémoire relativement à l'effet des circonstances de vie doivent ainsi être pris avec précaution puisqu'ils ne permettent pas de pleinement capter l'effet de ces circonstances de vie.

En résumé, les diverses variables contrôles de cette étude suggèrent que la réussite criminelle est expliquée par : l'éducation, la rencontre d'un mentor criminel, le manque de contrôle de soi et les situations d'emploi. Ces résultats soulignent l'importance d'examiner les caractéristiques sociodémographiques, le capital criminel et les circonstances de vie dans l'étude de la réussite criminelle. Les résultats montrent que même lorsque ces facteurs explicatifs sont pris en comptes, l'âge d'apparition de la délinquance est en mesure d'expliquer la réussite criminelle.

### ***L'âge d'apparition de la délinquance***

L'objectif principal de ce mémoire était d'examiner l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle. L'âge au premier délit a été examiné en fonction de : l'âge au premier délit auto-rapporté, l'âge au premier délit officiel, l'âge d'apparition de la délinquance lucrative et enfin et la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative. Des régressions menées avec la méthode d'entrée « Forward » ont permis de déterminer, parmi ces différents indicateurs, lesquels sont les plus appropriés afin d'expliquer chaque dimension de la réussite criminelle.

D'abord les analyses montrent que l'âge au premier délit auto-rapporté et l'âge au premier délit officiel n'ont pas été retenus à aucun modèle de la réussite criminelle et ne permettent d'augmenter la valeur prédictive de ces modèles. Les analyses suggèrent plutôt que des indicateurs qui sont spécifiques aux trajectoires criminelles lucratives sont plus appropriés afin d'expliquer la réussite criminelle, c'est-à-dire : l'âge d'apparition de la délinquance lucrative et la rapidité d'engagement dans la délinquance et lucrative. Puis, les résultats suggèrent également que les délinquants qui se sont spécifiquement initiés plus tôt à la délinquance lucrative seront plus efficaces dans la perpétration de leurs délits lucratifs (tableau 4) mais

également qu'ils attribueront davantage de prestige criminel à leurs activités criminelles (tableau 6). Enfin, les analyses montrent que les délinquants qui ont rapidement transité vers la délinquance lucrative rapporteront des revenus criminels plus importants (tableau 3), auront une meilleure capacité à éviter les contacts avec la justice (tableau 5) et se percevront eux-mêmes comme étant davantage criminellement performants (tableau 7). La rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative s'agit de l'indicateur de l'âge d'apparition de la délinquance le plus performant de cette étude puisqu'il a été en mesure de prédire trois des cinq dimensions de la réussite criminelle.

Ces résultats sont importants puisque les indicateurs généraux de la réussite criminelle (l'âge au premier délit auto-rapporté et l'âge au premier délit officiel) sont ceux qui ont principalement été utilisés afin d'évaluer l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur les carrières criminelles (voir Loeber et Le Blanc, 1998), plus particulièrement sur la réussite criminelle (Morselli et Tremblay, 2004; Ouellet et Tremblay, 2014, Tremblay et al. 2016, Ouellet et Bouchard, 2017). À ce propos, Morselli et Tremblay (2004) ont montré que l'âge d'apparition de la délinquance auto-rapportée ne permettait pas d'expliquer la réussite criminelle lucrative, Ouellet et Bouchard (2017) ont montré l'existence d'une relation positive entre l'âge au premier délit auto-rapporté et la capacité à éviter les contacts avec la justice alors que Tremblay et al. (2016) ont montré que l'âge au premier délit officiel permet de prédire la réussite criminelle en termes de revenus criminels (relation positive), de leadership criminel (relation négative) et de combativité guerrière (relation négative). Pris ensemble, ces résultats sont plutôt inconstants et il est difficile d'en évaluer réellement l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle. En revanche, nos résultats proposent que des mesures plus sophistiquées qui prennent en comptes les particularités du début des trajectoires criminelles lucratives arrivent à mieux prédire et de façon plus cohérente la réussite criminelle.

## CHAPITRE 4 : DISCUSSION

À la lumière des nombreuses études qui ont montré l'importance de l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur les différents paramètres de la carrière criminelle (Le Blanc et Loeber, 1989), ce mémoire avait pour objectif d'examiner l'effet de ce prédicteur sur la réussite criminelle. Les résultats montrent que l'âge d'apparition de la délinquance permet de prédire la réussite criminelle. Une attention particulière aux différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance nous permet d'observer que les indicateurs conventionnels de l'âge d'apparition de la délinquance, c'est-à-dire l'âge au premier délit auto-rapporté et l'âge au premier délit officiel, ne constituent pas de bons prédicteurs de la réussite criminelle. En revanche, les autres indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance : l'âge d'apparition de la délinquance lucrative et la rapidité d'engagement de la délinquance lucrative se sont avérés de bons prédicteurs de la réussite criminelle. Précisément, la rapidité d'engagement s'avère particulièrement importante dans l'explication de la réussite criminelle puisqu'elle est en mesure de prédire trois des quatre indicateurs de la réussite criminelle à l'étude. En somme, il semble que l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur les trajectoires criminelles lucratives est mieux compris lorsque ce prédicteur est spécifiquement lié à la délinquance lucrative. Cette partie a pour objectif de discuter des interprétations possibles à ces résultats, des contributions de ce mémoire, de ses limites et de certaines pistes de recherches.

Bien que l'apparition de la délinquance lucrative et la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative permettent de bien expliquer la réussite criminelle, l'interprétation conceptuelle qui lie ces paramètres de la carrière criminelle demeure difficile à saisir. Cette difficulté d'expliquer la relation qui lie l'âge d'apparition de la délinquance et les carrières criminelles en général n'est pas nouvelle à la criminologie, comme le rapportent les chercheurs Piquero, Farrington et Blumstein (2003): « the conceptual interpretation linking early onset to other dimensions of criminal careers has not been fully resolved » (p.387). Dans un effort de comprendre la relation qui lie l'âge d'apparition de la délinquance et la persistance criminelle, Nagin et Farrington (1992a) proposent que deux interprétations conceptuelles soient plausibles

: *l'hétérogénéité persistante et l'état-dépendance*. Premièrement, selon l'interprétation de l'hétérogénéité persistante, cette relation serait le reflet de certaines différences ou de certaines caractéristiques individuelles stables, lesquelles se manifestent tôt au cours de la vie (ex. Gottfredson et Hirschi, 1990). Deuxièmement, l'état-dépendance rend compte d'un certain processus causal par lequel l'âge d'apparition de la délinquance « réduirait les inhibitions internes ou les contraintes à la délinquance future ou augmenterait la motivation à commettre des délits » (Nagin et Farrington, 1992a, p.504). Selon, Nagin et Farrington (1992a), l'interprétation de l'état-dépendance s'arrime plutôt avec les théories de l'association différentielle (Sutherland, 1947), de l'apprentissage social (Akers et Burgess, 1966), du contrôle (Hirschi, 1969; Agnew, 1985), de l'étiquetage (Becker, 1963; Lemert, 1972), les théories développementales (ex. Loeber et al. 1991) et les théories des parcours de vie (Sampson et Laub, 1991). Bien que cette question soit passablement différente de la nôtre et que notre méthodologie ne permette pas de pleinement examiner ces concepts, il s'agit fort probablement du cadre conceptuel le plus adapté afin d'expliquer la relation qui lie l'âge d'apparition de la délinquance aux comportements criminels futurs. Nous nous servons ainsi de ces deux interprétations conceptuelles afin de guider les interprétations possibles à nos résultats. Précisément, les interprétations possibles seront discutées en fonction de l'âge d'apparition de la délinquance lucrative et de la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative puisque ces facteurs ont offert les résultats les plus robustes à ce mémoire.

D'abord, selon l'interprétation de l'hétérogénéité-persistante, la relation qui lierait l'âge d'apparition de la délinquance et la réussite criminelle serait le reflet de certaines caractéristiques individuelles stables. La théorie la plus connue est celle de Gottfredson et Hirschi (1993;1990), laquelle propose qu'un seul construit théorique serait en mesure d'expliquer la délinquance et ses différents paramètres : la propension criminelle. Dans ce cas, les différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance représenteraient seulement le degré de propension criminelle des délinquants. Par exemple, l'apparition précoce de la délinquance auto-rapportée ou officielle, l'apparition précoce de la délinquance lucrative et l'engagement rapide dans la délinquance lucrative seraient tous l'expression d'un haut niveau de propension criminelle. Selon cette interprétation, il aurait été attendu que dans l'ensemble les

différents indicateurs de l'âge d'apparition, considérant que ceux-ci sont tous le reflet d'une même caractéristique stable, produisent des effets similaires sur la réussite criminelle. Nos résultats montrent plutôt une certaine disparité de l'effet des différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance : certains indicateurs arrivent à prédire la réussite criminelle (ex. rapidité de l'engagement dans la délinquance lucrative), alors que d'autres n'y parviennent pas (âge au premier délit-officiel). Cette disparité de l'effet des indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance s'arrime ainsi plutôt mal avec cette idée qu'un seul trait stable expliquerait la délinquance et ses différents paramètres.

Néanmoins, il se peut que la précocité et la rapidité de l'engagement dans la délinquance lucrative révèlent d'autres traits qui caractérisent les délinquants performants. Par exemple, il est possible que les délinquants qui se sont précocement et rapidement engagés dans la délinquance lucrative soient caractérisés par une meilleure capacité à saisir les opportunités criminelles. Après tout, les délinquants qui se sont engagés plus tôt et plus rapidement dans la délinquance lucrative peuvent être considérés comme ayant été davantage performants vu leurs aptitudes à saisir ces premières opportunités criminelles lucratives avec célérité. Il semble ainsi y avoir une certaine stabilité qui marque la réussite criminelle des délinquants performants entre le début de leur carrière criminelle et leurs performances criminelles futures. Bien que cette hypothèse paraisse intéressante, nous ne sommes pas en mesure de la valider.

Puis, selon l'interprétation de l'état-dépendance, l'effet de l'âge de l'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle s'expliquerait par un processus causal où l'apparition de la délinquance réduirait les inhibitions internes et les contraintes externes à la réussite criminelle. Certaines des théories qui sous-tendent l'interprétation de l'état dépendance permettent d'éclairer les explications possibles à la relation qui lie l'apparition de la délinquance et la réussite criminelle. D'abord, les théories de l'association différentielle (Sutherland, 1947) et de l'apprentissage social (Akers et Burgess, 1966) proposent, entre autres, que les comportements délinquants soient appris par l'entremise d'interactions sociales. Ces théories soulignent donc l'importance des pairs délinquants dans l'apprentissage des comportements délinquants. De plus, elles évoquent l'importance de certaines « techniques » délictuelles auprès de pairs délinquants. Il se peut que la précocité et la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative

soit le reflet de la rencontre de certains pairs délinquants qui ont su rediriger les délinquants vers des trajectoires de réussites criminelles, notamment par l'intermédiaire de certains apprentissages criminels. D'ailleurs, ces explications se situent plutôt en harmonie avec certains travaux (Morselli et al. 2006; Tremblay et al.,2016), mais également avec nos résultats qui ont montré que la rencontre d'un mentor criminel permet de prédire la réussite criminelle.

Nagin et Farrington (1992a) proposent également que cette interprétation conceptuelle s'accorde avec la théorie des parcours de vie. Cette perspective théorique souligne l'importance de certains évènements et circonstances de vie dans l'explication de la délinquance (Sampson et Laub, 1995, Ouellet, 2018). Ainsi, il est possible que la précocité et la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative soient le reflet de certains évènements ou circonstances qui occurred en début de carrière criminelle et qui ont pour effet de rediriger le parcours de délinquants impliqués dans la délinquance lucrative. Notamment, à la lumière de ce qui vient d'être proposé, les rencontres de pairs délinquants et de mentors criminels pourraient être perçues comme des évènements qui agissent à titre de « points tournants » dans le parcours de délinquants impliqués dans la délinquance lucrative.

Puis, un principe sous-jacent à la théorie interactionnelle de Thornberry et Khron peut potentiellement guider l'interprétation de ces résultats, c'est-à-dire le principe de causalité bidirectionnelle selon lequel la délinquance et ses causes interagiraient dans un cycle de renforcement mutuel. Ainsi, il est possible que la perpétration précoce et rapide de délits lucratifs enrôle les délinquants auprès de pairs délinquants et de situations qui favoriseront la délinquance lucrative subséquente et ainsi de suite. Ainsi, l'apparition précoce et rapide de la délinquance lucrative ne serait pas seulement le reflet de ces facteurs contextuels, mais permettrait plutôt de les entraîner. On peut penser par exemple, qu'un jeune qui très rapidement arrive à soutirer des profits de sa délinquance, attire l'attention de délinquants encore plus performants lesquels lui permettent de s'engager dans une délinquance davantage prolifique.

De plus, certains concepts des théories développementales peuvent potentiellement expliquer l'effet de la rapidité d'engagement de la délinquance lucrative sur la réussite criminelle. Certaines théories ont proposé qu'un certain lien unirait la perpétration de délits précédents aux perpétrations de délits futurs, notamment en fonction des différents stades développementaux (Le Blanc, 1997; 2009; Thornberry et Khron, 2005). Cela dit, Le Blanc propose que la délinquance se développe en fonction des différents stades développementaux (1997), mais plus particulièrement que celle-ci se développe selon le principe d'interdépendance réciproque entre les différents types de délits, c'est-à-dire que les différents types de délits interagissent entre eux et sur le développement de délits futurs. De façon semblable, la théorie interactionnelle de Thornberry et Khron (2005) propose que les stades développementaux et les comportements délinquants précédents ont d'importantes conséquences sur les stades développementaux et comportements délinquants futurs. Cela dit, il est possible que la délinquance lucrative se développe en interaction avec les différents stades de la vie de façon à ce que l'engagement dans la délinquance lucrative à chacun de ces stades suscite des formes de délinquance lucrative plus sophistiquées à chacun de ces stades. À ce propos, les théories développementales distinguent les « séquences qualitatives » et les « séquences quantitatives » du développement de la délinquance (Robins et Wish, 1977). Dans une séquence quantitative, un comportement criminel augmente la probabilité des comportements délinquants futurs, peu importe le type. En revanche, dans une séquence qualitative, le type de délits commis augmente la probabilité de comportements délictuels futurs du même type. Bien évidemment, le cadre analytique utilisé dans ce mémoire ne permet pas d'examiner ces théories, mais il est quand même possible d'en dégager certaines hypothèses. Cela dit, nos résultats montrent que les délinquants qui se sont précocement et rapidement engagés dans la délinquance lucrative connaissent une plus grande réussite criminelle, un concept qui repose essentiellement sur la délinquance lucrative. Il se peut que l'apparition précoce et rapide de la délinquance lucrative rende compte d'une certaine séquence développementale « qualitative » de la délinquance lucrative. Autrement dit, il est possible que pour certains individus, la délinquance lucrative occupe une place plus importante au sein de leur délinquance générale et par le fait même qu'ils soient plus enclins à connaître du succès criminel.

Enfin, il est important de souligner que Nagin et Farrington (1992a) mentionnent que ces deux interprétations conceptuelles ne sont pas mutuellement exclusives, mais plutôt complémentaires. En somme, il est possible que la relation qui lie l'apparition précoce et rapide de la délinquance lucrative reflète à la fois l'effet de certaines caractéristiques individuelles stables et à la fois l'effet d'un processus causal. À ce propos, il se peut que certains délinquants possèdent des caractéristiques individuelles qui leur permettent de mieux saisir des opportunités criminelles lucratives dès le début de leur carrière criminelle les redirigeant ainsi dans un contexte davantage propice à la réussite criminelle. Ou encore, il est plausible que certains délinquants possèdent davantage de facilité à apprendre de leurs expériences criminelles et qu'ils deviennent ainsi davantage outillés pour performer dans le monde criminel. Cette dernière proposition s'accorde bien avec les constats de Gallupe, Bouchard et Caulkins (2011; p.87) qui mentionnent que les délinquants performants sont ceux qui possèdent « the ability to learn from previous experiences and implement appropriate behavioral changes ».

La principale contribution de cette étude est qu'elle examine l'effet de plusieurs indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance sur plusieurs indicateurs de la réussite criminelle, en contrôlant l'effet de différentes caractéristiques sociodémographiques, de paramètres de la carrière criminelle, du capital criminel et des circonstances de vie. D'abord, nous croyons qu'un apport substantiel de ce mémoire réside dans sa capacité à conceptualiser la réussite criminelle. La plupart des travaux qui ont traité de la réussite criminelle ont examiné ce concept en considérant une seule dimension à la fois. Dans ce mémoire, la réussite criminelle a été conceptualisée de façon multidimensionnelle, c'est-à-dire en fonction d'indicateurs objectifs (revenus criminels, efficacité criminelle, capacité à éviter les contacts avec la justice) et d'indicateurs subjectifs (prestige criminel et perception de la réussite criminelle). Cette conceptualisation multidimensionnelle permet d'apporter une représentation plus complète du construit conceptuel de la réussite criminelle.

De plus, ce mémoire a diversifié les indicateurs de la réussite criminelle afin de tenir compte de différentes réalités qui caractérisent trajectoires criminelles lucratives. Puisque les trajectoires criminelles sont marquées par des périodes d'instabilité (Ouellet et Tremblay, 2014; Ouellet, 2018), il peut être difficile de comparer la réussite criminelle entre délinquants. Il est difficile de comparer la réussite criminelle de délinquants qui n'ont pas été actifs pour la même durée de temps. C'est pourquoi les revenus criminels ont été examinés en fonction de la moyenne des revenus amassés par mois d'activités criminelles. Puis, l'efficacité criminelle correspond aux profits moyens que les délinquants ont retirés pour un crime commis. Quant à la capacité à éviter les contacts avec la justice, cet indicateur correspond aux pourcentages de mois « non arrêtés » en fonction des mois d'activités criminelles. Ainsi, ces trois indicateurs objectifs de la réussite criminelle ne discriminent pas la performance criminelle des délinquants en raison de leurs périodes d'inactivités criminelles.

Ensuite, ce mémoire a l'avantage d'avoir intégré plusieurs facteurs explicatifs de la réussite criminelle identifiés dans la recension des écrits. À cet effet, ce mémoire a permis de réitérer l'effet de certains facteurs explicatifs de la réussite criminelle tels que l'effet de la présence de mentors criminels et du manque de contrôle de soi sur les coûts de la délinquance (Morselli et al., 2006). En plus de répéter l'effet de certains facteurs, ce mémoire a permis d'identifier l'effet de certains facteurs explicatifs qui n'avaient jamais été identifiés tels que : l'effet de l'éducation sur l'efficacité criminelle, l'effet de la fréquence des délits sur le prestige criminel, l'effet de la présence d'un mentor criminel sur l'efficacité criminelle et la capacité à éviter les contacts avec la justice et l'effet des situations d'emploi sur la perception de la réussite criminelle<sup>28</sup>. Puis, propre à la question de recherche de ce mémoire, l'effet de nouveaux indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance a été identifié, c'est-à-dire l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance lucrative sur l'efficacité criminelle et le prestige criminel et enfin, l'effet de la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative sur les revenus criminels, la capacité à éviter les contacts avec la justice et la perception de la réussite criminelle.

---

<sup>28</sup> Précisons que Ouellet et Bouchard (2017) ont identifié la présence de relations significatives entre d'une part l'éducation et l'efficacité criminelle et d'autre part la présence d'un mentor criminel et l'efficacité criminelle. Il s'agit toutefois de l'identification de corrélations entre ces variables et non l'identification de prédicteurs.

En décomposant les concepts de l'âge d'apparition de la délinquance et de la réussite criminelle sous différents indicateurs, ce mémoire contribue à une meilleure compréhension de ces deux concepts et plus particulièrement à la relation qui les lie. Les quelques travaux qui ont examiné l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle l'ont fait à partir de l'âge au premier délit auto-rapporté et de l'âge au premier délit officiel (Morselli et Tremblay, 2006; Ouellet et Tremblay, 2014; Tremblay et al. 2016; Ouellet et Bouchard, 2017). Ces travaux produisent des résultats plutôt ambigus alors que certains montrent que la précocité criminelle améliore la réussite criminelle, d'autres montrent que l'entrée tardive permet d'améliorer la réussite criminelle et enfin certains ne montrent aucun effet de l'âge au premier délit. En contrepartie, nos résultats montrent que cette ambiguïté semble s'effacer lorsque l'apparition de la délinquance est spécifiquement liée l'âge d'apparition de la délinquance lucrative et à la rapidité de la transition envers la délinquance lucrative. Tolan et al. (2000, p.204) mentionnent, à propos de l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur les trajectoires criminelles que: « it is not clear whether initiation of the very first delinquent behavior is the critical influence on risk or whether a more complicated approach that incorporates progression of involvement is advisable ». L'effet de la rapidité de l'engagement dans la délinquance lucrative sur la réussite criminelle s'inscrit plutôt bien avec cette idée. Cela dit, ce mémoire contribue à considérer, et non seulement l'âge auquel un individu commet son premier délit, mais également la façon dont progresse cette apparition de la délinquance afin de mieux comprendre son effet sur les trajectoires criminelles.

D'un point de vue pratique, l'apparition de la délinquance constitue l'une des premières occasions de cibler les individus qui sont potentiellement à risque de s'engager dans des trajectoires criminelles « importantes » (Farrington, 1990). Nous proposons que l'identification de délinquants qui s'engagent précocement et rapidement dans la délinquance lucrative constitue l'une des premières occasions d'identifier les individus qui deviendront potentiellement des délinquants « performants ». Il s'agit de l'une des premières opportunités d'identifier les délinquants qui potentiellement floueront le plus d'argent à l'État et à ses citoyens, seront plus efficaces dans leurs activités criminelles, auront le plus de facilité à déjouer les sanctions de la justice et qui s'attribueront eux-mêmes davantage de réussite et de prestige

criminel. Autrement dit, il s'agit de l'une des premières opportunités de cibler les individus qui sont à risques (ou plutôt qui ont le potentiel) de s'engager dans des trajectoires criminelles lucratives sérieuses. Puis, advenant que les résultats observés dans ce mémoire relativement à l'effet de la précocité et la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative soit plutôt le reflet d'autres facteurs contextuels antécédents, il serait important d'intervenir sur ces sources potentielles d'influence. À ce propos, Sampson et Laub (1997) proposent que les comportements délinquants durant l'enfance ou l'adolescence agissent et interagissent avec quatre sources d'institutions sociales : la famille, l'école, les pairs et les sanctions pénales. La délinquance agirait ainsi sur les liens sociaux des jeunes au sein de ces institutions et les mettrait plus à risques de continuer la délinquance à l'âge adulte. L'intervention criminologique aurait ainsi avantage à identifier les liens sociaux qui peuvent potentiellement contribuer à la réussite criminelle des jeunes. Notamment, les intervenants devraient prendre en compte les relations familiales ou amicales qui semblent accroître l'engagement dans la délinquance lucrative. De plus, une attention importante devrait être apportée à la nature des relations délinquantes qui se forment dans des institutions telles que les établissements scolaires ou les centres jeunesse afin d'appréhender l'engagement important dans des trajectoires criminelles lucratives.

La particularité de ce mémoire, c'est-à-dire l'examen de l'effet d'un maximum d'indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance sur un maximum d'indicateurs de la réussite criminelle, n'est pas sans limites. D'abord, certaines limites concernent l'opérationnalisation de la réussite criminelle. De façon générale, il semble que certains indicateurs de la réussite identifiés dans la recension des écrits ont échappé à ce mémoire. Notamment, en ce qui concerne la réputation criminelle (Petit, 2011), le leadership criminel (Tremblay et al. 2016) et la combativité guerrière (Tremblay et al. 2016). Puis, certaines limites touchent spécifiquement les indicateurs de la réussite criminelle utilisés dans ce mémoire. Les revenus criminels ont été examinés par la moyenne des revenus criminels mensuels sur une période fenêtre de trois ans. Cela dit, il se peut que certains délinquants aient enregistré d'importants revenus criminels mensuels moyens, mais qu'ils n'aient été actifs que pour une très courte durée de temps (ex. pendant seulement trois mois). Par contre, il est possible d'affirmer que les délinquants doivent

être actifs sur une période de temps relativement longue afin de rendre compte d'une réelle réussite criminelle lucrative. D'ailleurs une autre limite à l'étude des revenus criminels est que la période fenêtre étudiée (trois ans) est relativement courte afin d'évaluer la réussite criminelle dans son ensemble. Notamment, puisque certains travaux suggèrent que la durée de la carrière criminelle se situe entre 5 et 15 années (voir Piquero, 2004).

Parmi les différents indicateurs de la réussite criminelle, la capacité à éviter les contacts avec la justice est probablement l'un des plus difficiles à mesurer avec exactitude vu la difficulté de contrôler la panoplie de facteurs qui entre en compte. Dans ce mémoire, la capacité à éviter les contacts avec la justice correspond au pourcentage de mois non arrêtés selon les mois d'activités criminelles. D'abord, cette dimension de la réussite criminelle est limitée puisqu'elle ne comprend pas l'évitement des sanctions pénales, tel que l'emprisonnement. Les sanctions pénales sont relatives à la sévérité des délits commis et aux procédures judiciaires et il était ainsi difficile d'examiner cette dimension avec précision. Puis, notre étude de la capacité à éviter les contacts avec la justice ne prend pas en compte le degré d'exposition des délinquants aux contacts avec la justice. Par exemple, il se peut que certains délinquants soient davantage exposés aux contacts avec la police ou qu'ils soient plus à risque d'être arrêtés en raison du secteur où ils opèrent, selon les types d'activités criminelles qu'ils mènent, en fonction des groupes de délinquants qu'ils fréquentent ou simplement puisqu'ils sont davantage connus des corps policiers. Ces multiples facteurs rendent ainsi difficile d'examiner la capacité à éviter les contacts avec la justice de façon précise.

En ce qui concerne la perception de la réussite criminelle, Laferrière (2013) a précédemment soulevé certaines limites quant à l'opérationnalisation de cet indicateur. Tel que proposé par cette auteure, l'opérationnalisation de la perception de la réussite criminelle utilisée dans cette enquête ne comprend qu'un seul item. Cela dit, l'évaluation de la perception de la réussite criminelle demeure ainsi assez générale. Idéalement, il aurait été bénéfique d'avoir plusieurs items afin d'évaluer la réussite criminelle sous différentes facettes, par exemple selon différents indicateurs objectifs de la réussite criminelle ou encore en fonction de différentes sphères d'activités criminelles. Concernant le prestige criminel, cet indicateur a été mesuré par la moyenne du niveau de prestige que les délinquants ont attribué à chaque activité criminelle

lucrative à laquelle ils ont participé. Par contre, Charette (2010) montre clairement que le prestige criminel varie en fonction des sphères d'activités criminelles. Notre examen du prestige criminel ne permet pas de contrôler l'effet de l'engagement dans certains types d'activités criminelles.

Une autre limite de ce mémoire est qu'il n'a pas été en mesure de répliquer l'effet de plusieurs facteurs identifiés dans la recension des écrits. Certaines décisions méthodologiques peuvent potentiellement expliquer cette différence des résultats, c'est-à-dire : une opérationnalisation différente de certains indicateurs de la réussite criminelle, un échantillon relativement restreint en raison de la question de recherche (N=169) et un cadre analytique qui ne permet pas de pleinement capter l'effet des circonstances de vie (voir Ouellet, 2010).

Certes, la limite la plus importante de ce mémoire en tient à la difficulté d'expliquer conceptuellement ou théoriquement l'effet de la précocité et de la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative sur la réussite criminelle. Les données de cette enquête ne contenaient malheureusement pas d'informations supplémentaires relativement à l'apparition de la délinquance lucrative. Ainsi, il n'a pas été possible d'identifier l'effet de certains facteurs associés à quelconques concepts ou théories. Il s'agit de la principale faiblesse de cette étude, c'est-à-dire qu'elle est foncièrement athéorique dans son examen de l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle. Néanmoins, les interprétations possibles à cette relation qui ont été proposées précédemment à la lumière des travaux de Nagin et Farrington (1992a) permettent d'appréhender certaines explications théoriques.

De plus, relativement à l'effet de l'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle, les analyses ne permettent pas de contrôler l'effet d'autres facteurs antécédents potentiels. Il n'est pas possible de statuer s'il s'agit réellement de l'effet direct de la précocité et de la rapidité de l'engagement dans délinquance lucrative et non pas l'effet d'autres facteurs corrélés à nos prédicteurs d'intérêts. Autrement dit, il se peut que l'effet noté à ce mémoire soit un effet indirect lequel est produit par d'autres corrélats liés au contexte de l'apparition de la délinquance. Notamment, il possible que cet effet s'explique par un processus d'adversité cumulative. Sampson et Laub (1997) proposent quatre sources potentielles « d'accumulation de

désavantages » : la famille, l'école, les pairs et les sanctions de l'État. Malheureusement, les analyses de ce mémoire ne permettent pas de contrôler l'effet de ces contextes.

Les résultats et les limites de ce mémoire soulèvent certaines pistes de recherches relatives à l'étude de l'apparition de la délinquance et de la réussite criminelle. D'abord, il serait intéressant d'examiner davantage la question du construit théorique de la réussite criminelle. Il serait avantageux d'explorer si d'autres indicateurs sous-tendent ce concept et quels sont, selon les délinquants, les éléments qui déterminent réellement la réussite criminelle. Notamment, en ce qui concerne la réussite criminelle subjective puisqu'à ce jour cette dimension demeure peu étudiée en comparaison à la réussite criminelle objective. D'autres travaux méritent d'étudier de quelle façon la réussite criminelle arrive à façonner l'identité criminelle des délinquants (Chouinard, 2016).

Toujours relativement au construit conceptuel de la réussite criminelle, des analyses sophistiquées (analyses factorielles, modèles d'équations structurelles, analyses de classes latentes) auraient permis d'examiner cette question avec davantage de détails. Des analyses mériteraient d'être menées afin d'examiner si les indicateurs choisis forment réellement lesdites dimensions objectives et subjectives de la réussite criminelle. Par exemple, des analyses permettraient de déterminer s'il serait approprié de combiner la perception de la réussite criminelle et le prestige criminel afin de créer une seule variable qui représente la réussite criminelle subjective. Advenant que les différents indicateurs de la réussite criminelle puissent se diminuer sous des dimensions objectives et des dimensions subjectives de la réussite criminelle, il serait intéressant d'examiner si ces dimensions sont influencées par des facteurs distincts.

Ou encore, il serait intéressant d'examiner s'il existe certains groupes ou types de délinquants performants qui varient en fonction de leurs différentes performances criminelles ou d'autres caractéristiques. Il serait également intéressant d'examiner si les différentes dimensions ou les différents indicateurs de la réussite criminelle interagissent entre eux. Par exemple, est-ce les indicateurs subjectifs influencent les performances objectives de la réussite criminelle et vice et versa ? Ou encore, est-ce que la capacité à éviter les contacts avec la justice

permet d'influencer les revenus criminels ? Cette même logique pourrait également s'appliquer aux différents indicateurs de l'âge d'apparition de la délinquance afin de déterminer s'il y aurait lieu de créer des dimensions relativement en fonction de la nature de l'apparition de la délinquance. Des analyses pourraient également déterminer s'il existe différents groupes d'individus en fonction des particularités de l'apparition de la délinquance.

Les limites relatives aux différents indicateurs de la réussite criminelle identifiés précédemment soulèvent également certaines pistes de recherche. D'abord relativement aux revenus criminels, il serait intéressant d'examiner la réussite criminelle de certains délinquants qui ont été actifs sur de longue durée (par exemple sur une période de 10 ans et plus). Puis, quant à la capacité à éviter les contacts avec la justice, nous remarquons que les degrés d'exposition des délinquants aux contacts avec la justice et les facteurs de risques liés aux contacts avec la justice sont peu connus et méritent d'être étudiés davantage. La recension des écrits montre également qu'une étendue d'indicateurs ont souvent été utilisés afin d'examiner une même « facette la réussite criminelle ». Par exemple concernant les revenus criminels, ceux-ci ont été examinés sur la totalité d'une période fenêtre (Morselli et Tremblay, 2004), en fonction du nombre de délits commis (Ouellet et Bouchard, 2017) ou selon les mois d'activités (ce mémoire). Des analyses factorielles pourraient permettre de confirmer s'il y a lieu de regrouper ces différents indicateurs afin de créer une dimension qui tient compte de la réussite criminelle lucrative. La même idée pourrait être appliquée à la capacité à éviter les contacts avec la justice afin de savoir s'il y aurait lieu de combiner la capacité à éviter les arrestations et les sanctions pénales sous une seule dimension.

Les interprétations possibles à nos résultats qui ont été proposées précédemment à l'aide du cadre conceptuel de Nagin et Farrington (1992a) soulèvent des pistes de recherches fort intéressantes. D'abord, il serait pertinent d'examiner si certaines caractéristiques individuelles marquent les délinquants qui s'initient précocement et rapidement à la délinquance lucrative et qui connaissent un certain succès criminel par la suite. Par exemple, en ce qui concerne les capacités de raisonnement qui sont bénéfiques à la réussite criminelle (Morselli et Tremblay,

2004)<sup>29</sup>, les capacités d'apprentissage criminel des délinquants (Gallupe et al. 2011) ou encore en ce qui concerne le rôle de l'intelligence dans la réussite criminelle (Boccio et al. 2018). Puis, à la lumière de certaines théories développementales (Robins et Wish, 1977) il serait avantageux d'examiner si certaines trajectoires criminelles se développent spécifiquement autour d'une « séquence qualitative » de la délinquance lucrative et de la réussite criminelle. Les théories de l'association différentielle (Sutherland, 1947), de l'apprentissage social (Akers et Burgess, 1966) et des parcours de vie (Sampson et Laub, 1991;1993) soulèvent des pistes de recherches fort pertinentes. Cela dit, il serait intéressant d'examiner de quelles façons la rencontre de pairs délinquants, et plus précisément de mentors criminels, en début de carrière criminelle permettent de rediriger les délinquants vers la réussite criminelle. Particulièrement, est-ce que l'apprentissage de certaines techniques et de certaines compétences criminelles en début de trajectoires criminelles ont le pouvoir d'aiguiller les délinquants vers la réussite criminelle ? Enfin, il pourrait être profitable de conceptualiser ces rencontres criminelles comme des événements ou des circonstances qui agissent à titre de points tournants et qui mènent les délinquants vers la réussite criminelle.

En conclusion, ce mémoire permet de constater que l'effet de l'âge de l'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle est mieux compris lorsque l'âge de l'apparition de la délinquance lucrative et la rapidité de l'engagement dans la délinquance sont précisément examinés. Cette conceptualisation de l'âge de l'apparition de la délinquance se distingue par le fait qu'elle est spécifiquement liée à un certain type de délinquance, la délinquance lucrative, mais de façon plus importante puisqu'elle intègre une certaine progression : la rapidité de l'engagement de la délinquance lucrative. Il semble qu'une attention plus fouillée à la nature et aux particularités de l'apparition de la délinquance permet de mieux expliquer le déroulement des trajectoires criminelles lucratives. De façon plus générale, nous croyons que ce constat devrait être pris en compte dans l'étude de l'apparition de la délinquance et de son effet sur les trajectoires criminelles. Jusqu'à présent, la plupart des travaux qui ont examiné l'effet de l'âge d'apparition sur les carrières criminelles ont posé la question suivante : est-ce que l'âge auquel

---

<sup>29</sup> Ceux-ci proposent que la prise de décisions rapides soit un atout à la réussite criminelle.

un individu commet son premier délit influence les paramètres de la carrière criminelle ? Il semble qu'il serait d'autant plus intéressant de se questionner sur les particularités de l'apparition de la délinquance qui ont le pouvoir d'en influencer son développement.

Dans les dernières années, d'importantes critiques ont été adressées à l'étude de l'abandon de la délinquance en ce qui a trait à son caractère statique, c'est-à-dire comme si l'abandon de la délinquance s'agissait d'un événement soudain (Maruna, 2001). En contrepartie, plusieurs auteurs ont adopté une conception plus dynamique de l'abandon de la délinquance (voir Maruna, 2001; Ouellet et Tremblay, 2014). Il semble que la même critique s'appose à l'étude de l'apparition de la délinquance et que ce phénomène aurait avantage à être reconceptualisé avec plus de souplesse afin de mieux le comprendre. À ce propos, nous constatons que la perspective des parcours de vie a été particulièrement fructueuse dans l'étude de l'abandon et du désistement de la délinquance (Sampson et Laub, 1995; Ouellet et Tremblay, 2014). Il serait intéressant d'appliquer cette même perspective à l'autre pôle des carrières criminelles, c'est-à-dire à l'apparition de la délinquance afin de comprendre sous quelles circonstances cette apparition permet d'influencer le cours des trajectoires criminelles.

# CONCLUSION

Dans les dernières décennies, un intérêt particulier a été dévoué en criminologie à l'étude des carrières criminelles (Blumstein et al. 1996). Un nombre important de travaux ont montré l'importance de l'effet de l'âge de l'apparition de la délinquance sur le cours des carrières criminelles, si bien que ce prédicteur est considéré comme l'un des meilleurs prédicteurs (ou même le meilleur [Farrington et al. 1990; p.283]) du déroulement des carrières criminelles. À ce propos, une série de travaux ont montré que les délinquants qui s'initient plus tôt à la délinquance commettront un nombre de délits plus importants, commettront des délits plus graves, diversifieront davantage leurs activités criminelles et persisteront dans la délinquance plus longtemps (Le Blanc et Loeber, 1998). En marge de l'étude de ces dimensions plus classiques des carrières criminelles, des chercheurs se sont intéressés à un autre objet d'étude : la réussite criminelle (ex. Tremblay et Morselli, 2000; McCarthy et Hagan, 2001; Ouellet et Bouchard, 2017).

À la lumière des nombreuses études qui ont montré l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance, l'objectif de ce mémoire était donc d'examiner l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle. Les quelques études qui ont examiné cette relation affichent des résultats relativement ambigus : certains travaux montrent que l'âge d'apparition de la délinquance ne permet pas d'expliquer la réussite criminelle (Ouellet et Tremblay, 2014; Morselli et al. 2006), d'autres suggèrent plutôt que l'apparition tardive de la délinquance améliore la réussite criminelle (Ouellet et Bouchard, 2017; Tremblay et al. 2016) alors que l'étude de Tremblay et al. (2016) montre que la précocité criminelle peut également améliorer la réussite criminelle. Ces études ont examiné l'effet de l'âge au premier délit auto-rapporté et de l'âge au premier délit sur un ou aux plus deux indicateurs de la réussite criminelle. Cependant, la recension des écrits nous informe que tant l'âge d'apparition de la délinquance que la réussite criminelle sont des paramètres aux dimensions multiples. Afin de mieux comprendre l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle, ce mémoire a su décomposer ces deux concepts dans un maximum d'indicateurs possibles. Cela dit, l'effet de l'âge au premier délit

auto-rapporté, l'âge au premier délit officiel, l'âge d'apparition de la délinquance lucrative et la rapidité de l'engagement dans la délinquance lucrative ont été examinés sur : les revenus criminels, l'efficacité criminelle, la capacité à éviter les contacts avec la justice, le prestige criminel et la perception de la réussite criminelle.

À partir d'un échantillon de 169 délinquants incarcérés au Québec entre les années 2000 et 2001, les résultats de ce mémoire montrent que l'âge d'apparition de la délinquance permet d'expliquer la réussite criminelle. Précisément, les résultats soulignent l'importance de l'âge d'apparition de la délinquance lucrative et de la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative dans l'explication de la réussite criminelle. Premièrement, ce mémoire montre que les délinquants qui se sont engagés dans une carrière criminelle lucrative plus tôt sont plus efficaces dans leurs activités criminelles lucratives et attribuent davantage de prestige à leurs activités criminelles lucratives. Deuxièmement, nos résultats montrent que les délinquants qui ont rapidement transité vers la délinquance lucrative rapportent des revenus criminels plus importants, ont une meilleure capacité à éviter les contacts avec la justice et se perçoivent comme étant davantage performants. Pris ensemble, ces résultats suggèrent que les délinquants qui se sont précocement et rapidement engagés dans la délinquance lucrative rapportent des revenus criminels plus importants, sont plus efficaces dans leurs activités criminelles lucratives, ont une meilleure capacité à éviter les contacts avec la justice, attribuent d'avantages de prestiges à leurs activités criminelles lucratives et se perçoivent comme étant davantage performants. Ce mémoire propose ainsi que l'effet de l'âge au premier délit sur la réussite criminelle est mieux compris lorsque cette apparition de la délinquance est spécifiquement liée aux particularités de la délinquance lucrative. En revanche, les indicateurs plus conventionnels de l'âge d'apparition de la délinquance qui ne prennent pas en compte ces particularités, c'est-à-dire l'âge d'apparition de la délinquance auto-rapporté et officiel ne permettent pas de bien prédire la réussite criminelle. Il semble que l'effet de l'apparition de la délinquance est mieux compris lorsque celui est adapté aux types de trajectoires criminelles examinées.

Bien que l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance lucrative et de la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative permettent de bien expliquer la réussite criminelle, cette relation demeure difficile à expliquer. Les travaux qui ont porté sur l'effet de l'âge

d'apparition de la délinquance et le développement des carrières criminelles se sont également heurtés à cette difficulté théorique (Piquero et al. 2003). Tolan et al. (2000, p.204) mentionnent: « it is not clear whether initiation of the very first delinquent behavior is the critical influence on risk or whether a more complicated approach that incorporates progression of involvement is advisable ». L'effet de la rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative sur la réussite criminelle, qui est l'indicateur le plus performant dans ce mémoire, s'arrime plutôt bien avec cette dernière proposition. Cela dit, nous croyons que l'adoption d'une conceptualisation plus dynamique de l'apparition de la délinquance permettrait de mieux comprendre l'effet de l'âge d'apparition de la délinquance sur la réussite criminelle. Notamment, afin d'identifier quelles sont les circonstances liées à l'apparition de la délinquance qui permettent de diriger les délinquants vers des trajectoires criminelles empreintes de réussite.

Maruna (2001, p.22) suggère à propos de l'abandon de la délinquance : « the criminal career literature traditionally imagine desistance as an event- an abrupt cessation of criminal behavior ». En revanche, des progrès importants ont été menés dans l'étude de l'abandon de la délinquance par l'adoption d'une conceptualisation plus dynamique de ce phénomène (Sampson et Laub, 1995; Ouellet et Tremblay, 2014). Il semble que l'apparition de la délinquance aurait également avantage à être conceptualisée, et non seulement comme « un moment où apparaît la délinquance », mais plutôt comme un processus dynamique afin de mieux comprendre ce phénomène et son effet sur le déroulement des carrières criminelles. En conclusion, nous proposons qu'il soit plus approprié de poser la question « De quelle façon apparaît la délinquance ? » plutôt que « À quel moment apparaît la délinquance ? » afin de saisir l'effet de cette apparition de la délinquance sur les trajectoires criminelles.

## BIBLIOGRAPHIE

- Agnew, R. (1985). A revised strain theory of delinquency. *Social forces*, 64(1), 151-167.
- Bandura, A. (1997). *Self-efficacy: The exercise of control*. Macmillan.
- Becker, G. S. (1996). *Accounting for tastes*. Harvard University Press.
- Becker, H. (1963). *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*. New York: Free Press.
- Blumstein, A., & Beck, A. J. (1999). Population growth in US prisons, 1980-1996. *Crime and justice*, 26, 17-61.
- Blumstein, A., J. Cohen, J. A. Roth et C. A. Visher (1986). Criminal careers and « Career Criminals », volume 2. Washington, D. C.: National Academy Press.
- Boccio, C. M., Beaver, K. M., & Schwartz, J. A. (2018). The role of verbal intelligence in becoming a successful criminal: Results from a longitudinal sample. *Intelligence*, 66, 24-31.a
- Bouchard, M., & Nguyen, H. (2010). Is it who you know, or how many that counts? Criminal networks and cost avoidance in a sample of young offenders. *Justice Quarterly*, 27(1), 130-158.
- Bourgois, P. (2003). *In search of respect: Selling crack in El Barrio* (Vol. 10). Cambridge University Press.
- Brennan, S., & Dauvergne, M. (2012). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2011. *Juristat*, 3, 85-002.
- Brezina, T., & Topalli, V. (2012). Criminal self-efficacy exploring the correlates and consequences of a “successful criminal” identity. *Criminal Justice and Behavior*, 39(8), 1042-1062.
- Burt, R. S. (2004). Structural holes and good ideas. *American journal of sociology*, 110(2), 349-399.
- Cale, J., & Lussier, P. (2011). Toward a developmental taxonomy of adult sexual aggressors of women: Antisocial trajectories in youth, mating effort, and sexual criminal activity in adulthood. *Violence and Victims*, 26(1), 16-32.

- Caspi, A., Wright, B. R. E., Moffitt, T. E., & Silva, P. A. (1998). Early failure in the labor market: Childhood and adolescent predictors of unemployment in the transition to adulthood. *American sociological review*, 424-451.
- Chambaz, C., Maurin, É., & Torelli, C. (1998). L'évaluation sociale des professions en France: Construction et analyse d'une échelle des professions. *Revue française de sociologie*, 177-226.
- Charest, M. (2004). Peut-on se fier aux délinquants pour estimer leurs gains criminels? 1. *Criminologie*, 37(2), 63-87.
- Charest, M. (2004). Peut-on se fier aux délinquants pour estimer leurs gains criminels? *Criminologie*, 63-87.
- Charest, M. (2008). Classe sociale et réussite criminelle. Thèse doctorale. Université de Montréal.
- Charest, M., & Tremblay, P. (2009). Immobilité sociale et trajectoires de délinquance. *Revue française de sociologie*, 50(4), 693-718.
- Charette, Y. (2010). *La perception du prestige des occupations illicites par des délinquants: une perspective sur les capitaux criminels*. Thèse doctorale. Université de Montréal.
- Charette, Y. (2015). La perception du prestige des occupations illicites par des délinquants. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 57(1), 1-34.
- Chouinard, S. (2017). La réussite criminelle, les deux côtés de la médaille: l'étude du processus de maintien du désistement du crime. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal.
- Cohen, J. (1986). Research on criminal careers: Individual frequency rates and offense seriousness. *Criminal careers and "career criminals"*, 1, 292-418.
- Coleman, J. S. (1994). Social capital, human capital, and investment in youth.
- DeLisi, M. (2006). Zeroing in on early arrest onset: Results from a population of extreme career criminals. *Journal of Criminal Justice*, 34(1), 17-26.
- Dobkin, P. L., Tremblay, R. E., Masse, L. C., & Vitaro, F. (1995). Individual and peer characteristics in predicting boys' early onset of substance abuse: A seven-year longitudinal study. *Child development*, 66(4), 1198-1214.
- Eggleston, E. P., & Laub, J. H. (2002). The onset of adult offending: A neglected dimension of the criminal career. *Journal of criminal justice*, 30(6), 603-622.

Elliott, D. S. (1994). Serious violent offenders: Onset, developmental course, and termination—The American Society of Criminology 1993 presidential address. *Criminology*, 32(1), 1-21.

Ensminger, M. E., Kellam, S. G., & Rubin, B. R. (1983). School and family origins of delinquency: Comparisons by sex. In *Prospective studies of crime and delinquency* (pp. 73-97). Springer, Dordrecht.

Farrington, D. P. (1978). The family backgrounds of aggressive youths. *Book supplement to the Journal of child psychology and psychiatry*, (1), 73-93.

Farrington, D. P. (1986a). Age and crime. *Crime and justice*, 7, 189-250.

Farrington, D. P. (1986b). Stepping stones to adult criminal careers.

Farrington, D. P. (1991). Childhood aggression and adult violence: Early precursors and later-life outcomes. *The development and treatment of childhood aggression*, 5, 29.

Farrington, D. P. (1997). *Human development and criminal careers*. Dans Morgan, R., Maguire, M., & Reiner, R. (Eds.). *The Oxford handbook of criminology*. 2<sup>e</sup> édition. Oxford University Press.

Farrington, D. P. (2003). Key results from the first forty years of the Cambridge study in delinquent development. In *Taking stock of delinquency* (pp. 137-183). Springer, Boston, MA.

Farrington, D. P. (Ed.). (2005). *Integrated developmental and life-course theories of offending*. Routledge.

Farrington, D. P. (Ed.). (2011). *Integrated developmental and life-course theories of offending* (Vol. 1). Transaction Publishers

Farrington, D. P., & Hawkins, J. D. (1991). Predicting participation, early onset and later persistence in officially recorded offending. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 1(1), 1-33.

Farrington, D. P., & West, D. J. (1990). The Cambridge study in delinquent development: A long-term follow-up of 411 London males. In *Kriminalität* (pp. 115-138). Springer, Berlin, Heidelberg.

Farrington, D. P., Coid, J. W., Harnett, L., Jolliffe, D., Soteriou, N., Turner, R., & West, D. J. (2006). Criminal careers up to age 50 and life success up to age 48: New findings from the Cambridge Study in Delinquent Development. *Home Office Research Study*, 299.

Farrington, D. P., Loeber, R., Elliott, D. S., Hawkins, J. D., Kandel, D. B., Klein, M. W., ... & Tremblay, R. E. (1990). Advancing knowledge about the onset of delinquency and crime. In *Advances in clinical child psychology* (pp. 283-342). Springer, Boston, MA.

- Farrington, D. P., Ttofi, M. M., & Coid, J. W. (2009). Development of adolescence-limited, late-onset, and persistent offenders from age 8 to age 48. *Aggressive Behavior, 35*(2), 150-163.
- Feldhusen, J. F., Aversano, F. M., & Thurston, J. R. (1976). Prediction of youth contacts with law enforcement agencies. *Correctional Psychologist, 3*(3), 235-253.
- Freedman, D., Thornton, A., Camburn, D., Alwin, D., & Young-DeMarco, L. (1988). The life history calendar: A technique for collecting retrospective data. *Sociological methodology, 37*-68.
- Glueck, S., & Glueck, E. T. (1974). *Of delinquency and crime: A panorama of years of search and research*. Charles C. Thomas Publisher.
- Gottfredson, M. R., & Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford University Press.
- Greenberg, D. F. (1975). The incapacitative effect of imprisonment: Some estimates. *Law & Society Review, 9*(4), 541-580.
- Greenberg, D. F. (1977). Delinquency and the age structure of society. *Crime, law and social change, 1*(2), 189-223.
- Greene, M. A. (1977). *The incapacitative effect of imprisonment policies on crime* (Doctoral dissertation, Carnegie-Mellon University).
- Hagan, J. et B. McCarthy (1997). *Mean Streets: Youth Crime and Homelessness*. Cambridge University Press.
- Hanson, R. K., & Bussiere, M. T. (1998). Predicting relapse: a meta-analysis of sexual offender recidivism studies. *Journal of consulting and clinical psychology, 66*(2), 348.
- Hirschi, T. (1969). A control theory of delinquency. *Criminology theory: Selected classic readings, 289*-305.
- Hirschi, T., & Gottfredson, M. (1983). Age and the explanation of crime. *American journal of sociology, 89*(3), 552-584.
- Hirschi, T., & Gottfredson, M. (1983). Age and the explanation of crime. *American journal of sociology, 89*(3), 552-584.
- Hirschi, T., & Gottfredson, M. (1986). The distinction between crime and criminality. *Critique and explanation: Essays in honor of Gwynne Nettler, 55, 69*.

Horney, J., Osgood, D. W., & Marshall, I. H. (1995). Criminal careers in the short-term: Intra-individual variability in crime and its relation to local life circumstances. *American sociological review*, 60(4), 655-673.

Huesmann, L. R., Eron, L. D., Lefkowitz, M. M., & Walder, L. O. (1984). Stability of aggression over time and generations. *Developmental psychology*, 20(6), 1120.

Kaplow, J. B., Curran, P. J., & Dodge, K. A. (2002). Child, parent, and peer predictors of early-onset substance use: A multisite longitudinal study. *Journal of abnormal child psychology*, 30(3), 199-216.

Kazemian, L., & d, M. (2007). Differential cost avoidance and successful criminal careers: Random or rational? *Crime & Delinquency*, 53(1), 38-63.

Kleemans, E. R., & de Poot, C. J. (2008). Criminal careers in organized crime and social opportunity structure. *European Journal of Criminology*, 5(1), 69-98.

Knight, R. A., Ronis, S. T., & Zakireh, B. (2009). Bootstrapping persistence risk indicators for juveniles who sexually offend. *Behavioral sciences & the law*, 27(6), 878-909

Lacourse, E., Nagin, D. S., Vitaro, F., Côté, S., Arseneault, L., & Tremblay, R. E. (2006). Prediction of early-onset deviant peer group affiliation: A 12-year longitudinal study. *Archives of general psychiatry*, 63(5), 562-568.

Laferrière, D., & Morselli, C. (2015). Criminal achievement and self-efficacy. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 52(6), 856-889.

Landau, B. et Werrit, B.S. (2004). *A handbook of statistical analyses using SPSS*. CRC

Laub, J. H., & Sampson, R. J. (1993). Turning points in the life course: Why change matters to the study of crime. *Criminology*, 31(3), 301-325.

Laub, J. H., & Sampson, R. J. (2001). Understanding desistance from crime. *Crime and justice*, 28, 1-69.

Le Blanc, M. (2009). The development of deviant behavior, its self-regulation. *MONATSSCHRIFT FÜR KRIMINOLOGIE UND STRAFRECHTSREFORM*, 92(2-3), 117-136.

Le Blanc, M., & Frechette, M. (1989). Male criminal activity from childhood through youth. New York (États-Unis).

- Le Blanc, M., & Loeber, R. (1998). Developmental criminology updated. *Crime and justice*, 23, 115-198.
- LeBlanc, M., & Loeber, R. (1993). Precursors, causes and the development of criminal offending. *Precursors and causes in development and psychopathology*, 233-263.
- Lemert, E. M. (1972). Human Deviance, Social Problems, and Social Control (2<sup>nd</sup> ed). *Englewood Cliffs, NJ*.
- Lent, Robert W., Steven D. Brown, and Kevin C. Larkin. 1984. Relation of self-efficacy
- Leve, L. D., & Chamberlain, P. (2004). Female juvenile offenders: Defining an early-onset pathway for delinquency. *Journal of Child and Family Studies*, 13(4), 439-452.
- Levitt, S. D., & Venkatesh, S. A. (2000). An economic analysis of a drug-selling gang's finances. *The Quarterly Journal of Economics*, 115(3), 755-789.
- Loeber, R. (1982). The stability of antisocial and delinquent child behavior: A review. *Child development*, 1431-1446. *psychopathology*, 12(4), 737-762.
- Loeber, R., & Farrington, D. P. (2000). Young children who commit crime: Epidemiology, developmental origins, risk factors, early interventions, and policy implications. *Development and psychopathology*, 12(4), 737-762.
- Loeber, R., & Snyder, H. N. (1990). Rate of offending in juvenile careers: Findings of constancy and change in lambda. *Criminology*, 28(1), 97-109.
- Loeber, R., Stouthamer-Loeber, M., Van Kammen, W., & Farrington, D. P. (1991). Initiation, escalation and desistance in juvenile offending and their correlates. *J. Crim. L. & Criminology*, 82, 36.
- Loughran, T. A., Nguyen, H., Piquero, A. R., & Fagan, J. (2013). The returns to criminal capital. *American Sociological Review*, 78(6), 925-948.
- Lussier, P. (2005). The criminal activity of sexual offenders in adulthood: Revisiting the specialization debate. *Sexual Abuse*, 17(3), 269-292.
- Lussier, P., LeBlanc, M., & Proulx, J. (2005). The generality of criminal behavior: A confirmatory factor analysis of the criminal activity of sex offenders in adulthood. *Journal of Criminal Justice*, 33(2), 177-189

Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. American Psychological Association.

Mathesius, J. R. (2012). *The successful sex offender: investigating actual onset and cost avoidance in the unfolding of the criminal career* (Master's thesis, Arts & Social Sciences: School of Criminology).

Mathesius, J., & Lussier, P. (2014). The successful onset of sex offending: Determining the correlates of actual and official onset of sex offending. *Journal of Criminal Justice*, 42(2), 134-144.

Matza, D. (1967). *Delinquency and drift*. Transaction Publishers.

Mazerolle, P., Brame, R., Paternoster, R., Piquero, A., & Dean, C. (2000). Onset age, persistence, and offending versatility: Comparisons across gender. *Criminology*, 38(4), 1143-1172.

McCaghy, C. H., Giordano, P. C., & Henson, T. K. (1977). Auto Theft Offender and Offense Characteristics. *Criminology*, 15(3), 367-386.

McCarthy, B., & Hagan, J. (2001). When crime pays: Capital, competence, and criminal success. *Social forces*, 79(3), 1035-1060.

McCarthy, B., & Hagan, J. (2004) « L'argent change tout : les revenus personnels des adolescents et leur penchant à la délinquance », *Criminologie*, (Texte traduit par Pierre Tremblay)

McCrae, R. R., & Costa Jr, P. T. (1997). Personality trait structure as a human universal. *American psychologist*, 52(5), 509.

McGloin, J. M., Sullivan, C. J., Piquero, A. R., & Pratt, T. C. (2007). Local life circumstances and offending specialization/versatility: Comparing opportunity and propensity models. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 44(3), 321-346.

Mills, C. J., & Noyes, H. L. (1984). Patterns and correlates of initial and subsequent drug use among adolescents. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 52(2), 231.

Moffitt, T. E. (1993). Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior: a developmental taxonomy. *Psychological review*, 100(4), 674.

Moffitt, T. E. (2001). *Sex differences in antisocial behaviour: Conduct disorder, delinquency, and violence in the Dunedin Longitudinal Study*. Cambridge university press.

Moffitt, T. E. (2003). Life-course-persistent and adolescence-limited antisocial behavior: a 10-year research review and a research agenda.

Moffitt, T. E., & Caspi, A. (2001). Childhood predictors differentiate life-course persistent and adolescence-limited antisocial pathways among males and females. *Development and psychopathology*, 13(2), 355-375.

Morselli, C. (2009). Inside criminal networks. New York: Springer.

Morselli, C., & Tremblay, P. (2004). Criminal achievement, offender networks and the benefits of low self-control. *Criminology*, 42(3), 773-804.

Morselli, C., & Tremblay, P. (2004). Délinquance, performance et capital social: une théorie sociologique des carrières criminelles1. *Criminologie*, 37(2), 89-122.

Morselli, C., Paquet-Clouston, M., & Provost, C. (2017). The independent's edge in an illegal drug distribution setting: Levitt and Venkatesh revisited. *Social Networks*, 51, 118-126.

Morselli, C., Tremblay, P., & McCarthy, B. (2006). Mentors and criminal achievement. *Criminology*, 44(1), 17-43.

Nagin, D. S., & Farrington, D. P. (1992a). The onset and persistence of offending. *Criminology*, 30(4), 501-524.

Nagin, D. S., & Farrington, D. P. (1992b). The stability of criminal potential from childhood to adulthood. *Criminology*, 30(2), 235-260

Nagin, D. S., & Paternoster, R. (1991). On the relationship of past to future participation in delinquency. *Criminology*, 29(2), 163-189.

Nakao, K., & Treas, J. (1994). Updating occupational prestige and socioeconomic scores: How the new measures measure up. *Sociological methodology*, 1-72.

Nguyen, H., & Bouchard, M. (2013). Need, connections, or competence? Criminal achievement among adolescent offenders. *Justice Quarterly*, 30(1), 44-83.

Nguyen, H., Loughran, T. A., Paternoster, R., Fagan, J., & Piquero, A. R. (2017). Institutional placement and illegal earnings: Examining the crime school hypothesis. *Journal of Quantitative Criminology*, 33(2), 207-235.

Ouellet, F. (2010). La dynamique de la déviance: comparaison entre les trajectoires de vie de délinquants et de joueurs excessifs.

Ouellet, F. (2018). Stop and Go: Explaining the Timing of Intermittency in Criminal Careers. *Crime & Delinquency*, 0011128717753114.

- Ouellet, F., & Bouchard, M. (2017). Only a matter of time? The role of criminal competence in avoiding arrest. *Justice Quarterly*, 34(4), 699-726.
- Ouellet, F., & Tremblay, P. (2014). Épisodes d'inactivité et revenus criminels dans une trajectoire de délinquance 1. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 56(5), 527-562.
- Ouellet, F., Boivin, R., Leclerc, C., & Morselli, C. (2013). Friends with (out) benefits: co-offending and re-arrest. *Global Crime*, 14(2-3), 141-154.
- Patterson, G. R., Forgatch, M. S., Yoerger, K. L., & Stoolmiller, M. (1998). Variables that initiate and maintain an early-onset trajectory for juvenile offending. *Development and psychopathology*, 10(3), 531-547.
- Petit, S. (2011). *Être motard: Hells Angels malgré tout*. Thèse doctorale. Université de Montréal.
- Piquero, A. R. (2004). 'Somewhere between Persistence and Desistance: The Intermittency of Criminal Careers. *After crime and punishment*, 102-129.
- Piquero, A. R., & Chung, H. L. (2001). On the relationships between gender, early onset, and the seriousness of offending. *Journal of Criminal Justice*, 29(3), 189-206.
- Piquero, A. R., Brame, R., & Lynam, D. (2004). Studying criminal career length through early adulthood among serious offenders. *NCCD news*, 50(3), 412-435.
- Piquero, A. R., Farrington, D. P., & Blumstein, A. (2003). The criminal career paradigm. *Crime and justice*, 30, 359-506.
- Piquero, A. R., Farrington, D. P., & Blumstein, A. (2007). *Key issues in criminal career research: New analyses of the Cambridge Study in Delinquent Development*. Cambridge University Press.
- Piquero, A., Oster, R. P., Mazerolle, P., Brame, R., & Dean, C. W. (1999). Onset age and offense specialization. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36(3), 275-299.
- Piquero, N. L., & Weisburd, D. (2009). Developmental trajectories of white-collar crime. In *The criminology of white-collar crime* (pp. 153-171). Springer, New York, NY.
- Pratt, T. C., Holtfreter, K., & Reisig, M. D. (2010). Routine online activity and internet fraud targeting: Extending the generality of routine activity theory. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 47(3), 267-296.

Prentky, R. A., & Knight, R. A. (1993). Age of onset of sexual assault: Criminal and life history correlates. In G. C. Nagayama Hall, R. Hirschman, J. R. Graham, & M. S. Zaragoza (Eds.), *Sexual aggression: Issues in etiology and assessment, treatment and policy* (pp. 43-62). Washington, D.C.: Hemisphere Publishing Corp.

Pulkkinen, L. (1983). Finland: The search for alternatives to aggression. In *Aggression in global perspective* (pp. 104-144).

Quetelet, A. (1831). *Research on the propensity to crime of different ages* Brussels: Hayez.

Reuter, P. H., MacCoun, R. J., Murphy, P., Abrahamse, A., & Simon, B. (1990). *Money from crime*. Rand Corporation.

Robins, L. N. (1978). Sturdy childhood predictors of adult antisocial behaviour: Replications from longitudinal studies. *Psychological medicine*, 8(4), 611-622.

Robins, L.N. (1966). *Deviant children grown up. A sociological and psychiatric study of sociopathic personality*. Williams & Wilkins, Baltimore.

Robitaille, C. (2004). À qui profite le crime? Les facteurs individuels de la réussite criminelle. *Criminologie*, 33-62.

Roff, J. D., & Wirt, R. D. (1985). The specificity of childhood problem behavior for adolescent and young adult maladjustment. *Journal of clinical psychology*, 41(4), 564-571.

Rowan, Z. R., McGloin, J. M., & Nguyen, H. (2017). Capitalizing on Criminal Accomplices: Considering the Relationship between Co-offending and Illegal Earnings. *Justice Quarterly*, 1-29.

Rowe, A. R., & Tittle, C. R. (1977). Life cycle changes and criminal propensity. *The Sociological Quarterly*, 18(2), 223-236.

Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1990). Crime and deviance over the life course: The salience of adult social bonds. *American sociological review*, 609-627.

Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1995). *Crime in the making: Pathways and turning points through life*. Harvard University Press.

Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1997). A life-course theory of cumulative disadvantage and the stability of delinquency. *Developmental theories of crime and delinquency*, 7, 133-161.

Sampson, R. J., & Laub, J. H. (2003). Life-course desisters? Trajectories of crime among delinquent boys followed to age 70. *Criminology*, 41(3), 555-592.

Shinnar, S., & Shinnar, R. (1975). The effects of the criminal justice system on the control of crime: A quantitative approach. *Law and Society Review, 9*, 581-612.

Snyder, H. N. (1988). *Court Careers of Juvenile Offenders*. Offenders. Washington, D.C.: U.S. Department of Justice, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.

Spelman, W. (1994). *Criminal incapacitation*. New York: Plenum Press.

Steffensmeier, D. J., Allan, E. A., Harer, M. D., & Streifel, C. (1989). Age and the distribution of crime. *American journal of Sociology, 94*(4), 803-831.

Straus, M. A., Hamby, S. L., Boney-McCoy, S., & Sugarman, D. B. (1996). The revised conflict tactics scales (CTS2) development and preliminary psychometric data. *Journal of family issues, 17*(3), 283-316

Sullivan, C. J., McGloin, J. M., Ray, J. V., & Caudy, M. S. (2009). Detecting specialization in offending: comparing analytic approaches. *Journal of Quantitative Criminology, 25*(4), 419-441.

Thomas, W. G. N. G., Eby, L. T., Sorensen, K. L., & Feldman, D. C. (2005). Predictors of objective and subjective career success: A meta-analysis. *Personnel psychology, 58*(2), 367-408.

Tolan, P. H. (1987). Implications of age of onset for delinquency risk. *Journal of Abnormal Child Psychology, 15*(1), 47-65.

Tolan, P. H., & Thomas, P. (1995). The implications of age of onset for delinquency risk II: Longitudinal data. *Journal of abnormal child psychology, 23*(2), 157-181.

Tracy, P. E., Wolfgang, M. E. & Figlio, R. M., (1990). *Delinquency careers in two birth cohorts*. New York.

Tremblay, P., Charest, M., Charette, Y., Tremblay-Faulkner, M. (2016). *Le délinquant affilié : La sous-culture des gangs de rue haïtiens de Montréal*. Liber. Montréal.

Tremblay, P., & Morselli, C. (2000). Patterns in criminal achievement: Wilson and Abrahamse revisited. *Criminology, 38*(2), 633-657.

Tremblay, P., & Morselli, C. (2010). Interviewing and validity issues in self-report research with incarcerated offenders: the Quebec inmate survey. In *Offenders on Offending* (pp. 90-105). Willan.

Tremblay, R. E., Pihl, R. O., Vitaro, F., & Dobkin, P. L. (1994). Predicting early onset of male antisocial behavior from preschool behavior. *Archives of general psychiatry, 51*(9), 732-739.

- Uggen, C., & Thompson, M. (2003). The Socioeconomic Determinants of Ill-Gotten Gains: Within-Person Changes in Drug Use and Illegal Earnings 1. *American Journal of Sociology*, 109(1), 146-185.
- Van Dusen, K. T., & Mednick, S. A. (1983). *Prospective studies of crime and delinquency* (Vol. 2). Springer Science & Business Media.
- Van Koppen, M. V., & De Poot, C. J. (2013). The truck driver who bought a café: Offenders on their involvement mechanisms for organized crime. *European Journal of Criminology*, 10(1), 74-88.
- Van Koppen, M. V., De Poot, C. J., Kleemans, E. R., & Nieuwbeerta, P. (2010). Criminal trajectories in organized crime. *The British Journal of Criminology*, 50(1), 102-123.
- Van Onna, J. H., van der Geest, V. R., Huisman, W., & Denkers, A. J. (2014). Criminal trajectories of white-collar offenders. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 51(6), 759-784.
- Wadsworth, M. E. J. (1979). *Roots of delinquency: Infancy, adolescence and crime* (pp. 34-46). Oxford: Martin Robertson.
- Wallace, M. (2009). *Measuring crime in Canada: Introducing the crime severity index and improvements to the Uniform Crime Reporting Survey*.
- Weisburd, D., & Waring, E. (2001). *White-collar crime and criminal careers*. Cambridge University Press.
- Wikström, P. O. H. (1990). Age and crime in a Stockholm cohort. *Journal of Quantitative Criminology*, 6(1), 61-84.
- Williams, R. (2016). Understanding and interpreting generalized ordered logit models. *The Journal of Mathematical Sociology*, 40(1), 7-20.
- Wilson, J. Q., & Abrahamse, A. (1992). Does crime pay?. *Justice quarterly*, 9(3), 359-377.
- Wolfgang, M. E., Figlio, R. M., Tracy, P. E., & Singer, S. I. (1985). The national survey of crime severity. *Washington, DC*.

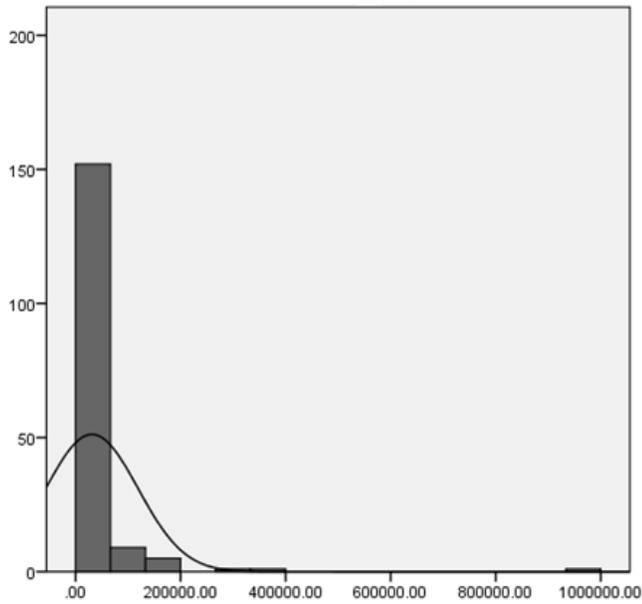
**Annexe 1 : Analyses de corrélations des variables à l'étude (N=169)**

	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.	15.
1. Âge	1														
2. Éducation	,058	1													
3. Fréquence des délits	-,191*	-,211**	1												
4. Diversification criminelle	-,241**	-,058	,397**	1											
5. Mentor criminel	-,111	,037	,063		1										
6. Réseau criminel	-,260**	-0,37	,305**	,077	,287**	1									
7. Manque de contrôle de soi	-,256**	-,110	,299**	,221**	,181*	,236**	1								
8. Cohabitation conjugale	-,020	,083	-,041	,271**	,064	,076	-,051	1							
9. Situation d'emploi	-,021	,067	-,154*	-,083	,033	,036	-,058	,172*	1						
10. Consommation de psychotrope	-,191*	-,141	,283**	,211**	-,011	,165*	,274**	-,085	-,151*	1					
11. Surveillance pénale	-,119	-,127	,026	-,018	,108	-,054	,059	,082	,030	,033	1				
12. Âge au 1 <sup>er</sup> délit auto-rapporté	,424**	,206**	-,094	-,180*	-,144	-,153*	-,248**	,147	,139	-,124	-,183*	1			
13. Âge au 1 <sup>er</sup> délit officiel	,408**	,217**	-,076	-,148	-,155*	-,117	-,277**	,122	,136	-,118	-,156*	,850**	1		
14. Âge d'apparition de la délinquance lucrative	,496**	,179*	-,098	-,222**	-,074	-,155*	-,300**	,105	,076	-,239**	-,128	,811**	,778**	1	
15. Rapidité d'engagement dans la délinquance lucrative	,028	,072	,033	-,003	-,241**	,059	-,009	,068	,027	,121	-,157*	,477**	,289**	,060	1

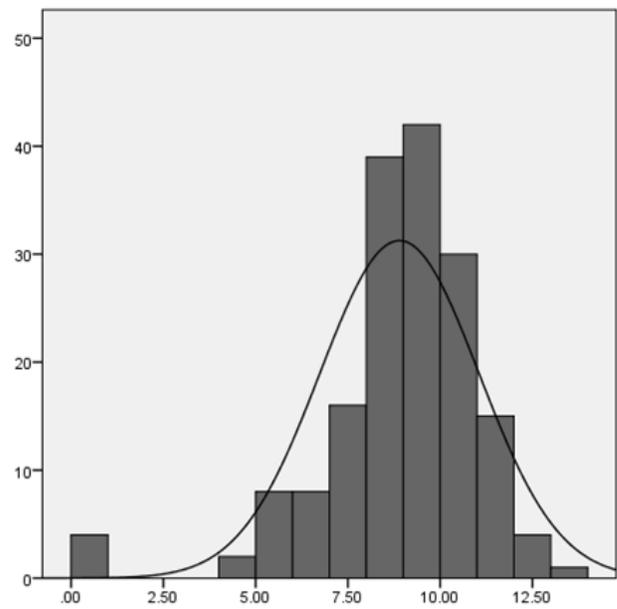
\* p ≤ ,05 \*\* p ≤ ,01 \*\*\* p ≤ ,001

## Annexe 2 : Distributions des variables dépendantes (revenus criminels et efficacité criminelle) après et avant la transformation logarithmique

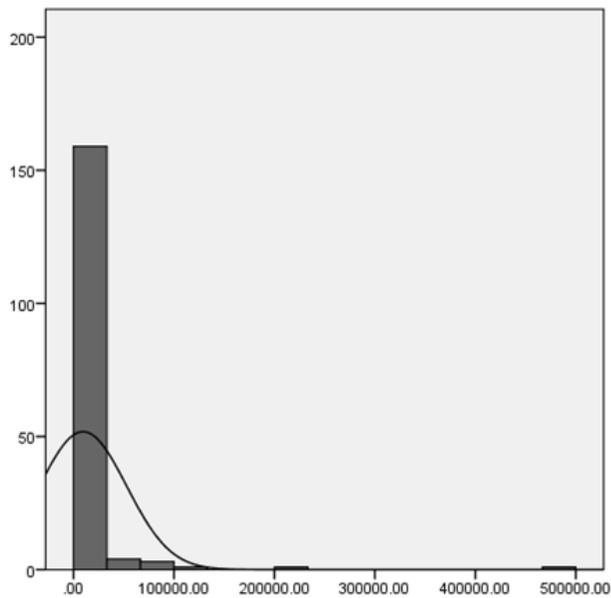
Annexe 2.1 : Distributions des revenus criminels (\$) avant transformation logarithmique



Annexe 2.2 : Distributions des revenus criminels après transformation logarithmique (naturel)



Annexe 2.3 : Distributions de l'efficacité criminelle avant transformation logarithmique



Annexe 2.4 : Distributions de l'efficacité criminelle après transformation logarithmique (naturel)

